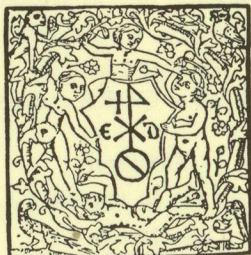


Cahiers Ferdinand de Saussure

36
1982



Genève
LIBRAIRIE DROZ
11, rue Massot

1983

Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue de linguistique générale
publiée par le Cercle Ferdinand de Saussure

Comité

LUIS J. PRIETO, président
RUDOLF ENGLER, vice-président
CLAIRE-A. FOREL, secrétaire
FÉLIX KAHN, trésorier
MICHEL BURGER
ROBERT GODEL
GEORGES REDARD,
délégué de la Société suisse de linguistique

Rédaction :

p. adr. Mademoiselle CLAIRE-A. FOREL
Avenue du Lignon 13
CH - 1219 LE LIGNON / Genève

Ouvrages pour comptes rendus :

Monsieur RUDOLF ENGLER
Professeur à l'Université
Sonneggstrasse 19
CH-3076 WORB / Berne

Diffusion :

LIBRAIRIE DROZ S.A.
Rue Massot 11
CH-1211 GENÈVE 12
Tél. (022) 46 66 66 CCP 12-2552

Publié avec l'appui de la Société suisse des sciences humaines

Tous droits réservés

Cahiers Ferdinand de Saussure

CHARLES BALLY DISCIPLE DE FERDINAND DE SAUSSURE¹

36
1982

Sur Charles Bally, l'essentiel paraît avoir été dit. On le répète et il serait prétentieux de le nier. Pourtant, à y regarder d'un peu plus près, on s'aperçoit que l'image de Bally n'est pas toujours – ou seulement – celle qu'en proposent ses ouvrages de référence.

Désireux de s'informer sur ce qu'on nomme l'école genevoise de linguistique², l'étudiant ouvre, par exemple, *Les nouvelles tendances de la linguistique* (1968) de Bertil Malmberg, et lit p. 70: « Parmi les disciples immédiats de Saussure, on note surtout les deux éditeurs de son œuvre posthume, Charles Bally et Albert Sechehaye qui, sur la base de cette œuvre, édifièrent une grammaire logique et psychologique. Bally applique les principes du maître dans la description synchronique de sa célèbre et minutieuse analyse de la langue française et dans sa comparaison entre les systèmes de l'allemand et du français³. Sechehaye développe dans un esprit schématiquement critique la théorie sur l'opposition *langue* – *parole*⁴. A la même école dite de Genève appartient aussi le comparatiste Henri Frei qui, avec plus de logique que les autres et que Saussure lui-même, tira les conséquences du principe concernant la forme dans la langue⁵. Dans d'autres manuels –

¹ Texte, brièvement révisé, d'un « Guide pour Charles Bally » donné le 29 avril 1982 à l'Université de Genève, sur les invitations de M. Suardin, CP 25, 1981 (1982), 1-2 (où le titre de celle-ci, antérieur, s'achève par un point d'interrogation à compléter).

² Depuis 1968, de sa constitution, voir A. Sechehaye, *IF* 24, 1927, 217. Et les actes du 10^e Congrès international des orientalistes, tenu à Genève en septembre 1962, M. Bally a publié en F. de Saussure, *Le fondement de la linguistique moderne* (Genève, 1964), *Journal de Genève* du 18 et 19/11/1968.

³ Il s'agit de *Linguistique générale* (Genève, 1927) (Revue 1944, 1962).

⁴ Les trois linguistiques mentionnées dans le 1^{er} paragraphe de ce texte, 1927, 1-48.

⁵ Le « fondement de la linguistique » et le point de vue de Bally sur la langue et le langage.

Genève
LIBRAIRIE DROZ

11, rue Massot

1983

GEORGES REDARD

CHARLES BALLY DISCIPLE DE FERDINAND DE SAUSSURE¹

Sur Charles Bally, l'essentiel paraît avoir été dit. On le répète et il serait prétentieux de le nier. Pourtant, à y regarder d'un peu plus près, on s'aperçoit que l'image de Bally n'est pas toujours – ou seulement – celle qu'en proposent nos ouvrages de référence.

Désireux de s'informer sur ce qu'on nomme l'« école genevoise de linguistique »², l'étudiant ouvre, par exemple, *Les nouvelles tendances de la linguistique* (21968) de Bertil Malmberg, et lit p. 70 : « Parmi les disciples immédiats de Saussure, on note surtout les deux éditeurs de son œuvre posthume, Charles Bally et Albert Sechehaye qui, sur la base de cette œuvre, édifièrent une grammaire logique et psychologique. Bally applique les principes du maître dans la description synchronique de sa célèbre et minutieuse analyse de la langue française et dans sa comparaison entre les systèmes de l'allemand et du français³. Sechehaye développe dans un esprit relativement critique la théorie sur l'opposition *langue* – *parole*⁴. A la même école dite de Genève appartient aussi le comparatiste Henri Frei qui, avec plus de logique que les autres et que Saussure lui-même, tira les conséquences du principe concernant la forme dans la langue »⁵. Dans d'autres manuels –

¹ Texte, fortement remanié, d'une « Conférence Charles Bally » donnée le 29 avril 1982 à l'Université de Genève ; sur ces conférences, cf. O. Reverdin, *CFS* 35, 1981 [1982], 1-2 (où le titre de celle-ci, annoncé, s'achève par un point d'interrogation à supprimer).

² Depuis 1908, dit-on communément à la suite d'A. Sechehaye, *IF* 44, 1927, 217. En fait, lors du 10^e Congrès international des orientalistes qui s'est tenu à Genève en septembre 1894, M. Bréal a salué en F. de Saussure « le fondateur d'une école genevoise de linguistique ». Cf. Ch. Bally, *Journal de Genève* du 18.7.1908.

³ Il s'agit de *Linguistique générale et linguistique française*, Paris 1932 (Berne 21944-41965).

⁴ « Les trois linguistiques saussuriennes », *Vox Rom.* 5, 1940, 1-48.

⁵ On s'abstiendra de commenter ici ce passage, singulier à maints égards.

Robins⁶, Mounin⁷, etc. —, le nom de Bally n'apparaît même pas. Maurice Leroy fait, normalement, exception : dans *Les grands courants de la linguistique moderne* (21971), après avoir traité de Saussure, il consacre trois pages à l'École genevoise et deux autres, excellentes, à Bally et la stylistique. Cette dernière est présente aussi chez Malmberg (p. 316-317), qui y voit l'étude du style d'un auteur ou d'un genre littéraire et conclut : « D'importantes contributions à la théorie stylistique sont dues aussi au Suisse Charles Bally, à l'Espagnol Amado Alonso et aux romanistes allemands Leo Spitzer, Eugen Lerch et Helmut Hatzfeld ». J. Marouzeau lui-même, rendant compte, en 1923, de la deuxième édition du *CLG*, assure que « les développements qui paraissent aujourd'hui promis à la stylistique devront beaucoup à l'enseignement de Saussure, si heureusement prolongé par ses disciples genevois [Bally et Sechehaye] »⁸. L'avis général, Manuel Mourelle-Lema le résume bien en introduisant le *Geneva School Reader in Linguistics* édité par R. Godel en 1969 : « In the *Précis de stylistique* (1905) we already note the influence of Bally's master » (p. 8), puis : « De Saussure's approach and methods marked Bally's life's work, and were the inspiration for his personal investigations » (*ibid.*). Contre pareilles affirmations globales, tribut sans doute obligé d'une certaine vulgarisation, on n'a certes pas manqué de protester — ainsi Eugène Wiblé dans son nécrologe de Bally⁹, Rudolf Engler dans son article sur l'école de Genève¹⁰, et surtout R. Godel dans les quelques pages, vigoureuses et éclairantes, qu'il a consacrées à son maître en 1965¹¹. Si nous prenons leur suite, c'est que, trente-cinq ans après sa mort, Bally reste en fait, pour une bonne part, à découvrir. On constate d'abord qu'il n'existe aucune bibliographie complète de lui¹². Ensuite, la Bibliothèque publique et universitaire de Genève (BPU) possède un énorme fonds manuscrit qu'y a déposé Alice Bally : correspondance, documents bio-bibliographiques, notes prises aux cours de Saussure, Meillet, Gauthiot, Ronjat, notes rédigées

⁶ *Brève histoire de la linguistique de Platon à Chomsky*, Paris 1976 (éd. orig. anglaise, Londres et Harlow 1967).

⁷ *Histoire de la linguistique des origines au XX^e siècle*, Paris 1974 ; dans *La linguistique du XX^e siècle* du même auteur, Paris 1972, Bally n'est mentionné, avec Sechehaye, que comme éditeur du *CLG*.

⁸ *Rev. Et. Lat.* 1, 1923, 62, reproduit dans G. Mounin, *Saussure ou le structuraliste sans le savoir*, Paris 1968, 181.

⁹ *Vox Rom.* 9, 1946-47, 401-405.

¹⁰ *Ulysse* 9, 1968, 158-164.

¹¹ *Bastions de Genève* 14, 1964-65, 16-22, article reproduit dans ce n° des *CFS*.

¹² Celle des *Mélanges Ch. Bally*, Genève 1939, X-XII, ne retient que les « principales publications ». On trouvera dans ce n° des *CFS* une bibliographie (quasi) complète.

pour ses propres cours de linguistique générale, de linguistique historique (sanskrit, grec, latin et français notamment), notes de persan, de gascon, de malais, d'espéranto, relevés du patois d'Evolène (Valais), et plus encore, un Vocabulaire idéologique de la prose attique (8 vol.), un Vocabulaire sanscrit ordonné par familles étymologiques (7 vol.), une Grammaire sanscrite, achevée (5 vol.), etc. — au total plus de 150 cartons et volumes, soigneusement catalogués mais encore inexploités¹³. Les quelques sondages que j'y ai carottés en montreront, j'espère, l'intérêt.

Lorsque Bally rencontre pour la première fois Saussure — à un cours où l'a entraîné Virgile Tojetti, maître au Collège —, il a vingt-neuf ans (si l'année 1894, généralement avancée, est exacte¹⁴). Sa formation scientifique est donc achevée. Il a fait à Genève toutes ses classes — premier au Collège dans la volée d'Emile Jaques-Dalcroze, son contemporain —, puis ses études de philologie classique¹⁵, qu'il poursuit à Berlin dès avril 1886 ; il y passera sept semestres, jusqu'à la soutenance de sa thèse (13 août 1889) préparée sous la direction de Hermann Diels¹⁶ à qui est dédié l'opuscule de 58 pages — une solide étude sur les parties lyriques des drames d'Euripide, écrite en latin comme l'exigeait une tradition que Bally nasardera dix ans plus tard : « loin de moi la pensée de remettre en honneur le latin des philologues, pédant et lourd, qui traîne encore, par-ci par-là, sa défroque »¹⁷.

En octobre 1889, Bally part pour la Grèce où il est précepteur dans la famille royale ; il rentre, malade, au début de 1893, et devient privat-docent de philologie classique à l'Université de Genève — sans traitement, bien sûr, ce qui l'oblige à enseigner l'allemand à l'École de commerce, l'histoire suisse

¹³ A la suite de cet exposé, la « Commission du Fonds Charles Bally de la Société académique de Genève » en a confié l'examen à Mlle Claire-A. Forel (cf. la note de celle-ci dans ce n° des *CFI*). La BPU a procuré un répertoire détaillé des « Papiers Charles Bally » (Ms.fr. 5001-5153).

¹⁴ Il dira lui-même : « un peu avant la quarantaine » (cf. ci-dessous p. 7). Les fiches d'inscription à l'Université de Genève n'ont malheureusement pas été conservées.

¹⁵ Du semestre d'hiver 1883-84 au semestre d'été 1885. D'après les indications qu'il donne à la fin de sa thèse, il y eut pour maîtres principalement J.-J. Gourd (philosophie), Ed. Humbert (litt. franç.), H. Krauss (litt. allem.), Marc Monnier (litt. comparée), J. Nicole (grec), André Oltramare (1822-1896 ; latin) et P. Vaucher (histoire).

¹⁶ Outre Diels, ses maîtres furent, selon la même source : Ernst Curtius (archéol.), W. Dilthey (philos.), O. Hirschfeld (hist. anc.), E. Huebner (épigr. lat.), Ad. Kirchoff (philol. class.), Fr. Paulsen (philos.), K. Robert (philol. et archéol. class.), Max Rothstein (?), Joh. Vahlen (philol. class.) et U. Wilcken (hist. anc.).

¹⁷ *Les langues classiques sont-elles des langues mortes ? Quelques réflexions sur l'enseignement du grec et du latin*, Bâle et Genève 1899, 10.

à l'École supérieure de jeunes filles. Il ne sera maître de grec au Collège qu'en 1900, tandis que, grâce à Bernard Bouvier, il donne des leçons de traduction d'allemand en français au Séminaire de français moderne, et de français aux Cours de vacances – expérience capitale qui marquera toute son œuvre.

C'est un maître exigeant, qui ne tolère ni distraction ni paresse de ses élèves ; Jean Marteau a rappelé une magnifique apostrophe de lui : « Monsieur Untel, je vous ai déjà adressé trois observations tacites ! »¹⁸. Mais il hésite sur la route à suivre. Je tiens de Léopold Gautier qu'il était alors bien plus attiré par la musique que par la philologie. De Berlin, il écrit à sa mère, le 1^{er} février 1888 : « J'ai réentendu sans me lasser l'andante de la 7^e symphonie de Beethoven – des sons magiques (...) et mon cher concerto en sol mineur de Mendelssohn – je ne peux jamais entendre l'andant[e] sans pleurer »¹⁹. Et sa mère répond, le 8 avril, à son « cher bien-aimé Charlot » qu'elle a entendu l'oratorio de Mendelssohn en 1856 [sic !] et qu'elle en a « conservé un splendide souvenir ». L'un de ses élèves dira, plus tard, qu'une erreur d'accord, en grec, le faisait autant souffrir qu'une fausse note²⁰ ; tous ses écrits témoignent de son aptitude à capter le fuyant et le subtil, le sens artistique extraordinairement vif qui, toujours, tempère sa rigueur. Et avec d'autres, R. Godel a été frappé par l'« élocution tendue, frémissante » de Bally, par l'« émotion dramatique » avec laquelle il développait ses idées²¹. Héritage ? Rappelons seulement que Charles-Louis (né le 4 février 1865) est le dernier de trois enfants : l'aîné, François, pharmacien, est mort à 24 ans (1879), et Caroline (1858-1945) était maîtresse à l'École secondaire et a suivi des cours de son frère de 1923 à 1939 – ses notes sont conservées à la BPU²². Leur mère Henriette, née Ruffini, tenait un magasin de toilerie et les a élevés quasi-seule, son mari Jean Gabriel étant décédé en 1870, à 42 ans – fils d'instituteur, il était « fonctionnaire de l'Etat », membre actif (je crois même : fondateur) des « Amis de l'instruction », et réputé pour sa diction et son talent d'acteur. Bally, pour sa part, n'a cessé de se plaindre de sa difficulté d'élocution et d'écriture, et on sait le scrupule qu'il mettait à se reprendre, à se corriger : « malheureusement, confie-t-il à Max

¹⁸ *Tribune de Genève* du 6.2.1945 et, plus précisément, dans l'*Allocution* de J. M. reprod. dans ce n° des *CFS*.

¹⁹ Cf. Ms.fr. 5008, f.1-48 (lettres de Ch. B. à sa mère) et 49-56 (lettres de Mme Bally à son fils).

²⁰ « Il y a dix ans mourait Charles Bally » : *Journal de Genève* du 10.4.1957.

²¹ Art. cité note 11, p. 17 ; cf. aussi *CFS* 6, 1946-47, 71.

²² Ms.fr. 5049-5051 (49 cahiers).

Niedermann le 7 novembre 1907²³, je n'arrive jamais que par d'affreux tâtonnements à écrire d'une façon un peu propre». Rappelons enfin ce texte, révélateur à tant d'égards, enregistré par Oskar Keller le 14 décembre 1935 pour le «Phonogrammarchiv» de Zurich et qu'Alice Bally confiera 22 ans plus tard (10 avril 1957) au *Journal de Genève*: «Je me suis parfois demandé pourquoi je fais de la linguistique et comment je suis arrivé à en faire. Car j'y suis venu assez tard, un peu avant la quarantaine. Mon goût pour les choses du langage a donc dû mûrir longtemps dans mon inconscient. Sans doute, la rencontre de Ferdinand de Saussure a été le fait décisif qui a déterminé l'orientation de ma pensée. Si je n'avais pu puiser dans le trésor de sa vaste érudition, si je ne m'étais plié à la sévère discipline intellectuelle qu'il imposait à ses élèves par le prestige de son génie, je n'aurais jamais été qu'un linguiste dilettante. Toutefois ce maître incomparable ne s'est pas attardé spécialement aux questions qui m'ont passionné plus tard, celles notamment qui concernent le langage expressif, véhicule de la pensée affective. D'où me vient donc cette hantise de la parole fonction de la vie? Voici la cause paradoxale que j'ai cru découvrir.

On admet, à bon droit, que pour parler congrûment d'une chose, il faut la bien posséder. Or, chez moi, il s'agit moins d'une possession que d'une privation. Je veux dire que celui qui a écrit 'Le langage et la vie' a rarement su se servir du langage pour les besoins de la vie.

Aussi loin que je remonte le cours du temps, je me trouve aux prises avec des inhibitions de parole. C'est d'abord un petit garçon timide et gauche paralysé toutes les fois qu'il lui faut s'adresser aux grandes personnes, cherchant en vain ses mots et ses phrases pour formuler d'innocents désirs ou exécuter de faciles commissions. Plus tard, je le revois à l'école, épouvanté à la pensée de noircir une page blanche pour confectionner quelque composition que ses camarades bâclent allègrement. Plus tard, encore, c'est l'entrée dans la vie, et c'est l'épreuve décevante, sans cesse répétée, des paroles qu'on n'a pas su prononcer au moment décisif, de celles aussi qu'on aurait dû taire et qu'on ne cessera de regretter.

²³ Les lettres de Max Niedermann (19.5.1874-21.1.1954) à Ch. Bally sont, pour la plupart, conservées à la BPU: Ms.fr. 5003, f. 274-340 (sauf 297-298); 5006, f. 192-194; 5010, f. 105; la première date du 10.10.1903. Celles de Bally à Niedermann, au nombre d'env. 150 (la dernière est du 27.12.1945), sont la propriété d'André Labhardt, gendre de M. N. et son successeur à l'Université de Neuchâtel, qui nous en a fort amicalement réservé la primeur. L'essentiel de ce remarquable ensemble fera l'objet d'une publication séparée dans les *CS*; on n'en a produit ici que les extraits utiles à notre sujet.

Ces blessures ont laissé en moi une empreinte indélébile, et ma rumination intérieure a fini par me faire voir dans le langage une entité mystérieuse et attirante tout à la fois, semblable à ces tableaux de musée qu'on peut contempler sans jamais se les approprier.

De ces expériences douloureuses sont nées cependant des réflexions sur les rapports du langage avec la pensée, et le sentiment. Puis ces obscures intuitions se sont précisées et coordonnées. Je ne sais si elles ont quelque valeur; ce sont en tout cas des impressions vécues, des tranches de vie.

En somme, c'est le mauvais fonctionnement de ma machine à parler qui m'a incité à la regarder de près. Quand on manie aisément un outil, on n'est guère tenté de savoir comment il est fait. Si j'avais été très tôt maître de ma langue et de ma plume, je n'aurais peut-être jamais cherché ce qu'il y a derrière les mots.

Allons! Si tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, en tout cas: à quelque chose malheur est bon!».

Voici donc Bally auditeur de Ferdinand de Saussure. Il l'est assidûment, une dizaine d'années au moins – avec un intermède, le séjour à Paris de la fin de 1903 à l'été 1904²⁴, qui correspond à une période difficile de sa vie, où il sent le besoin de s'éloigner de Genève: il a perdu sa mère le 24 décembre 1902, se fiance en 1903 avec une étudiante, Valentine Leirens, l'épouse en 1904 et en divorce le 16 janvier 1905. Ces incursions dans sa vie personnelle expliquent pourquoi il est alors au creux de la vague; plusieurs passages de ses lettres à Max Niedermann le confirment: «des affaires personnelles très sérieuses m'ont forcé à interrompre à peu près toute ma correspondance» (Paris s.d., probablement mai 1904²⁵), «quant à moi, hélas! je n'ai aucun travail en train (...), je souffre beaucoup de l'émiettement des occupations qui m'empêche de me concentrer comme je le désire» (Genève 6.2.1905), «Que devez-vous penser de mon mutisme obstiné? (...) J'ai bien délaissé la linguistique tous ces temps» (*ibid.* 20.7.1905). Bally y reviendra bientôt. En 1906 Saussure commence son enseignement de linguistique générale, et charge son meilleur élève de le suppléer dans celui du sanskrit²⁶ – tout en le priant de cesser de venir

²⁴ Sur le conseil de Saussure et de Niedermann, il y suit en particulier les cours d'A. Meillet, de R. Gauthiot (cf. Ms.fr. 5136, 1 vol. de notes) et du slavisant P. Boyer.

²⁵ Lettre à laquelle Niedermann répond le 25.5.1904.

²⁶ Ce qu'il avait fait déjà durant l'hiver 1905-06 alors que Saussure, en congé, se trouvait en Italie (lettre à Niedermann du 20.12.1905).

l'entendre car il n'a jamais répété un seul cours depuis qu'il l'a pour auditeur ! Et on connaît la générosité inlassable de Saussure à l'endroit de ses étudiants, dont les notes du fonds Bally apportent de nouveaux témoignages. Plus d'une fois, à la suite d'une leçon, Bally écrit au maître pour être sûr de l'avoir bien compris, et Saussure développe ce qu'il aurait dû expliquer mieux, s'excusant même (le 3 juillet 1905) d'avoir « laissé sans mention un détail très important pour le sens du commentaire ». Aussi les contacts demeurent-ils ce qu'ils sont depuis des années, étroits. « J'attends votre visite... », « venez déjeuner à la maison » sont des formules qui reviennent souvent dans la correspondance, et Bally continue de soumettre à Saussure ses hypothèses et ses travaux de linguistique historique, trop rarement à son gré : « c'est un crève-cœur de ne pouvoir reprendre mes études comparatives » (à M. Niedermann, le 1^{er} février 1909)²⁷. Saussure répond avec une patience sans défaut. Bally s'étonne que le skr. *sajjab* « pourvu d'une corde » (de l'arc) soit communément rattaché à *sājati* « fixer, attacher » : ne s'agirait-il pas plutôt d'une « corruption » de *sajya-s* (*sa* + *ḥyā*) « forme que le prâcrit a imposé au sanskrit classique » ? Au verso, Saussure a écrit : « Cher Monsieur, vous avez refait, sans la connaître, l'étymologie qui était habituellement donnée autrefois de *saḡḡa-* [sic], et que je crois parfaitement juste »²⁸ ; elle a été attaquée longtemps parce « que le comble de la bonne méthode était de *toujours* voir une syllabe radicale dans la 1^{re} syllabe ». Ou encore, Bally voit dans ταπεινός « qui se trouve bas ; insignifiant, humble » un adjectif construit sur un substantif *τάπος (thème ταπεσ-) qui serait au toponyme Τέμπεα, primitivement « dépression, enfoncement », ce que πένθος est à πάθος. « Etymologie plus que soutenable, confirme Saussure, et qui semble excellente. Vous oubliez de citer lat. *tempōrā* « les tempes = dépressions du crâne » »²⁹. Lorsque Saussure n'est pas d'accord, il le dit, mais avec quelle délicatesse ! « J'ose

²⁷ Cf. déjà le 2.9.1908 : « De longs mois vont sans doute passer sans que je puisse faire de la linguistique comparée ». Bally n'y pourra revenir vraiment que lorsqu'il sera lui-même chargé d'enseigner cette discipline.

²⁸ Ms.fr. 5134, f. 19-20 ; tel est bien le cas, cf. M. Mayrhofer, *Kurzgef. etymol. Wtb. des Altind.* III, 1976, 420 s.v. et I, 1956, 448 s.v. *ḥyā* f. « corde de l'arc ».

²⁹ *Ibid.* 23 ; c'est l'« Appendice I. Τέμπεα : ταπεινός : τάπος » à la « Contribution à la théorie du z voyelle » publiée par Bally dans les *MSL* 12, 1903, 329 ; F. de Saussure n'y est pas plus cité que dans le bref article que Bally donnera — sans référence au précédent ! — dans les *CFS* 2, 1942, 58-59 : « Latin *tempora*, grec Τέμπεα, ταπεινός » L'étymologie n'a guère convaincu : si Hj. Frisk se contente de « Anders Bally » (*Griech. etymol. Wtb.* II, 1970, s.v.), P. Chantraine y voit une « hypothèse spéculative » (*Dict. étymol. de la lgue gr.* IV, 1, 1977, s.v.).

émettre l'opinion, qu'il vaut mieux s'abstenir en linguistique, dès qu'il n'y a rien de précis à dire pour un rapprochement »³⁰.

Les communications faites par Bally à la Société de linguistique de Paris³¹, les articles qu'il a publiés dans ses *Mémoires* de 1900 à 1904 témoignent de l'intérêt prééminent qu'il accorde au grec – il restera toute sa vie, avec ferveur, helléniste et son dernier ouvrage, le *Manuel d'accentuation grecque* (1945) est, entre autres, un projet vieux de quarante ans³². Mais très tôt aussi, on le sait, ses recherches, stimulées par les besoins de son enseignement, portent sur la stylistique. Là encore, il sollicite l'avis du maître. En 1903 (très probablement), il l'interroge sur l'accent de la phrase, « dont, répondra Saussure, la ponctuation n'est qu'une expression intermittente », ajoutant en bas de page pour ce dernier mot : « intermittente parce que notre ponctuation veut se tenir à cheval sur deux principes absolument distincts : la coupe logique de la phrase et sa coupe oratoire (ou naturelle d'après le débit). Il y a longtemps que je proteste (dans mon for intérieur) contre la nécessité de mettre des virgules là où le débit n'en réclame pas, et réciproquement de n'en pas mettre là où elles seraient à leur place. – Louis Havet pose simplement le principe que la ponctuation est la manière qu'ont trouvée les hommes pour marquer l'accent de la phrase. Ce sera vrai quand on aura renoncé à ponctuer grammatiquement »³³. De son côté, F. de Saussure tient à l'opinion de Bally : au centre d'une grande partie de la correspondance, on trouve le vers saturnien et l'hypogramme ou anagramme. Faute de lettres de Bally, le détail du dialogue échappe. A quelle objection Saussure répond-il en affirmant que « LUCI[^]US contient sept phonèmes, non six, pour l'hypogramme. Des groupes comme *eo*, *iu* sont des triphones (*e[^]o*, *i[^]u*) et non des diphones » ?³⁴ Bally a conservé une page aux trois quarts blanche où Saussure a tracé, de sa magnifique écriture en fer forgé : « Introduction, 2^e cahier / *Les anagrammes homériques* / Dans notre supposition et

³⁰ Ms.fr. 5134, f. 25.

³¹ Présenté par F. de Saussure et A. Meillet, il y a été élu le 10.3.1900 et en fréquentera les séances avec assiduité du 5.12.1903 au 11.6.1904. Cf. à ce sujet la lettre de Saussure à Meillet du 9.2.1900, *CFS* 21, 1964, 97-98.

³² Le *Traité d'accentuation grecque* de J. Vendryes, Paris 1904, dont il a revu les épreuves, suscite de nombreuses observations de sa part, cf. plusieurs lettres à Niedermann d'avril 1904 et, déjà, la discussion à laquelle il a pris part le 19.12.1903 à la séance de la Société de linguistique, *BSL* n° 52 = 13/1, 1904, VII. Le Ms.fr. 5090 est une « Etude sur l'accentuation grecque » de 1907, constamment remaniée jusqu'en 1929. On appellera aussi les 8 vol. du « Vocabulaire idéologique de la prose attique » cités plus haut (Ms.fr. 5100-5107) et dont il s'entretient avec Niedermann dès le 13.11.1903.

³³ Ms.fr. 5134, f. 28.

³⁴ *Ibid.* f. 46, cf. aussi 47-48, et 51 sur l'anagramme de *Ἰασόων*.

si ce que je crois avoir observé n'est pas entièrement imaginaire, Homère pratiquerait couramment un genre de jeu phonique sur les mots ou sur les noms»³⁵. Durant l'été 1906, qu'il passe à Vufflens, Saussure prie Bally de faire des vérifications à la Bibliothèque publique et universitaire, de lui envoyer tel ouvrage, car il est «loin des sources et des dictionnaires complets» (18 juin), «jamais à court de questions, mais très à court de livres» (28 juin). Aussi passe-t-il des journées entières à mettre sur le papier des vers grecs lyriques et épiques, qu'il a en mémoire. «Pour moi, le Saturnien n'est plus autre chose que le pur et simple hexamètre épique grec, adapté...» (5 juillet). Bally lui a envoyé le *R̥gveda* : «c'est alors que des horizons sans fin se sont ouverts devant mes yeux» – lettre, importante, du 17 juillet à quoi il faut s'arrêter un instant. Dans son essai sur les anagrammes de F. de Saussure³⁶, Jean Starobinski publie une lettre du 14 juillet qui, demeurée dans les papiers Saussure, n'est certainement qu'un brouillon. En voici le début : «Merci de vos lignes à propos de ce que je vous écrivais l'autre jour. Avant même de répondre aux observations très justes que vous faites, je puis vous annoncer que je tiens maintenant la victoire sur toute la ligne. J'ai passé deux mois à interroger le monstre, et à n'opérer qu'à tâtons contre lui, mais depuis trois jours je ne marche plus qu'à coups de grosse artillerie». Le destinataire inconnu est aisément identifiable³⁷ puisque le 17 – trois jours plus tard – Saussure adresse à Bally une lettre de 16 pages, de même contenu et qui commence de façon presque identique³⁸ : «Je puis vous annoncer que je tiens la victoire sur toute la ligne. J'aurai tourné pendant deux mois autour du Saturnien que je ne savais trop par où attaquer, mais depuis deux jours la bataille est finie, l'ennemi en complète déroute»³⁹. Le post-scriptum garantit l'identification : «Pour différentes raisons je préfère, comme il était entendu, ne communiquer qu'à vous mes observations»⁴⁰. Mais Bally demeure sceptique et le 31 juillet, de Vufflens encore, Saussure lui envoie une longue défense de sa théorie sur l'anagramme homérique : ainsi, au début du chant IX de

³⁵ *Ibid.* f. 52.

³⁶ *Les mots sous les mots*, Paris 1971, 20 ; déjà, du même, «Le texte dans le texte», *Tel Quel* 37, 1969, 7-9 (avec fac-similé du manuscrit).

³⁷ Même remarque pour la lettre du 30 juin citée dans l'ouvrage (22, note) et peut-être pour le brouillon dont un extrait est donné 129-130.

³⁸ Elle mériterait d'être publiée intégralement, comme bien d'autres écrits de F. de Saussure figurant parmi les papiers Bally. La comparaison entre brouillon et lettre, lorsqu'elle est possible, serait aussi captivante.

³⁹ Ms.fr. 5134, f. 81.

l'Iliade, φῦκος ἔχευαν (v. 9) « est l'anagramme de φυ(λα)νάς ἔχον du v. 1, -λα- est dans παρ' ἑξ ἄλα qui précède φῦκος ἔχευαν », etc.⁴¹. Il y aura plus tard, les 13 avril et 7 septembre 1908, deux messages encore sur les anagrammes⁴², quelques mois donc avant que Saussure, assuré de « la fantasmagorie de l'affaire entière »⁴³, n'abandonne sa laborieuse quête.

La remise des *Mélanges de linguistique*, le 14 juillet 1908⁴⁴, donne à Charles Bally l'occasion de dire publiquement, dans une langue admirablement juste, tout ce qu'il doit à son maître : « vous êtes (...) un des rares linguistes de l'heure actuelle qui peuvent embrasser, dans une puissante synthèse, le domaine immense de la linguistique indo-germanique (...). Mais (...) toutes ces qualités pâlissent devant celles, pour ainsi dire intérieures et organiques, que votre enseignement révèle à chaque instant. Donner une idée de votre mode d'exposition est chose impossible, parce que c'est chose unique : c'est une imagination scientifique, la plus féconde qu'on puisse rêver, d'où s'échappent, comme en gerbes, les idées créatrices ; c'est une méthode à la fois souple et sévère qui, tout en contenant les écarts trop vifs de l'esprit, fait produire à l'effort le maximum ; c'est aussi une clarté de vision étonnante, qui répand la lumière sur les questions les plus obscures ; c'est enfin quelque chose d'indéfinissable, un je ne sais quoi qui révèle une nature d'artiste et qui sait ajouter une note de beauté et une sobre élégance à la discussion des problèmes les plus ardu »⁴⁵. Le 15 déjà, Saussure remercie Bally de ses propos de la veille, et lui apprend que « M. Meillet, venu pour la journée à Vufflens, vient de le quitter »⁴⁶. Le 1^{er} août, Saussure l'invite au Pailly sur Gex où il passe quelques jours au chalet Fatio avant

⁴⁰ Peu après, Saussure consultera également Meillet, cf. sa lettre du 23.9.1907, *CFS* 21, 1964, 107-115. J. Starobinski note de son côté : « Meillet, l'un des rares confidents (avec Charles Bally [dont il ne cite qu'ici le nom]) de la recherche des anagrammes », *op. cit.* 157 ; il a recueilli également le témoignage de L. Gautier et publié deux lettres reçues par celui-ci de F. de Saussure, les 28.8. et 29.10.1908 : *To honor Roman Jakobson* III, La Haye 1967, 1910 et *op. cit.* 138-139. Enfin c'est à L. Gautier aussi qu'on doit de connaître deux lettres de Saussure à Giovanni Pascoli – utilisées par J. Starobinski et publiées par G. Nava, *CFS* 24, 1968, 73-81 – qui ne sauraient d'ailleurs expliquer à elles seules l'abandon de Saussure.

⁴¹ Ms.fr. 5134, f. 91-92.

⁴² *Ibid.* f. 95-96 ; le second n'est pas millésimé, mais 1908 s'impose : il y est question des textes étudiés après celui d'Ange Politien.

⁴³ Dans la lettre citée à L. Gautier, du 28.8.1908.

⁴⁴ A 17 heures, à la Salle du Sénat de l'Université – comme Bally le communique à Niedermann.
⁴⁵ *Journal de Genève* du 18.7.1908, reproduit dans *Ferdinand de Saussure (1857-1913)*, plaquette d'hommages, Genève (1915, réimpr. 1962), 32-33.

⁴⁶ Ms.fr. 5004, f. 126. Cette visite pourrait expliquer l'absence d'une lettre de Meillet, suspectée par E. Benveniste, *CFS* 21, 1964, 91.

le repos forcé de Ragaz⁴⁷, et lui explique l'itinéraire : « un automobile public qui fait correspondance avec le tram Genève-Gex, monte deux fois par jour à la Faucille (...). Mon frère Léopold⁴⁸ habite un peu plus bas »⁴⁹. Les rapports épistolaires s'arrêtent là, du moins dans le fonds Bally – non que la moindre ombre soit apparue, mais F. de Saussure est assiégé par son cours de linguistique générale et Bally lui-même est surchargé⁵⁰. De plus, en août 1906, il a fait la connaissance d'Irma Baptistine Doutré, qui ne comprend rien à son travail (elle n'a reçu qu'une instruction élémentaire), mais, despotique, écarte ses amis, le contraint à un isolement cruel, à une quasi-clandestinité⁵¹ qui dureront huit ans, jusqu'à ce que Bally se résigne à l'épouser, le 14 juillet 1914, à Plainpalais, comme il l'annonce à ses amis⁵². Mais le 3 décembre 1915, « le directeur de la police centrale autorise Monsieur le directeur de l'Asile de Bel-Air à recevoir provisoirement dans son établissement M^{me} Bally Irma, atteinte d'aliénation mentale, suivant certificat de M. le docteur Ladame »⁵³. Le divorce est prononcé, par consentement mutuel, le 9 novembre 1917⁵⁴. Alice Bellicot, qui apparaît dès l'année suivante à l'horizon sentimental de Bally⁵⁵, est, au contraire, une admiratrice passionnée ; elle a dix-neuf ans de moins que lui, l'épouse en septembre 1929⁵⁶ et mourra nonagénaire, le 27 février 1974, au terme d'un veuvage tout entier consacré à la mémoire de son mari.

⁴⁷ Où l'ont « envoyé les docteurs pour trois semaines. Je déteste l'endroit », *ibid.* f. 130.

⁴⁸ Officier de marine au service de France, spécialiste réputé de l'astronomie chinoise, Léopold de S. (1866-1925) est le cinquième des neuf enfants de Henri de S. et de Louise, fille du comte Alexandre de Pourtalès.

⁴⁹ Ms.fr. 5004, f. 128.

⁵⁰ Le *Traité de stylistique* mobilise tous ses loisirs. A M. Niedermann, 24.11.1907 : « étant écrasé de travail », 9.6.1908 : « j'ai à faire par-dessus la tête ».

⁵¹ Par une lettre du 31.7.1913 à Niedermann, nous apprenons qu'il attend sa visite à Genève chez lui ou « j'irai vous trouver à votre hôtel, ce qui revient au même pour moi, car je suis absolument seul et prends mes repas au restaurant ».

⁵² A Niedermann, 23.7.1914 : « Mon mariage a entraîné, comme il est naturel, mille occupations d'autant plus tyranniques que le sens pratique me manque passablement (...). Je regrette que les circonstances ne vous permettent pas de venir à Genève : j'aurais eu plaisir à vous présenter ma femme ».

⁵³ Ms.fr. 5008, f. 469.

⁵⁴ *Ibid.* f. 490 ; les f. 357-490 relatent tout le détail de ce pénible échec.

⁵⁵ *Ibid.* f. 493-588 : correspondance de 72 pièces, la première lettre de Bally portant la date du 16.7.1918.

⁵⁶ Le faire-part est, dans le dossier Bally-Niedermann, la seule mention de l'événement. On y lit : « Mademoiselle Hélène-Alice Bretagne » – Bellicot devant être le nom, abandonné, d'un précédent mari dont je ne sais rien.

Les années 1912-1913 ont été dures, et Bally est très atteint dans son moral. Ainsi, le 16 janvier 1913, il confie à Max Niedermann : « Ma nomination [à la chaire genevoise qu'il espérait obtenir] se trouve renvoyée indéfiniment. Mes 21 années de travail à l'Université en qualité de privat-docent commencent à peser lourd sur mes épaules. Cette situation n'est plus admissible et j'ai décidé de m'informer si à l'étranger ou dans d'autres universités de la Suisse, je ne pourrais arriver à gagner mon pain. Si vous pouviez, à l'occasion, me signaler quelque démarche que je pourrais faire, vous me rendriez grand service (...). Vous le voyez, ma situation n'est guère réjouissante ; il se pourrait qu'on se prît à réfléchir si l'on savait que mes démarches dans le sens indiqué sont tout à fait actives ». Le sort va décider : F. de Saussure meurt à Vufflens, le 22 février 1913, dans sa 56^e année. « C'est une consolation, écrit Bally à Niedermann le 2 mars, de penser que vous partagez notre deuil à tous. J'aimerais pouvoir vous répondre à tête reposée et vous donner quelques détails sur la fin de notre maître, mais je suis littéralement débordé et dois me borner à vous envoyer un petit article de la Semaine littéraire⁵⁷ où j'ai essayé de dire sincèrement ce que de S. a été pour nous. Rien n'est encore décidé, comme bien vous pensez, à propos de sa succession ». Celle-ci sera pourtant réglée avec une diligence impossible aujourd'hui : Bally est élu le 20 juin et le 22 déjà, il remercie Niedermann de ses félicitations : « C'est un grand bonheur qui m'arrive, cette nomination comble mes vœux les plus chers – et pourtant vous ne vous étonnez pas s'il s'y mêle une grande tristesse à la pensée que mon avancement est en relation avec une perte douloureuse à laquelle j'ai peine à m'habituer. Aujourd'hui même j'ai fait, avec l'autorisation de Madame de S., un premier dépouillement des notes de mon maître. Que de science, de travail, de génie ! Mais pourrons-nous tirer quelque chose de tout cela ? ».

Commence alors pour Bally une longue période – quelque trois ans – de travail forcené, qu'il accomplira sans défaillance. A peine a-t-il, en 1913, publié *Le langage et la vie*⁵⁸ qu'il lui faut rédiger sa leçon d'ouverture du cours de linguistique générale (*Ferdinand de Saussure et l'état actuel des études linguistiques*), lue le 27 octobre à l'Aula et immédiatement éditée – elle

⁵⁷ N° 1000 du 1.3.1913, 104-105, reproduit dans la plaquette d'hommages (cf. note 45), 51-57.

⁵⁸ Le titre de l'opuscule deviendra celui d'un recueil qui, de 1926 (2^e éd.) à l'édition posthume de 1952, ne cessera de s'amplifier.

provoquera des remous inattendus⁵⁹ —, et préparer ses cours de l'hiver : « c'est maintenant que je sens la charge écrasante de mon nouvel enseignement ; il y a là matière à deux grandes chaires au moins », dit-il à Niedermann le 17 décembre déjà dans une lettre dont deux autres passages apportent d'utiles renseignements. Tout d'abord, « la famille de Saussure projette une réimpression des œuvres complètes de F. de S. ; c'est moi qui devrai m'en occuper »⁶⁰ ; la tâche, avec l'aide de Léopold Gautier, sera rondement menée : grâce à l'entremise de Wilhelm Streitberg⁶¹, un contrat est signé avec Winter (Heidelberg), mais si tout lui a été livré dans un temps record, l'impression s'éternise, la guerre l'interrompt et il faudra attendre 1922 pour que paraisse à Genève, aux éditions Sonor, le *Recueil des publications scientifiques* de F. de Saussure. — « Je m'occupe aussi avec Sechehaye, continue Bally, de la mise au point du *Cours de linguistique générale* de S. : grosse affaire aussi, grande responsabilité ! Meillet n'est pas d'accord, mais il n'a vu que des notes incomplètes d'un étudiant qui n'a pas suivi le dernier cours, le plus important. Il y a évidemment de l'aléa dans une telle entreprise. D'autre part, n'en rien donner au public me paraîtrait criminel ». Bally, très optimiste et aussi — on le verra — pressé, pense que le manuscrit sera achevé à la fin de l'année. Mais Sechehaye, malade, doit séjourner aux Ormonts (il ne pourra faire cours durant l'hiver 1913-1914)⁶² et, surtout, les deux amis travaillent de façon toute différente, comme en témoigne leur correspondance, dont nous ne pouvons donner ici que quelques extraits. Sechehaye à Bally, 15 septembre 1913 (« Les Rosiers », En Crétaz, Ormont-Dessus) :

⁵⁹ Meillet, pur comparatiste et historien (la « linguistique générale » consiste pour lui en des généralités sur les langues), « n'est pas content et se croit visé personnellement par certaines de mes critiques » (Bally a dénoncé la « hantise de l'indo-européen »), écrit Bally le 1.12.1913 à Niedermann qui publiera un compte rendu chaleureux dans les *Basler Nachrichten* du 16 décembre, ce dont Bally le remercie aussitôt (17.12) : « Il m'est d'autant plus précieux qu'il me console des déboires que m'a attirés cette pauvre petite brochure ; vous ai-je dit que M. Paul Oltramare est brouillé à mort avec moi, parce qu'il croit que j'ai voulu insulter à la mémoire de son père (voir p. 7) ? Vous pensez si une pareille idée a pu germer dans ma tête ! » (Bally n'a fait que lire la note rédigée par L. Gautier après sa conversation du 14.5.1910 avec Saussure où celui-ci rapporte sa découverte de la nasale sonante lors d'une lecture d'Hérodote « au Collège, en première, à une leçon de M. André Oltramare »!).

⁶⁰ Le projet est annoncé déjà dans une lettre du 26.6.1913 : « Les amis de S. pensent sérieusement à la réimpression des articles disséminés du maître et la famille partage cette idée. Je vous tiendrai au courant ».

⁶¹ W. Streitberg a écrit à Bally, de Munich, le 25.12.1913. Pourrait-on songer à deux volumes, le second contenant la « Vorlesung über Linguistique générale » si elle est « publizierbar » ? Le 12.3.1914 : Winter hésite, craignant une mauvaise affaire commerciale. Streitberg intervient encore énergiquement et le 29 avril, il se félicite que le contrat ait été signé. Mais le 23.11.1916 : la guerre, tout est tombé à l'eau, Winter est frappé d'interdit (Ms.fr. 5004, f. 307-315).

⁶² Sechehaye est donc bien à la Comballaz lorsqu'il achève, le 27.12.1913, la collation du 3^e cours, et le témoignage de M^{me} Sechehaye est confirmé, que R. Godel cite dans ses *SM* 96, note 8.

« Je fais une rédaction du cours en combinant les trois documents que j'ai sous les yeux »⁶³, et il expose les divers avantages de cette méthode. Bally répond aussitôt (18 septembre) : « Votre mode de collation ne correspond pas du tout au mien » ; Secheyaye rétorque le jour suivant : « Ma qualité de suppléant⁶⁴ me donne un véritable titre à être consulté ici » ; il faut un préavis de l'un et de l'autre, et « à la suite de ce préavis, soit l'un, soit l'autre, soit tous les deux recevrons de la famille seule compétente un mandat d'exécution »⁶⁵. La réponse de Bally n'est pas connue, mais il est certain que ces divergences n'ont jeté aucune ombre sur une amitié et une estime mutuelles. R. Godel l'a parfaitement montré et confirmé l'année dernière⁶⁶ ; Bally lui-même l'a publiquement déclaré dans le message que Victor Martin, alors doyen de la Faculté des lettres, lira aux obsèques de Secheyaye, le 4 juillet 1946 : « Il faut avoir travaillé en étroite collaboration avec Albert Secheyaye pour savoir à quel point ce savant, épris d'absolu, était doué de l'esprit de finesse. Avec un tact infini, il dégageait le sens caché de telle expression, résolvait telle contradiction apparente, combinait les éléments dissociés (...). Si le *Cours de linguistique générale* s'est imposé d'emblée à l'attention (...), c'est qu'il est cohérent et lumineux dans toutes ses parties, et Secheyaye a beaucoup contribué à ce résultat »⁶⁷. C'est un témoignage de poids, venant de celui qui, dans sa leçon d'ouverture, déclarait d'emblée : « personne peut-être plus que moi n'a eu le privilège, redoutable pour un successeur, de pénétrer jusqu'au tréfonds d'une pensée qui ne se cachait que trop bien » (p. 5).

La rédaction prit donc plus de temps qu'on ne l'avait pensé. Bally tient Niedermann au courant des progrès de l'entreprise : 21 mai 1915 « Secheyaye et moi mettons la dernière main au *Cours de Linguistique générale* ; tout sera terminé, je l'espère, vers le milieu de juin. Mais que ferons-nous du manuscrit ? A qui nous adresser ? ». Payot, Francke puisque

⁶³ Ce sont les notes de Francis Joseph, de M^{me} Secheyaye et de George Dégalier (cours III de 1910-11).

⁶⁴ Rappelons qu'A. Secheyaye (4.7.1870 - 2.7.1946), de cinq ans le cadet de Bally, était privat-docent à Genève depuis 1902 ; il ne deviendra prof. extraord. de théorie de la grammaire (enseignement créé pour lui) qu'en 1929 - le vieux-français s'y ajoutera en 1936 - et succédera à Bally, qui a donné sa dernière leçon le 1.7.1939, dans la chaire de linguistique générale. Mais il a suppléé Saussure en 1912-13 (et plus tard Bally en 1922 et 1930-31) et s'il n'a pu être candidat alors, c'est qu'il n'était pas également comparatiste.

⁶⁵ Ms.fr. 5004, f. 183-187.

⁶⁶ SM, chap. III : « Le travail des éditeurs », 95-129, et lors d'une causerie à l'Institut de linguistique de Berne, le 16.6.82.

⁶⁷ CFS 6, 1946-47, 65.

«Teubner lui-même renonce – comme vous me l'écrivez»? – 24 juillet 1915 : «Vous apprendrez sans doute avec plaisir que ce travail est terminé (...) et que nous sommes à la recherche d'un éditeur». Georg, Kundig, Payot, Attinger (auprès de qui M. Niedermann est personnellement intervenu) ont été pressentis; «nous avons reçu des offres des deux derniers seulement (...). M. J. Ronjat, le romaniste bien connu, séjourne en ce moment à Genève. Il a lu le manuscrit du *Cours* et trouve l'œuvre en tous points remarquable». – 25 octobre 1915 : «Pour le *Cours* nous sommes en pourparlers avec Payot, et si tout marche bien, le livre paraîtra – au dire de l'éditeur – au commencement de 1916». – 13 mars 1916 : «la publication (...) en est à sa dernière phase». – Enfin le 26 mai 1916 : le *Cours* «a paru plus tard que nous ne l'aurions désiré – et Payot [qui a accepté sans enthousiasme] m'écrit que le service de presse pour la Suisse est actuellement terminé»⁶⁸.

Si Bally s'est montré si impatient et désireux d'en finir au plus vite⁶⁹, c'est que dès octobre 1913, dans sa leçon inaugurale, il a fait connaître ce que sont, à ses yeux, les lignes de force du *Cours* : la langue parlée, par opposition à la langue écrite, est l'unique objet de la linguistique, la linguistique est la science des signes (lesquels sont arbitraires), elle est la partie la plus importante de la sémiologie (le terme ne devait guère être familier aux auditeurs de Bally qui, pourtant, ne l'accompagne d'aucun commentaire), il y a un irrémédiable dualisme entre la linguistique statique et la linguistique évolutive, etc. Bally ne se fût-il pas exprimé autrement s'il avait imaginé qu'il faudrait attendre jusqu'en 1916 pour en savoir davantage sur le *Cours*? Il ajoute «en terminant, quelques idées qui [lui] sont personnelles, tout en se rattachant étroitement à celles de F. de Saussure». Depuis des années, ses investigations portent sur sa langue maternelle, selon une méthode psychologique introspective, la seule possible. «Sans doute, l'introspection n'est pas plus nouvelle en linguistique qu'en psychologie; mais pour l'appliquer au langage, il faut oublier bien des choses : les notions fausses de la grammaire normative, la perpétuelle illusion créée par l'écriture et l'orthographe, l'étymologie, l'histoire. Puis, le terrain déblayé, il faut avoir soin de se placer dans la vie réelle et d'étudier de préférence les faits

⁶⁸ R. Godel, *SM* 96, pense avec raison que le *CLG* «a été publié dans les premiers mois de 1916», renvoyant (note 3) à un article d'A. Sechehaye, *Rev. des Igues romanes* 59, janvier-avril 1916 [paru après avril!], 46 : le *Cours* «que l'on vient de publier».

⁶⁹ «Trois ans ont donc suffi (...) pour élaborer, rédiger et faire imprimer l'ouvrage, ce qui paraît témoigner d'une certaine hâte»: R. Godel, *ibid.*

où notre être entier est en jeu. Alors toute la recherche doit se concentrer sur les rapports reliant la pensée au langage (...). Si vous avez retenu la distinction faite par F. de Saussure entre la langue et la parole, vous voyez sans peine (...) que l'introspection est la pierre de touche de cette distinction. Dirai-je que c'est sur ce point et par cette méthode que je suis arrivé à des conclusions un peu différentes de celles de mon maître?». C'est que «F. de Saussure était un intellectualiste convaincu ; son tempérament scientifique le poussait à chercher, et lui a fait trouver, ce qu'il y a dans toute langue, et dans le langage en général, de régulier, de géométrique, d'architectural» (p. 23). «Quant à moi, les circonstances ont voulu que je rencontre sa pensée en partant de l'extrémité opposée du champ d'observation. Dans mes leçons du Séminaire de français moderne (...), je fus amené à étudier les valeurs expressives du langage spontané (...), de la langue parlée dans la vie réelle. C'est à propos de cette face de la langue, et en pensant à la distinction saussurienne entre la parole et la langue, qu'un doute m'est venu. La langue parlée (...) ne m'est pas apparue purement intellectuelle, mais au contraire profondément affective et subjective dans ses moyens d'expression et d'action» (p. 24). Cette langue parlée n'est pas la parole, elle n'est pas «située en dehors de la langue». «La langue affective m'apparaît donc dans le globe de la langue tout entière, comme une zone périphérique qui enveloppe la langue normale ; elle participe de son caractère social, puisque tous les individus s'accordent sur les valeurs qu'elle contient ; ce caractère la distingue nettement de la parole (...). En somme, je reste fidèle à la distinction saussurienne entre la langue et la parole, mais j'annexe au domaine de la langue une province qu'on a beaucoup de peine à lui attribuer : la langue parlée envisagée dans son contenu affectif et subjectif. Elle réclame une étude spéciale : c'est cette étude que j'appelle la stylistique» (p. 26).

Cette longue citation nous a paru préférable à une vaine paraphrase. Avant d'en reprendre quelques traits, notons le jugement d'A. Sechehaye qui, de la Comballaz (Ormont-Dessous), le 23 novembre 1913 déjà, félicite Bally de sa leçon et de la vue d'ensemble qu'il y donne des principes saussuriens ; lui-même «n'a pas encore eu le loisir de s'en faire» une idée générale, car il travaille à la rédaction du *Cours* page par page. Il voit néanmoins dans cette doctrine «un corps de principes décisifs, lumineux, et de longue portée». Mais Bally est mieux placé que lui : «Je suis naturellement tenté de voir Saussure toujours un peu à travers mes idées et mon système» ; «il avait sur moi, entre autres avantages, d'être moins prompt à

la conclusion et moins doctrinaire (...). Vous avez l'air d'attribuer à de S. la paternité de toutes les parties de la théorie également (distinction de la langue écrite et de la langue parlée – la comparaison ne vaut que pour la restitution), tandis que les pièces maîtresses qui me semblent donner au système son originalité, sa puissance, je dirais, sont les distinctions entre la langue et la parole, et la séparation du statique et de l'évolutif». Et plus loin, sur la théorie personnelle de Bally : elle « me semble d'autant plus juste que j'en ai émis une toute semblable⁷⁰ (...). Il y a autour de la langue (...) un halo de faits en devenir. La question est de savoir si ce phénomène est d'origine purement affective. C'est ce dont je ne suis pas persuadé». Saussure l'a dit quelque part avant vous : « dans le domaine de la syntaxe langue et parole se confondent, se rencontrent sur une limite imprécise »⁷¹ – mais « l'état des notes [du *Cours*] est souvent trop mauvais pour qu'on puisse essayer de reconstituer ce que S. a dit ou aurait écrit »⁷². Mais laissons la confrontation – elle serait ici hors de propos et a d'ailleurs été exempte de toute animosité⁷³.

La stylistique telle que Bally l'expose en 1912 est bien connue alors de ceux qui ont suivi ses travaux et, en particulier, utilisent son *Précis* de 1905, puis le *Traité* de 1909⁷⁴. On n'en fera pas la revue⁷⁵, mais on s'arrêtera un instant à la communication présentée le 19 mai 1910 au Congrès des

⁷⁰ Allusion à son ouvrage *Programme et méthodes de la linguistique théorique*, Paris 1908, où il aborde en effet le problème qui occupe Bally (chap. VII sur la « science du langage affectif » et XII sur la « morphologie statique »), et à son article sur « La stylistique et la linguistique théorique » paru la même année dans les *Mélanges F. de Saussure* 155-187, où il présente et prolonge en quelque sorte la stylistique de Bally. Ce dernier en a été très heureux : « Vous ai-je dit, écrit-il à Niedermann le 3.7.1908, que l'article de M. Sechehaye pour les *Mélanges* de S. roule sur mes idées en stylistique, et notamment sur le Manuel [c'est le *Traité* de 1909] dont il a lu une partie [l'introduction : Sechehaye, *loc. cit.* 156], en sorte que de ce fait nous avons là une excellente réclame, en tout bien tout honneur, la critique de l'auteur étant très détaillée et très bienveillante ». Cf. note 74.

⁷¹ Faut-il invoquer ici le *CLG* 179 (2173) : « Mais il faut reconnaître que dans le domaine du syntagme il n'y a pas de limite tranchée entre le fait de langue (...) et le fait de parole » ? Les sources sont plus proches de la « citation » de Sechehaye, cf. *CLG/Engler* 2022, notamment III C 277 (p. 286) : « Ce n'est que dans la syntaxe en somme que se présentera un certain flottement ici entre ce qui est donné dans la langue et ce qui est laissé à l'initiative individuelle. La délimitation est difficile à faire ».

⁷² Ms.fr. 5004, f. 189.

⁷³ Outre l'article qu'on vient de mentionner, on rappellera les pages consacrées par Sechehaye à Bally dans sa présentation de « L'école genevoise de linguistique générale », *IF* 44, 1927, 9-17, et dans le *Journal de Genève* du 16.3.1929 où il dit que la stylistique est une « discipline que Ch. Bally a créée ».

⁷⁴ C'est M. Niedermann qui l'a demandé à Bally pour la « Sprachwissenschaftliche Gymnasialbibliothek » qu'il dirige chez Winter. L'élaboration et l'impression de l'ouvrage ont donné lieu à une correspondance de grand intérêt et parfois savoureuse.

⁷⁵ Nous n'énumérons pas davantage tous les articles consacrés à Bally – il suffit de renvoyer à ceux de J. Vendryes et de R. Godel parus dans les *CFS* 6, 1946-47.

néophilologues à Zurich et publiée peu après⁷⁶, sur « L'étude systématique des moyens d'expression ». Bally y veut répondre à deux questions : « quels sont les rapports qui unissent la parole à la pensée ? Quelles relations existe-t-il entre le langage et les formes typiques de la vie individuelle et de la vie en société ? » (p. 1). Elles sont essentielles bien que l'enseignement universitaire les ait jusqu'ici éludées, car il « est resté conservateur en un point capital : il ne conçoit pas encore de science linguistique qui ne soit pas historique. La grande innovation consistera à reconnaître qu'il y a, en dehors de l'histoire, une science théorique de l'expression qui étudie (ou étudiera) les formes linguistiques des faits de sensibilité, et en second lieu, qu'un état de langage peut être envisagé en lui-même et pour lui-même, abstraction faite du passé » (p. 3). Ces aspects sont « les éléments d'un vaste système, le système expressif (...). La science de l'expression pourrait être définie, au moins provisoirement, la face linguistique de la psychologie de la valeur » (p. 8), mais elle « ne peut être féconde que si elle s'appuie sur une méthode à la fois rigoureuse et naturelle, strictement fondée sur l'observation du langage de tout le monde, dégagée par conséquent de toute préoccupation rhétorique ou littéraire » (p. 10). En conclusion Bally répète qu'« à côté de l'étude *historique* des faits de langage, la linguistique doit faire une place à la *science de l'expression* et à l'*étude des états de langage* » (p. 13). On subodore là, certes, le souvenir d'entretiens avec F. de Saussure (nous y reviendrons), mais on constate aussi ce qui est propre à Bally. Cette phrase de la leçon d'ouverture : « oublier les notions fausses de la grammaire normative », elle a pour lui, dès le début, valeur programmatique ; il suffit de penser aux conférences de 1911 sur « La stylistique et l'enseignement secondaire »⁷⁷ ou de 1930 sur « La crise du français »⁷⁸, à tant d'autres pages encore où Bally fait figure de novateur. Il n'a cessé de montrer que les impropriétés de langage sont riches d'enseignement sur les tendances de la langue⁷⁹. Pareille lucidité exige aussi du courage : Bally aura naturellement contre lui les tardigrades de la tribu des « Ne dites pas... mais dites » qui

⁷⁶ *Die neueren Sprachen, Zeitschr. für den neuSprachl. Unterricht* 19/1, Marburg 1911, 1-18 = *A Geneva School Reader...* 53-71 ; paru également en brochure chez Eggimann, Genève (1911).

⁷⁷ P. 103-133 de M. Butts, Ch. Bally et al., *Les leçons de français dans l'enseignement secondaire. Sept conférences données à l'Université de Neuchâtel*, Saint-Blaise, Foyer solidariste, 1911 ; il existe un tiré à part (24 p.), et un résumé de 12 p. publié s. l. ni d. (Genève, février 1911).

⁷⁸ Conférences faites, à la demande du Département de l'instruction publique de Genève, en mai-juin 1930 et publiées chez Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris 1931 ; les p. 60-68 sont reprises dans *A Geneva School Reader...* 71-76.

⁷⁹ On entrevoit *La grammaire des fautes* d'Henri Frei, Paris 1929.

dénoncent avec vigueur ce suppôt du barbarisme, ce distributeur d'indulgences qui moque les règles saintes de leur grammaire. Bally sait à quoi s'en tenir : « une enquête sur le parler populaire est un ragoût peu appétissant pour un puriste, mais, pour ma part, j'ai le palais blindé » (à M. Niedermann, 26 juin 1913). Les témoignages d'approbation sont rares, mais de qualité. Ainsi cette lettre qu'Albert Béguin lui adresse le 2 juillet 1931 : « Je ne suis pas trop surpris de ce que vous me dites de l'accueil fait à votre livre [*La crise du français*] en Suisse ; il heurte de front les préjugés les mieux enracinés dans notre paradis de l'instruction publique, les préjugés qui sont sacrés aux yeux des régents. Vous bouleversez trop de choses établies (...). Ce que vous exigez des maîtres est considérable », mais « je sais que vos cours ont été pour moi une école dont je sens encore le bienfait très au-delà du domaine spécial de la linguistique, et dans tout le cours de mes travaux et de mes pensées »⁸⁰. Et Jean Marteau, qui signe « Crève-cœur » dans la *Tribune de Genève* y écrira (n° des 6-7 janvier 1951) : « une des tares de l'esprit universitaire, c'est qu'on ne doit travailler que sur de l'acquis. Les professeurs les plus éminents tombent dans ce travers, et je ne connais guère que Bally qui a fait exception ».

La vénération de Bally pour son maître est évidente ; les preuves en abondent dans ses lettres, dans ses écrits, jusqu'à la dédicace du *Traité*⁸¹ — le *Langage et la vie* portera, encore, « A la mémoire de Ferdinand de Saussure ». Lorsque, le 7 novembre 1907, Bally envoie à Niedermann ses « cahiers de notes prises au cours de Mr. de S. sur le dialecte homérique », il prend soin d'ajouter : « Gardez-les aussi longtemps que vous voudrez, mais ne m'en veuillez pas si je vous prie d'y veiller comme à la prune de vos yeux ; vous savez quel sentiment de pieuse admiration me dicte cette recommandation »⁸².

L'influence de Saussure est, de même, incontestable. Très tôt, Bally l'a relevé, il a pu s'entretenir avec le maître sur « le langage envisagé dans ses états et ses évolutions » ; s'il n'a pas eu seul ce privilège⁸³, ses contacts avec

⁸⁰ Ms.fr. 5001, f. 84-85.

⁸¹ A Niedermann, 9.6.1908 : « Le texte de ma stylistique est définitivement établi ; j'en ai soumis une partie à l'approbation de M. de S., qui acceptera très probablement la dédicace de l'ouvrage ».

⁸² M. Niedermann les lui retournera le 27.3.1908.

⁸³ Meillet affirme — un peu légèrement ? — que « les doctrines qu'il [F. de S.] a enseignées explicitement dans ces cours de linguistique générale [à Genève] sont celles dont s'inspirait déjà l'enseignement de grammaire comparée qu'il a donné vingt ans plus tôt à l'École des Hautes Études et que j'ai reçu. Je les retrouve telles qu'il était souvent possible de les deviner » (compte rendu du *CLG*, *BSL* 20, 1916, 33).

lui ont été particulièrement étroits ; ils l'ont marqué et Bally n'a d'ailleurs pas fait exception à la règle : quiconque entreprend de réfléchir sur les fondements de la linguistique générale doit se déterminer avant tout par rapport à F. de Saussure. Enfin, chaque fois que la doctrine lui a paru attaquée dans ses principes, il l'a défendue – ainsi contre O. Jespersen⁸⁴, E. Lerch⁸⁵, W. von Wartburg⁸⁶, Ed. Pichon et E. Benveniste⁸⁷, sans compter la déclaration « Pour l'arbitraire du signe » rédigée avec A. Sechehayé et H. Frei « à la suite d'une décision prise par le comité de la Société genevoise de linguistique le 7 juin 1941 »⁸⁸.

Disciple donc, mais d'une qualité qui n'a rien d'ancillaire. Jamais il n'a répété dévotement les leçons d'un maître qui lui a appris, d'abord, les exigences d'une discipline de contrôle et de rigueur. Cela s'est ajouté au caractère profondément original de sa pensée, l'a sans doute aidé aussi à en mieux cerner le contour. R. Godel, dans l'article de 1965 que nous citions au départ, a bien montré combien on a eu tort de prétendre que Bally était « le continuateur, l'interprète, le propagateur des idées de F. de Saussure » ; en réalité « ce serait faire tort à Saussure comme à Bally de ne voir dans celui-ci que le porte-parole de celui-là ». Du début « présaussurien » à la fin, l'œuvre de Bally est marqué d'un sceau, qui est, au travers des angoisses, des déboires, des incertitudes, l'exemplaire fidélité à ses premiers desseins.

J'ai eu une seule occasion de le rencontrer – le 1^{er} septembre 1945 à Worb près de Berne où Albert Debrunner avait pris l'initiative de réunir, pour la première fois, les linguistes suisses. L'octogénaire était bien tel qu'on me l'avait décrit – je me l'étais seulement imaginé plus grand (son « livret militaire » lui attribue 1,67 m !). Je ne savais que dire, mais il me mit aussitôt à l'aise, parlant de Giono, d'Éluard : « Tout est dans la poésie », expliquait-il. J'ai transcrit le soir même ces mots dans un agenda dont je n'ai conservé que cette page. J'y ai repensé bien des fois et j'ai mieux compris, lisant plus tard son article sur « La contrainte sociale dans le langage »⁸⁹, la conclusion qu'il lui avait donnée et que je lui emprunte – c'est un passage du *Mystère en pleine lumière* de Maurice Barrès : « Rien ne

⁸⁴ « Langue et parole » : *JPsych.* 23/7, 1926, 693-701.

⁸⁵ « En été : au printemps... » : *Festschr. E. Tappolet*, Bâle 1935, 9-15.

⁸⁶ « Synchronie et diachronie » : *Vox Rom.* 2, 1937, 345-352.

⁸⁷ « L'arbitraire du signe » : *Le Français mod.* 8, 1940, 193-206.

⁸⁸ *Acta Linguist.* 2, 1940-41, 165-169.

⁸⁹ *Revue intern. de sociologie* 35, 1927, 209-229 = *Le langage et la vie* ²1935, 175-202/³1965,

remplacera le travail intellectuel du poète. Rien ne me dispensera de me rendre compte de ce que j'ai éprouvé et surtout de me contraindre à l'exprimer. Je ne dispose que de mots trop clairs, trop précis. N'importe, c'est avec ces mots et à l'aide d'un thème concret qu'il faut que je produise sur mes lecteurs une impression voilée analogue à la mienne. J'essaie de saisir l'insaisissable, par ses deux ailes, ne laissât-il entre mes poings déçus qu'un vain nuage de plumes légères. C'est la lutte avec l'Ange, d'où l'on ne peut sortir que vaincu, mais d'une défaite qui a sa couronne»⁹⁰.

*Jetzkofenstrasse 4
CH-3038 Kirchlindach*

Il n'existe pas de bibliographie de Ch. Bally. Seule une liste de ses «principales publications» (38 numéros) figure en tête des *Mélanges de linguistique* qui lui ont été offerts en 1939. Nous avons tenté de combler cette lacune en exploitant, le mieux possible, toutes les sources à notre disposition. Nous ne saurions toutefois prétendre à l'exhaustivité. Ch. Bally lui-même n'avait pas conservé tous ses articles. Ainsi, pour ne prendre que cet exemple, il paraît avoir rendu compte régulièrement des fascicules du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, mais nous n'avons pu l'établir que pour les n° 1, 3, 7, 8, 13-18 (manquent donc probablement les n° 2, 4, 5-6, 9-12 dont l'identification eût requis des dépouillements démentis par rapport au résultat espéré). Le cas échéant, une liste complémentaire paraîtra dans l'un des prochains numéros des *CFS*.

Autant la dispersion des matériaux que l'exigence d'avoir, à chaque fois, le texte original sous les yeux impliquent un travail d'équipe. M. René Gmirz, assistant à l'Institut de linguistique de l'Université de Berne, s'est chargé de multiples recherches et vérifications. A Genève, Mlle Claire-A. Fozel, à qui a été confié l'examen des «Papiers Charles Bally» de la BPU (cf. ci-dessus p. 5, note 13), a fait, de son côté, de laborieux dépouillements et quantité de corrections. Ce catalogue leur doit donc beaucoup.

Les renvois à certaines sources écrites (Cac., Koerner, M., Reader, Scheidegger - voir les abréviations plus bas) sont parfois accompagnés des indications qu'ils doivent être corrigés. Les quelques extraits utilisés de la correspondance entre Ch. Bally et Max Niedermann sont

⁹⁰ Nous essayerons dans un autre article de caractériser explicitement l'œuvre et les idées de Bally par rapport à celles de F. de Saussure.

BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE
DES PUBLICATIONS DE CHARLES BALLY

(2 février 1865 – 10 avril 1947)

Il n'existe pas de bibliographie de Ch. Bally. Seule une liste de ses «principales publications» (38 numéros) figure en tête des *Mélanges de linguistique* qui lui ont été offerts en 1939. Nous avons tenté de combler cette lacune en explorant, le mieux possible, toutes les sources à notre disposition. Nous ne saurions toutefois prétendre à l'exhaustivité. Ch. Bally lui-même n'avait pas conservé tous ses articles. Ainsi, pour ne prendre que cet exemple, il paraît avoir rendu compte régulièrement des fascicules du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, mais nous n'avons pu l'établir que pour les n^{os} 1, 3, 7, 8, 13-18 (manquent donc probablement les n^{os} 2, 4, 5-6, 9-12 dont l'identification eût requis des dépouillements démesurés par rapport au résultat espéré). Le cas échéant, une liste complémentaire paraîtra dans l'un des prochains numéros des CFS.

Autant la dispersion des matériaux que l'exigence d'avoir, à chaque fois, le texte original sous les yeux impliquaient un travail d'équipe. M. Remo Gmür, assistant à l'Institut de linguistique de l'Université de Berne, s'est chargé de multiples recherches et vérifications. A Genève, Mlle Claire-A. Forel, à qui a été confié l'examen des «Papiers Charles Bally» de la BPU (cf. ci-dessus p. 5, note 13), a fait, de son côté, de laborieux dépouillements et quantité de contrôles. Ce catalogue leur doit donc beaucoup.

Les renvois à certaines sources écrites (Cat., Koerner, M, Reader, Scheidegger – voir les abréviations plus bas) sont parfois accompagnés des indications qu'elles donnent et qui doivent être rectifiées. Les quelques extraits utilisés de la correspondance entre Ch. Bally et Max Niedermann sont encore inédits (cf. ci-dessus p. 7, note 23). Enfin, placé devant un titre, l'astérisque désigne un compte rendu.

G. Redard

ABRÉVIATIONS

- BN Bibliothèque nationale, Berne.
- BPU Bibliothèque publique et universitaire, Genève.
- BSL Bulletin de la Société de linguistique de Paris.
- Cat. Catalogue des ouvrages, articles et mémoires publiés par les professeurs et privat-docents de l'Université (Documents pour servir à l'histoire de l'Université de Genève). — Pour Ch. B., Mlle Cl.-A. Forel a dépouillé les vol. 4, 1896, (période 1873-1895), 5, 1909 (1896-1907), 6, 1916 (1908-1913), 7, 1928 (1914-1926), 8, 1938 (1927-1937), 9, 1944 (1938-1942) et 10, 1948 (1943-1947). Dépendant des données fournies par les intéressés, ce catalogue est forcément lacunaire ; il a été peu utile dans notre cas.
- CFS Cahiers Ferdinand de Saussure.
- J. de G. Journal de Genève.
- JPs Journal de psychologie normale et pathologique.
- Koerner E.F.K. Koerner, *Bibliographia Saussureana 1870-1970*, Metuchen, N.J., The Scarecrow Press, 1972.
- M *Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally*, Genève, Georg, 1937, X-XII: Liste des principales publications de Ch. B. (38 numéros).
- MSL *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*.
- Reader R. Godel (éd.), *A Geneva School Reader in Linguistics*, Bloomington et Londres, Indiana University Press, 1969.
- Scheidegger Jean Scheidegger, *Arbitraire et motivation en français et en allemand. Examen critique des thèses de Charles Bally*, Berne, Francke, 1981 (*Romanica Helvetica* 94).
- Spitzer Leo Spitzer (éd.), *Meisterwerke der romanischen Sprachwissenschaft*, 2 vol., Munich, H. Hueber, 1930 — Le vol. 2 contient, outre une notice sur Ch. B. (339-340), trois extraits de ses œuvres: 132-137, 138-145, 148-150.
- T. de G. Tribune de Genève.
- VRom *Vox Romanica*.

1889

1. De Euripidis tragoediarum partibus lyricis quaestiunculae. Diss. inaug. Berlin, 4, 54 p. — La couverture (p. de titre) et le faux titre portent par erreur MDCCCXXXIX). Soutenance publique le 13.8.1889. « Adversarii erunt : R. Häusler, Dr. phil, F. J. Merchant, Stud. phil. [l'ex. de la BPU contient une note mscr. en latin de celui-ci], A. Pernoux, Stud. phil. » — M 1.

1894

2. La Plaka (Croquis athénien) : J. de G. 12.8., p. 2, 319 lignes (promenade à Athènes dans « le quartier de la Plaka, refuge d'une population vague et interlope, composée d'Albanais et de Grecs de la pire espèce, lieux célèbres par leur saleté, sorte de cour des Miracles où la voirie est faite par les chiens errants et la police par les assassins »).

1895

3. Fuite des choses [poème de 5 quatrains d'alexandrins] : Almanach de Genève 1895, 2^e série, n^o 1. Reprod. T. de G. 21.7.47 dans un article d'Ed. Martinet : Quand les savants genevois taquinent les muses.

1899

4. Les langues classiques sont-elles des langues mortes? Quelques réflexions sur l'enseignement du grec et du latin. Bâle et Genève, Georg, 36 p. (s.d. ; au pied de la p. 35 — la dernière : « Genève, avril 1899 »). — M 2.

1901

5. Société de linguistique de Paris, séance du 1^{er} décembre 1900 : « Il est donné lecture d'un travail de M. Charles Bally sur le mot grec πάροψ [qui] désignait à la fois la sauterelle et une espèce de guêpe » (résumé de 16 lignes). « M. Bally termine par l'examen de quelques noms de lieu grecs dérivant d'un nom de plante ou d'animal » (résumé de 3 lignes) : BSL n^o 49 = 11/3, CXXXII.
6. Ἀκρασία : MSL 12/1, 60-66. Cf. BSL n^o 49 = 11/3, 1901, CXL : séance du 2 février 1901 : « Il est donné lecture d'un travail de M. Charles Bally sur le grec ἀκρασία » (résumé de 6 lignes).

1903

7. Contribution à la théorie du *z* voyelle: MSL 12/5, 314-330. P. 329: appendice I. τέμπη : ταπεινός : τάφος (cf. n° 101). — M 3 (1902).
8. Les diphtongues φ , $\bar{\alpha}$, η de l'attique: MSL 13/1, 1-25. — M 4: Les diphtongues longues de l'attique; titre repris par Koerner n° 1448a (1905/06) et Reader 8 et 21.

1904

9. Société de linguistique de Paris, séance du 5 décembre 1903: «M. Ch. Bally étudie l'alternance λ/ρ en grec» (résumé de 13 lignes): BSL n° 52 = 13/1, IV.
10. Société de linguistique de Paris, séance du 13 février 1904: «M. Bally propose d'admettre en grec un nouveau traitement du groupe $\delta\mu-$ à savoir $\beta\delta-$ — (par $\delta\beta-$ ou $\mu\delta-$ comme intermédiaire)» (résumé de 6 lignes): BSL n° 52 = 13/1, XIII-XIV.
11. *Max Niedermann, Spécimen d'un précis de phonétique historique du latin à l'usage des gymnases, (lycées et athénées. Esquisse linguistique, annexée au Rapport annuel du Gymnase de) La Chaux-de-Fonds (sur l'exercice 1903/04), 1904: La Suisse universitaire, revue critique des enseignements supérieur, secondaire et normal, 10/1, Genève, sept.-oct., 32 (une lettre du rédacteur, F.-F. Roget, du 10.10.1906, conservée à la BN, annonce que le périodique a cessé de paraître; le compte rendu de Ch. B. n'a été identifié que grâce à l'allusion contenue dans une lettre de Ch. B. à Max Niedermann, du 19.9.1904).

1905

12. Précis de stylistique. Esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du français moderne. Genève, Eggimann, s.d., 6, 185 p. — M 5 (1905, 183 p.); Koerner n° 1448 (... méthode sur l'étude...). L'Avant-propos, p. 5, est daté «Genève, juin 1905». P. 83-87 reproduit Spitzer 148-150: L'étude des synonymes; c'est la fin du chap. III sur Les synonymes, complètement remaniée (variantes presque à chaque ligne, souvent remarquables, p. ex. «un ensemble de caractères sémantiques» 84 = «un ensemble de valeurs sémantiques» Spitzer 149, etc.).

13. *Alexis François, *La grammaire du purisme et l'Académie française*, Paris, Société nouvelle de librairie, 1905 : T. de G. 2/3.7, p. 8, 269 lignes (en petit corps!).

1908

14. Un essai de synthèse linguistique [*A. Secheyne, *Programme et méthodes de la linguistique théorique*, Paris, Champion (etc.), 1908] : J. de G. 12.3, p. 1, 264 lignes.
15. Accent grec, accent védique, accent indo-européen : *Mélanges de linguistique...* Ferdinand de Saussure, Paris, Champion (réimpr. Genève, Slatkine, 1976), 3-9. — M 6.
16. Maître et disciples : J. de G. 18.7, p. 2, 209 lignes (discours prononcé par Ch. B. lors de la remise d'un vol. de *Mélanges* à F. de Saussure, le 14.7., cf. J. de G. 15.7). 43 lignes sont citées par Ed. Favre dans son allocution à la séance du 27.2.1913 de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève : Ferdinand de Saussure (1857-1913) (plaquette d'hommages), Genève s.d. (1915, réimpr. 1962), 32-33 — Cat. (J. de G. 7.5.1908).

1909

17. *Batteux et les Allemands* [*A. Manfred Schenker, *Charles Batteux und seine Nachahmungstheorie in Deutschland*, Leipzig, Haessel, 1909] : J. de G. 7.5., p. 2, 62 lignes.
18. *Traité de stylistique française*. Heidelberg, Winter, et Paris, Klincksieck, 2 vol., 20, 331 et 7, 264 p. (Indogerm. Bibliothek, Abt. 2 : Sprachwiss. Gymnasialbibliothek 3). — M 7 ; M. Leroy, *Les grands courants de la linguistique moderne*, Bruxelles, 1971, 76² : *Précis (...)* 1905, *Traité (...)* 1904, 1951 — Réimpr. ou nouv. éd. : 1919 (2^e vol.), 1921 (1^{er} vol. ; § 253-256 remaniés reprod. Spitzer 132-137, cf. 339-340 notice sur Bally : « für diese Sammlung eigens revidiert ») ; 1933 (vol. 2) ; 1951, vol. 1 et 2, nouv. tirage, Genève, Georg et Paris, Klincksieck. Plusieurs réimpr. 1963-1970 (vol. 1^s, vol. 2⁴), Genève, Georg.
19. B. Pautex, *Recueil de mots français par ordre des matières, accompagné d'une notice orthographique*. 52^e éd. entièrement revue, corrigée et augmentée par Ch. Bally. Genève, chez les principaux libraires et chez l'éditeur, M^{me} Pautex-Ruffini, 3, rue de Cornavin, 8, 127 p. L'avant-

propos de Ch. B. (V-VI) est daté «Genève, juin 1909», cf. carte de Ch. B. à Max Niedermann du 1.2.09 : «des raisons de famille m'ont forcé d'accepter un travail ingrat (...) : la revision d'un vocabulaire français fait autrefois par un mien grand-oncle, B. Pautex». L'ouvrage, «adopté par l'Université de France», eut une grande fortune : 53^e éd. 1910 avec, ajouté à celui de la 52^e éd., un avant-propos de 3 lignes daté «Genève, juin 1910»; 54^e éd. 1912, seule la date de l'avant-propos est changée : «Genève, janvier 1912»; 55^e éd., inconnue du catalogue de la BPU et de la BN; 56^e éd. 1917 = 54^e éd. avec changement de date de l'avant-propos : «Genève, février 1917». Puis : B. Pautex, Recueil de mots français, éd. revue et augmentée par Ch. Bally, Lausanne, Payot, 1943, 4, 128 p. (même avant-propos, non daté, qu'en 1909), réimpr. (apparemment la dernière) 1947.

1910

20. *Albert Dauzat, La langue française d'aujourd'hui, Paris 1908. Literaturlblatt für german. und roman. Philol. 31/6, 195-199.
21. Plan d'un cours de stylistique. S.l. ni d., 8 p. — P. 8 : «Genève, juillet 1910»; p. 2 : «Les renvois indiqués entre parenthèses se rapportent au Traité de stylistique française...» (Cf. n° 18). — BPU : Genève 1910, impr. A. Kundig.
22. La stylistique française de 1905 à 1909 : Vollmöller's romanischer Jahresbericht 11, 189-196 (pour la suite, cf. n° 35). — M 8.

1911

23. L'étude systématique des moyens d'expression : Die neueren Sprachen, Zeitschr. für den neusprachlichen Unterricht 19/1, 1-18. P. 1¹ : «Communication faite le 19 mai 1910 au Congrès des néophilologues à Zurich». — M 10 : Genève, Eggimann, 1910 (de fait s.d., mais la p. 4 de la couverture indique le tome de la revue ; la source de l'erreur est probablement la Leçon d'ouverture de 1913 [cf. n° 32] où, parmi les ouvrages «du même auteur», figure ce titre avec la date de 1910). Reprod. Reader 53-71. Le tiré à part a la même pagination, mais une autre couverture, cf. lettre de Ch. B. à Max Niedermann du 26.7.1911 : «Oui, la brochure «La stylistique et l'enseignement secondaire» se vend à part, de même que «L'étude systématique (...)»».

24. La stylistique et l'enseignement secondaire. S.l. ni d., 12 p. — P. 12 : « Genève, février 1911 » ; p. 3-6 : « Résumé du sujet » ; p. 7-9 : « Spécimen d'article d'un dictionnaire idéologique en préparation (les chiffres renvoient aux paragraphes du Tableau synoptique placé à la fin de mon Traité de stylistique française) » ; p. 10-12 : « Spécimens d'exercices (les chiffres renvoient aux numéros des exercices de mon Traité de stylistique française) ». Cf. nos 18, 25 et, pour le tiré à part, n° 23.
25. La stylistique et l'enseignement secondaire : M. Butts, Ch. Bally, J. Cart et al., Les leçons de français dans l'enseignement secondaire. Sept conférences données à l'Université de Neuchâtel, Saint-Blaise, Foyer solidariste, 103-133. — P. 103¹ : « l'auteur avait fait distribuer à ses auditeurs un programme explicatif. Les indications qu'il contient ont été publiées ailleurs [... Cf. n° 23]. On trouvera à la suite de cette conférence des spécimens d'exercices qui figuraient également en partie dans cette brochure ». — Cf. n° 24.

1912

26. Stylistique et linguistique générale : Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen 128 (n.s. 28), 87-126. — P. 87 : « Les remarques qui suivent m'ont été suggérées par la lecture d'un ouvrage de M. Fritz Strohmeyer, Der Stil der französischen Sprache (Berlin, Weidmann, 1910) » ; p. 126 : « Genève, octobre 1911 ». — M 11. Reprod. dans Le langage et la vie, à partir de l'édition de 1926, cf. n° 52. — Ch. B. y renvoie dans l'art. n° 45, 4 par « Herrigs Archiv », du nom du fondateur de la revue, Ludwig Herrig (Cl.-A. Forel).
27. Encore le latin ! A propos d'une publication récente [*Ch. Burnier et André Oltramare, Chrestomathie latine, Lausanne, Payot, 1912] : J. de G. 18.6, p. 1, 188 lignes.
28. Nos artistes à l'étranger : J. de G. 25.8, p. 4, 36 lignes (compte rendu d'un concert donné le 22.8 au Grand-Cercle d'Aix-les-Bains par « deux jeunes artistes genevois », Alfred Burgy, violoncelliste, et Marcelle Grosset, élève de Marie Panthès). — Non signé : la référence est de la main de Ch. B., la signature de celle d'Alice Bally.
29. Le style indirect libre en français moderne : Germanisch-romanische Monatsschrift 4, 549-556, 597-606. — M 12 (Monatschrift).

1913

30. Le langage et la vie. Genève, Atar, 113 p. — P. 8. : « les idées exposées ici ont fait l'objet de conférences prononcées à l'Aula de l'Université de Genève les 9 et 13 décembre 1912 et à la Sorbonne les 14 et 17 février 1913 ». — M 13 (130 p.), Reader 21⁹⁰ (111 p.). Cf. nos 52, 73, 106.
31. Ferdinand de Saussure: La Semaine littéraire 1.3 (n° 1000), 104-105. Reprod. Ferdinand de Saussure... (cf. n° 16), 51-57.
32. Ferdinand de Saussure et l'état actuel des études linguistiques. Leçon d'ouverture du cours de linguistique générale, lue le 27 octobre 1913, à l'Aula de l'Université. Genève, Atar, s.d., 30 p. (29-30 : Publications de Ferdinand de Saussure). — M 16 (29 p.). Reprod. dans le *Langage et la vie* ³1952, 147 ss., cf. n° 106 et le même ouvrage ²1926 (n° 52) où l'opuscule est cité parmi les ouvrages « du même auteur » avec la mention : « Genève, chez l'auteur, 1913 ».
33. Le style parlé [* S. Eynard, *Le style parlé. Essai de stylistique pratique*, Paris, Fischbacher, 1913]: J. de G. 8.12, p. 1, 182 lignes.

1914

34. Figures de pensée et formes linguistiques: Germanisch-romanische Monatsschrift 6, 405-422, 456-470. — M 17 (Monatsschrift).

1915

35. Stylistique générale et stylistique française, 1909-1913: Vollmöller's romanischer Jahresbericht 13, 190-210 (cf. n° 22). — M 9 (titre inexact: *La stylistique française de 1909 à 1913*); Cat. (id., de plus: 1913, 190-213).

1916

36. Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, publié par Charles Bally et Albert Sechehaye avec la collaboration de Albert Riedlinger, Lausanne et Paris, Payot, 337 p. — M 18. Ch. B. et A. S. ont signé la préface, 7-11, et ajouté une préface de 4 lignes à la 2^e éd. (Paris, Payot, 1922) et une autre de 2 lignes aux 3^e (1931) et suiv. On a volontairement omis de donner ici la liste des réimpressions, traductions, etc. du CLG.

1919

37. *Max Niedermann, Essais d'étymologie et de critique verbale latines, Neuchâtel et Paris, Attinger, 1918: Indicateur d'histoire suisse, 50^e année, n.s. 17, 155-156.

1920

38. Impressionnisme et grammaire: Mélanges d'histoire littéraire et de philologie... Bernard Bouvier, (Genève), Sonor, 261-279. — M 19 (Impressionnisme). Cf. n° 69.

1921

39. Rapport sur le concours pour le prix Blondel: Dies academicus. Séance de distribution des prix de concours. Rapports du recteur et des jurys. Genève, Université (imprim. Kundig), 46-49. (Le prix Aloys Blondel fut cette année, sur proposition de Victor Martin et Ch. B., décerné à Georges Cuendet pour son «Essai sur la prononciation du grec en Egypte au IV^e siècle» de notre ère).
40. L'enseignement de la langue maternelle et la formation de l'esprit: Le Producteur, revue de culture générale appliquée 4 (2^e année), n° 11, juin 1921, 354-367. — M 14 (345 ss.). Reprod. dans Le langage et la vie, à partir de l'éd. de 1926, cf. n° 52.
41. Langage naturel et langage artificiel: JPs 17, 625-643. Reprod. sous le titre: Langage transmis et langage acquis (*sic* Scheidegger 121 avec réf. au JPs seulement) dans Le langage et la vie, à partir de l'éd. de 1926, cf. n° 52.
42. Comment une langue assimile les éléments étrangers; les emprunts linguistiques et leur valeur expressive [résumé]: Procès-verbal de la 13^e assemblée de l'Association des néophilologues suisses, le 3 octobre 1920, au gymnase de Bienne, Aarau, Sauerländer, 1921, 1-2.
43. *J. Marouzeau, La linguistique ou science du langage, Paris, Geuthner, 1921: J. de G. 16.10, p. 2, 44 lignes.

1922

44. Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure, Genève, Sonor, 6, 642 p. (réimpr. Genève, Slatkine, 1970). Ch. B. et Léopold Gautier ont réuni les textes, rédigé la préface (5-6, datée «Genève,

- mars 1921 »), l'index (608-636), la concordance des pages du Mémoire (1^{re} – 2^e éd. : Recueil, 637-638), la table des matières (639-640) et une liste d'*errata* (641). – M 23 (641 p.).
45. Copule zéro et faits connexes : BSL 23/1, 1-6 – P.6 : « Genève, mars 1922 ». – M 21 ; Kœrner n° 612 (1920).
46. La pensée et la langue : BSL 23/3, 117-137. – M 22. P. 117 : « Cet article n'est pas un compte rendu de l'important ouvrage qui en est l'occasion » [Ferdinand Brunot, *La pensée et la langue*, Paris, Masson, 1922].

1923

47. *J. Marouzeau, *Le latin. Dix causeries*, Paris, H. Didier, 1923 : J. de G. 30.7, p. 1, 163 lignes.

1925

48. Jules Ronjat [brève nécrologie] : J. de G. 22.1, p. 4, 23 lignes. – Non signé : la référence est de la main de Ch. B. (22 janvier 26 : corr. Cl.-A. Forel), la signature de celle d'Alice Bally. L'erreur de date est certaine : comme nous le signale R. Engler, le romaniste français Jules-Antoine R., priv.-doc. à l'Université de Genève, est décédé le 19.1.1925 dans sa 61^e année, cf. M. Roques, *Romania* 51, 1925, 315-316.
49. Une œuvre nationale : le Glossaire des patois de la Suisse romande [à l'occasion de la publication du 1^{er} fasc. *a-abord*, Neuchâtel et Paris, Attinger, 1924] : T. de G. 10.2, p. 1, 118 lignes, 1 ill.
50. Valeur aspective de *en* en français moderne : *Mélanges linguistiques...* J. Vendryès, Paris, Champion, 1-8. – M 24 (Vendryès ; de même Scheidegger 121).
51. L'adverbe *tout* en français moderne : *Mélanges...* Paul Boyer, Paris, Champion, 22-29. – M 25. Reprod. Spitzer 138-145.

1926

52. *Le langage et la vie*. Paris, Payot, 237 p. – M 14 (236 p.), Reader 21⁹⁰ (id.). Préface (datée « Genève, octobre 1925 ») 9 : « je réunis ici en volume diverses publications relatives à des problèmes fondamentaux de linguistique générale. Deux d'entre elles (...) sont reproduites avec des modifications importantes » [cf. n^{os} 26, 30], deux « sans changements

- importants» [cf. n^{os} 40, 41]. «L'Essai sur le mécanisme de l'expressivité linguistique est inédit : il s'inspire d'une communication faite le 30 mai 1925 à la Société de Philosophie de Genève». Trad. japonaise par Hideo Kobayashi : *Seikatsu-hyōgen no gengo-gaku*, Tōkyō 1929, 53, 508 p. Cf. n^{os} 30, 73, 106.
53. Le soixantième anniversaire d'un grand linguiste suisse [Louis Gauchat] : T. de G. 6.2, p. 1, 164 lignes, portr.
54. Langue et parole : JPs 23/7, 693-701. P. 693¹ : «Leçon d'ouverture d'un cours sur le langage et la vie sociale, faite à l'Université de Genève le 13 avril 1926». — M 27, Reader 22⁹⁶ (293-301).
55. *Glossaire des patois de la Suisse romande, fasc. 3 *adosser* — *agripper*, Neuchâtel et Paris, Attinger, 1926 : T. de G. 23.6, p. 7, 21 lignes.
56. La structure logique de la phrase [*A. Secheyay, *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris, Champion, 1926] : J. de G. 5.7, p. 1, 82 lignes.
57. Le rythme linguistique et sa signification sociale : Compte rendu du premier Congrès du rythme, Genève, Institut Jaques-Dalcroze, 253-263. — M 28.
58. L'expression des idées de sphère personnelle et de solidarité dans les langues indo-européennes : *Festschrift Louis Gauchat*, Aarau, Sauerländer, 68-78. — M 26.

1927

59. La contrainte sociale dans le langage : *Revue internat. de sociologie* 35/5-6, 209-229. P. 209¹ : «D'après une communication faite le 7 janvier 1927 à la Société de Sociologie de Genève». — M 15. Reprod. dans *Le langage et la vie*, à partir de l'éd. de 1935, cf. n^o 73.
60. Note sur la langue parlée (à propos d'un livre récent) [*J. B. Hofmann, *Die lateinische Umgangssprache*, Heidelberg, Winter, 1926] : *Die neueren Sprachen*, *Zeitschr. für den Unterricht im Englischen, Französischen, Italienischen und Spanischen* 35, 122-126. — M 29.
61. *M. Portier et F. Ruchon, *Prose parlée et prose écrite*, Genève, Université (Séminaire, Ecole pratique et cours de vacances de français moderne), 1926 : *Die neueren Sprachen*, *Zeitschr. für den Unterricht im Englischen, Französischen, Italienischen und Spanischen* 35, 227-228.

1928

62. Réponse [avec A. Sechehaye] à la question IV proposée par le Congrès: «Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la grammaire d'une langue quelconque?»: Actes du premier Congrès international de linguistes à La Haye du 10-15 avril 1928, Leyde, A. W. Sijthoff, s.d., 36-53. Ch. B. a lu l'exposé, daté «Genève, novembre 1927», lors de la 3^e réunion générale, le 12.4.1928, cf. *ibid.* 84. Le même texte figure déjà dans l'opuscule «Propositions. Premier Congrès international de Linguistes à La Haye (Binnenhof) du 10-15 avril 1928», Nimègue, Librairie Richelle, s.d., 39-57, adressé par avance (fin 1927 – début 1928?) aux membres du Congrès. – M 30 (33-53); Scheidegger 121 (33-36).

1930

63. Antiphrase et style indirect libre: A Grammatical Miscellany offered to Otto Jespersen..., Copenhague, 331-340. – M 31.
64. L'apprentissage de la lecture [*R. Dottrens et E. Margairaz, L'apprentissage de la lecture par la méthode globale, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1930]: J. de G. 14.7, p. 1, 110 lignes.

1931

65. *Glossaire des patois de la Suisse romande, fasc. 7 *anbròhlyai – anpoursè*, Neuchâtel et Paris, Attinger, 1930: T. de G. 14.2, p. 5, 66 lignes.
66. La crise du français. Notre langue maternelle à l'école. Neuchâtel et Paris, Delachaux et Niestlé, s.d., 153 p. – M 33 (1931, 152 p.). P. 7: «Genève, septembre 1930» (développement de 5 conférences faites à la demande du Département de l'instruction publique de Genève, «qui eurent lieu en l'Aula de l'Université les 14, 21, 28 mai et 11 juin [1930]»). P. 60-68 reprod. Reader 71-76.

1932

67. Linguistique générale et linguistique française. Paris, Ernest Leroux, 410 p. (préface datée «Genève, janvier 1932»). – M 34. Cf. n^{os} 103, 108.
68. *Glossaire des patois de la Suisse romande, fasc. 8 *anpoutrè – apothicaire*, Neuchâtel et Paris, Attinger, 1931: T. de G. 13.5, p. 7, 43 lignes.

69. Impresionismo y gramática. Colección de estudios estilísticos 2 : Ch. B., E. Richter, A. Alonso, R. Lida, El impresionismo en el lenguaje, Buenos Aires, Facultad de filosofía y letras – Instituto de filología, 1-45.– P. 3-5 introd. de Ch. B. non reprise dans le tiré à part, *ibid.*, 41 p. [réimpr. 1936]. Trad. annotée par A. Alonso et R. Lida du n° 38, avec *in fine* une «Nota a la traducción española» de Ch. B. (tiré à part 40-41).– M 20.

1933

70. Les notions grammaticales d'absolu et de relatif. JPs 30/1-4, 341-354.– M 35.
71. Spécimens de concordance entre la structure grammaticale et le système phonologique [Français. Allemand. Latin] : Actes du 2^e Congrès international de linguistes, Genève 25-29 août 1931, Paris, A. Maisonneuve, 116-118.– M 32.

1934

72. Un nouveau dictionnaire idéologique [*F. Dornseiff, Der deutsche Wortschatz nach Sachgruppen, Berlin et Leipzig, de Gruyter, 1934] : J. de G. 24.9, p. 3, 211 lignes.

1935

73. Le langage et la vie. Nouv. éd. revue et augmentée. Zurich, Max Nihans, 229 p. (p. 1-2 = f. de garde) (Romanica Helvetica, series linguistica, 1).– M 15 ; Reader 21⁹⁰ (227 p.). D'après Linguistique générale et linguistique française 436 [cf. n° 108] : 1936! – Préf., datée «Genève, mai 1935», 10 : «Le fond et la forme ont bénéficié – je l'espère du moins – de très nombreuses modifications et adjonctions», notamment aux p. «35, 42-45, 66, 82, 116, 117, 118, 126, 129, 131, 134-136, 139, 144-147, 162, 163, 167, 169, 178, 189, 214, 215». C'est une «introduction à un ouvrage plus technique, Linguistique générale [... cf. n° 67]». Au contenu du n° 52 ont été ajoutés une «note inédite sur le rôle du latin dans la formation de l'esprit» (= «Pourquoi apprend-on le latin?» 222-224), l'article, «reproduit avec quelques retouches», sur «La contrainte sociale dans le langage» (175-202, cf. n° 59) et un index «qui manquait dans la première

- édition» (225-227). — Trad. japonaise par Hideo Koboyashi: *Gengō-katsudō to seikatsu*, Tōkyō, Iwanami, 1941, 16, 254 p. (? simple mention CFS 1, 1941, 98), réimpr. 1974. — Trad. espagnole par Amado Alonso: *El lenguaje y la vida*, Buenos Aires 1947, 248 p., portr. Cf. nos 30, 52, 106.
74. En été: au printemps, croire en Dieu: croire au diable: *Festschrift für Ernst Tappolet*, Bâle, Benno Schwabe, 9-15. — M 36.

1936

75. *Vox romanica* [à propos de la publication du 1^{er} fasc. de la revue, 1936]: J. de G. 25.5, p. 2, 67 lignes (46, lire: Jeanjaquet, non: Jean-Jacquet).
76. Antoine Meillet [I.I.II.1866-21.9.1936]: J. de G. 28.9, p. 2, 99 lignes (79-80 lire: Arménie, non: Amérique). — Non signé; le J. de G. du 29.9 précise que l'auteur est Ch. B. et que «la signature est accidentellement tombée». Cf. n° 80.

1937

77. Encore la langue maternelle [*Plan d'études et Instructions pédagogiques pour les trois premiers degrés de l'école primaire. Ministère (belge) de l'instruction publique, arrêté du 13.5.1936]: J. de G. 18.1, p. 1-2, 203 lignes.
78. *Le Glossaire des patois de la Suisse romande* [*Fasc. 13 *aval - babut*, Neuchâtel et Paris, Attinger, 1936]: T. de G. 6.3, p. 7, 119 lignes.
79. *La langue maternelle: L'Illustré* (hebdomadaire romand) 1937, n° 19, p. 586-587, 136 lignes. Reprod. sans indication de source dans le bulletin de l'Association des Anciennes Elèves de l'Ecole Supérieure des Jeunes Filles, Genève 1953, 5-7.
80. Antoine Meillet †: VRom 2/1, janvier-juin, 334-335. — M 38. Cf. n° 76.
81. Synchronie et diachronie: VRom 2/2, juillet-déc., 345-352. — M 37 (53-60; c'est aussi la pagination, inexplicquée, du tiré à part et plusieurs fois citée, cf. p. ex. *Linguistique générale et linguistique française* [n° 108] 436, E. Hubschmied, *Ueber Praefixverben, besonders im Berndeutschen*, thèse Zurich, Winterthour 1955, XIV), Scheidegger 121 (sans explication: 53-60, 345-352).

1938

82. * Glossaire des patois de la Suisse romande, fasc. 14 *bai* – *barillon*, Neuchâtel et Paris, Attinger, 1937 : T. de G. 24.2, p. 6, 86 lignes.

1939

83. Qu'est-ce qu'un signe? : JPs 36, 161-174. – P. 161¹ : « Ce travail est le développement de conférences faites à Genève en 1935 et 1937 et à Zurich en 1938 ». Reprod. Reader 87-100.
84. Le Glossaire des patois de la Suisse romande [* Fasc. 15 *barin* – *bèlind-zon*, Neuchâtel et Paris, Attinger, 1938] : T. de G. 9.6, p. 6, 82 lignes.
85. Ernest Tappolet [21.10.1870-2.11.1939] : La Suisse (quotidien genevois), 14.11, p. 5, 56 lignes.
86. Le Glossaire des patois de la Suisse romande [* Fasc. 16 *bêlître* – *bible*, Neuchâtel et Paris, Attinger, 1939] : T. de G. 5.3, p. 4, 79 lignes (lire 11 : majeure, 67 : par ses acceptions).
87. Sur la motivation des signes linguistiques : BSL 41/1, 75-88. P. 75¹ : « Cette étude reproduit, avec quelques variantes, un chapitre inédit de mon livre Linguistique générale et Linguistique française, 2^e édition, non encore parue ». Reprod. dans cet ouvrage ²1944-⁴1965, § 197-212, sous le titre : Le signe linguistique dans ses rapports avec la syntagmatique. Cf. nos 103, 108.
88. L'arbitraire du signe : Le Français moderne 8, 193-206. – Reader 22¹¹⁰ et Cat. : 3-16, pagination du tiré à part ; Koerner n° 615 (titre indu : L'arbitraire du signe : valeur et signification).
89. Albert Secheyay. Le savant [à l'occasion de son 70^e anniversaire, le 4.7.1940] : L'Essor (« Journal indépendant », bimensuel, Genève, dont A. S. fut longtemps directeur) 5.7, p. 2, 80 lignes.

1941

90. Pour l'arbitraire du signe [avec Albert Secheyay et Henri Frei] : Acta Linguistica 2, fasc. 3, 1940-41, 165-169. – P. 165¹ : « Cette déclaration a été rédigée à la suite d'une décision prise par le Comité de la Société genevoise de Linguistique, le 7 juin 1941 ». Reprod. Reader 191-195.
91. Le Glossaire des patois de la Suisse romande [* Fasc. 17 *bibòlon* – *bœuf*, Neuchâtel et Paris, Attinger, 1940] : T. de G. 15.4, p. 7, 106 lignes (lire 20 : apiculteurs, 63 : sont, 76 : *bó*, 79 : *bò*, 82 : le).

92. Intonation et syntaxe: CFS 1, 33-42. — Scheidegger 121 (33-412).
Reprod. Reader 101-109.
93. * O. Jespersen, Efficiency in linguistic change, Copenhague 1941
(Mém. Acad. danoise des sciences 27/4): CFS 1, 95-97.
94. * J. Marouzeau, Précis de stylistique française, Paris, Masson, 1941. —
* Paul Lang, Stilistisch-rhetorisches Arbeitsbuch, Aarau, Sauerländer,
1941: CFS 1, 98-99.
95. * Hans Nilsson-Ehle, Les adverbes en *-ment* compléments d'un verbe en
français moderne. Etude de classement syntaxique et sémantique, Lund
et Copenhague 1941: CFS 1, 99-100.
96. Ferdinand de Saussure, de Genève, 1857-1913: Grosse Schweizer Fors-
cher, 2^e éd. augmentée. Zurich, Atlantis, 306-307.

1942

97. Sabotage du français?: J. de G. 18.8, p. 1-2, 81 lignes. — Réponse à
un article de Mlle E. Lasserre, Le sabotage du français, paru *ibid.* 4.8,
p. 4, 31 lignes.
98. Un maître de la philologie romane: Louis Gauchat [12.1.1866-
22.8.1942]: T. de G. 30/31.8, p. 7, 132 lignes, portr.
99. Le Glossaire des patois de la Suisse romande [* Fasc. 18 *bœuf* — *bør-
dan·na*, Neuchâtel et Paris, Attinger, 1941-1942]: T. de G. 22.9,
p. 4, 117 lignes.
100. Syntaxe de la modalité explicite: CFS 2, 3-13. — Scheidegger 121
(3-14). Reprod. Reader 109-119.
101. Latin *tempora*, grec τέμνη, ταπεινός: CFS 2, 58-59. — Scheideg-
ger 121 (A propos d'étymologies, ..., 57-59; c'est le titre de l'art. de W.
Borgeaud, 57-58). Cf. n° 7.

1944

102. [Préface à] Maurice d'Hartoy, Initiation au langage des gens de mer,
Genève, Georg, I-V. — Texte publié d'abord dans la T. de G. du
29.8.44, p. 7, 100 lignes: A propos d'un livre sur le langage des gens
de mer («que va publier M. d'H.»).
103. Linguistique générale et linguistique française, 2^e éd. refondue et aug-
mentée. Berne, Francke, 440 p. Préface (datée «Genève, le 12 septem-
bre 1944») 9: «J'ai pu refondre des parties essentielles de l'ouvrage et
en faire, à bien des égards, un livre nouveau». Reprod. § 600-604: Le

lingue estere 4, Florence, avril 1947 (XII), 88-89; § 79-80: Reader 77-87. Reprod. photomécan. 1950 (dite 3^e éd.), 1956. Trad. italienne par Giovanni Caravaggi: *Linguistica generale e linguistica francese*. Introd. e appendice [Le caratteristiche della lingua italiana] di Cesare Segre, Milan, Il Saggiatore, 1963, 554 p. (réimpr. 1971). Cf. nos 67, 108.

1945

104. Manuel d'accentuation grecque, Berne, A. Francke, 129 p.

1946

105. [Albert Secheyave]. Son œuvre scientifique (discours de Ch. B. lu le 4.7.1946 aux obsèques d'A. S. par Victor Martin, doyen de la Faculté des lettres): *L'Essor* [cf. n° 89] 13.9, p. 2, 87 lignes. Reprod. CFS 6, 1946-1947 (publ. 1948), 65-67.

1952

106. *Le langage et la vie*, 3^e éd. augmentée. Genève, Droz, et Lille, Giard, 165 p. (y compris p. du frontispice = portr.) (Société de publications romanes et françaises 34). Réimpr. 1963, 1965, 1977. — Reader 21⁹⁰ (164 p.). Outre un nouvel index (161-164), contient la leçon inaugurale de Ch. Bally (147 ss., cf. n° 32). Cf. nos 30, 52, 73.

1957

107. [Comment je suis devenu linguiste]. Texte enregistré par Oskar Keller le 14 décembre 1935 pour le «Phonogrammarchiv» de l'Université de Zurich, et publié dans le *J. de G.* du 10.4.1957, p. 1. Reprod. p. 7-8 de ce n° des CFS.

1965

108. *Linguistique générale et linguistique française*, 4^e éd. Berne, Francke, 440 p. S. Heinimann, qui a signé la préface (p. 7: «Berne, le 21 mars 1964»), a revu et corrigé le texte, principalement du point de vue formel; les index et la bibliographie ont été révisés. Cf. nos 67, 103.

CLAIRE-A. FOREL

LES PAPIERS CHARLES BALLY

A la suite de la deuxième « Conférence Charles Bally », dont on trouve le texte dans ce *Cabier*, la Commission chargée de gérer le Fonds Bally décidait de faire procéder à l'examen approfondi des papiers de Ch. Bally déposés à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève (BPU) par la veuve du successeur de Saussure. Bien que ce travail, qui nous a été confié, soit à peine commencé, il nous a paru utile de donner, dès maintenant, un premier aperçu de ce fonds considérable.

Il a été constitué, de 1950 à 1974, par Alice Bally qui, inlassablement, a identifié, trié et groupé les papiers laissés par son mari. Aux manuscrits, elle a joint tous les documents en sa possession et susceptibles, à ses yeux, d'éclairer la personne et l'œuvre de Ch. Bally. Cet ensemble est contenu dans 151 volumes et cartons (ms fr 5001 – 5151), et a fait l'objet d'un répertoire soigneusement établi par les soins de la BPU (*Catalogue des manuscrits*, vol. XXVII, p. 1-103)¹. L'ordonnance adoptée par la donatrice a été maintenue, comme y invitait une pratique légitime, mais elle est souvent loin d'être raisonnée : certaines dates ajoutées sont douteuses, nombre de pièces sont dispersées en dépit des rubriques apparemment très strictes qui ont présidé au classement.

L'ensemble se répartit en trois grands groupes :

I. *Correspondance*

a) Correspondance dite scientifique (ms fr 5001-5004, 5010) : lot important de lettres (souvent avec brouillons ou/et copies de réponse)

¹ Nous avons compté à part les deux cartons contenant les « Papiers Alice Bretagne » : correspondance et documents de et sur la troisième épouse de Ch. Bally (ms fr 5152-5153, p. 104-105 du *Catalogue*).

reçues par Ch. Bally. Parmi les correspondants les mieux représentés, on note H. Adank, A. Alonso, A. Béguin, J. Bonfante, G. Bonnard, W. Borgeaud, A. Debrunner, E. Dieth, H. Frei, L. Gauchat, L. Gautier, P. Guberina, L. Hjelmstev, K. Jaberg, J. Jud, Chr. Krenzler, J. Lohmann, J. Marouzeau, A. Meillet, M. Niedermann², A. Ribí, J. Ronjat, F. de Saussure (cf. aussi ms fr 5134), A. Secheyay, A. Steiger, W. Streitberg, J. Vendryes, W. von Wartburg³. La publication des lettres les plus importantes de cette correspondance est en préparation.

b) Correspondance de circonstance : à l'occasion du 60^e anniversaire de Bally (ms fr 5005), de son 70^e anniversaire (id. 5006), de la remise des *Mélanges* (id. 5007). S'y ajoute le courrier adressé à sa veuve lors du décès, puis des cérémonies commémoratives : inauguration d'un buste à l'Université, centenaire de sa naissance, etc. (ms fr 5015, 5016.2, 5017).

c) Correspondance familiale et diverse (ms fr 5008-9) qui procure d'utiles renseignements bibliographiques.

d) Correspondance et documents concernant la publication des ouvrages de Bally (ms fr 5011-5012, 5052, 5079-5081, 5088, 5139). Ce dossier n'est que pour une petite part administratif et fera, lui aussi, l'objet d'une publication séparée.

e) Correspondance générale adressée à Alice Bally après la mort de son mari (ms fr 5013-5014, 5016 1 et 3) qui concerne notamment la vente de la bibliothèque de Bally à la Faculté des Lettres et la création d'un prix, d'une bourse, d'un fonds Charles Bally.

II. Documents bio-bibliographiques (cf. aussi I.c) ci-dessus)

a) Journal intime (fragments dont Alice Bally n'a d'ailleurs conservé qu'une partie...), notes « au jour le jour », pensées, agendas (ms fr 5018 et partie de 5052).

b) Papiers de famille, notes généalogiques et biographiques, diplômes, nécrologies et documents divers réunis par Alice Bally (ms fr 5019-5021, 5024, 5150)⁴.

² Les lettres de Max Niedermann sont les plus nombreuses (44). Ayant reçu communication des lettres originales de Ch. Bally, G. Redard publiera de larges extraits de cette correspondance dans le prochain *Cabier*.

³ On mentionnera aussi Mlle A. Solovieff qui entretient longuement Bally de la première traduction russe du *CLG* à laquelle M. O. Čudakova et E. A. Toddes consacrent un article dans ce *Cabier*.

⁴ C'est sous le numéro 7 du ms fr 5019 que figure l'allocution de Jean Marteau reproduite dans ce *Cabier*.

c) Documents relatifs à l'activité scientifique de Bally : Université, Séminaire et Cours de vacances de français moderne, Société genevoise de linguistique, etc. (ms fr 5022-5023, cf. aussi 5149).

III. *Notes autographes* (ms fr 5025-5148)

Sous ce titre, le répertoire — où il ne tient qu'une modeste place (p. 85-102) — énumère des textes de nature très diverse, dont quelques chiffres suffisent à indiquer l'étendue : 64 volumes foliotés totalisant 15 476 feuillets, 35 volumes non foliotés, une vingtaine de cartons, 4 grands fichiers ainsi que, en appendice, quantité de cahiers, fiches et feuillets. Une première approche permet de distinguer :

a) Les notes de cours, de fait souvent des rédactions (c'est l'essentiel du lot) qui ont été remaniées dans bien des cas au fil des ans⁵. Ces cours portent sur :

— la linguistique générale : « évolution de la langue dans la parole », « lexicalisation », « actualisation », « la langue et la vie du langage », « signes, syntagmes, fonctions... », « principes de linguistique génétique », « construction progressive », « phonologie [au sens de 1923-1924] générale et systématique », « sémiologie générale », etc. L'aspect social est plusieurs fois abordé : « le langage et la vie sociale », « le langage et la mode », la « linguistique sociologique », etc⁶. Le français y tient normalement une grande place : « la linguistique dans l'enseignement des langues », « le passif », « phonologie des latinismes en français », et la vedette appartient, bien sûr, à la stylistique : « le langage comme moyen d'expression », « stylistique comparée du français et de l'allemand (essai de typologie linguistique) », « syntagmatique et stylistique », etc.

— la linguistique historique, de l'indo-européen (verbe, formation des mots) au sanscrit, en passant par le grec et le latin (accentuation, phonétique, morphologie nominale, grammaire comparée)⁷.

Pour déterminer quels sont, des cours professés par Bally, ceux dont on possède des notes ou la rédaction, ceux dont il ne reste aucun manuscrit

⁵ Ainsi le ms fr 5027 contient un cours sur « Le langage et la vie sociale ; linguistique sociologique » donné en 1918-1919 et repris, sous une forme très modifiée, entre 1920 et 1925 — au total 530 feuillets !

⁶ C'est sur ce thème que portent actuellement nos investigations. Il apparaît dès maintenant que les interférences sont fréquentes entre les cours et les publications de Bally.

⁷ Notons que le ms fr 5059 : linguistique historique III, 1 vol. de 137 f. comporte, en appendice, 19 pages de « notes critiques d'A. Sechehaye ».

autographe, ceux enfin qui ont été remaniés (et à quelle date: les annotations sont en général précises), nous avons établi la liste des cours officiellement annoncés par les programmes de l'Université de Genève de 1899 à 1939, et construit de la sorte un tableau comparatif qui exige encore de nombreuses vérifications – il faudra en particulier y confronter la date et le contenu des publications de Bally.

b) Des notes éparses sur divers sujets linguistiques (ms fr 5028, 5039-5041, 5054-5055, 5065 et aussi 5138 qui contient des relevés sur le patois d'Evolène faits en 1921-1924 – la photocopie en a été remise à la rédaction du Glossaire des patois de la Suisse romande, à Neuchâtel –, des notes sur le malais, le gascon, l'espéranto, etc.) Certaines proviennent de lectures et s'étendent à la psychologie et la philosophie (ms fr 5124).

c) Des articles et ouvrages publiés, avec des adjonctions ou des notes marginales (le *Précis de stylistique* de 1905 est même interfolié) ainsi que les notes qui en ont précédé la rédaction (ms fr 5047, 5052, 5079, 5088, 5139).

d) Le texte, souvent tout à fait rédigé, de conférences dont une bonne part a été publiée (ms fr 5148).

e) Plusieurs ouvrages considérables dont, après un premier examen, la rédaction apparaît plus ou moins définitive:

– « Etude systématique des moyens d'expression », 4 tomes en 7 vol. (ms fr 5072-5078). Peut-être la première forme du *Traité de stylistique*.

– « Vocabulaire idéologique de la prose attique », 8 vol. (ms fr 5100-5107, cf. aussi 5096 c, 5143 et les fichiers 5144-5145).

– « Vocabulaire sanscrit ordonné par familles étymologiques », 9 vol. (ms fr 5108-5114 et le volume de notes ainsi que le plan général 5115-5116).

– « Grammaire sanscrite », 5 vol. et un carton (ms fr 5117-5122). La publication a fait l'objet d'un échange de lettres entre A. Bally et G. Redard (ms fr 5014, f. 161-225).

f) Le répertoire indique deux vol. intitulés respectivement « Esquisses de travaux (sujets divers) » et « Projets de travaux (sujets divers) », datés d'environ 1939-1943, l'un de dix cahiers (ms fr 5141, 388 f.), l'autre de 14 (id. 5142, 255 f.).

g) Notes plus ou moins développées sur les thèses de H. Adank, W. Borgeaud, A. Bouvier, J. Breitmeyer, A. Burger, G. Cuendet, H. Frei, S. Karcevski, M. Lips et W. Real (ms fr 5125-5126).

h) Notes prises par Bally étudiant aux cours de P. Vaucher (histoire),

F. de Saussure (indo-européen, indien et iranien, grec et latin, langues germaniques, lituanien⁸), A. Meillet et R. Gauthiot (iranien), J. Ronjat (provençal moderne). Ce sont les ms fr 5127-5133, 5135-5137.

i) Ajoutons à cette nomenclature les notes prises aux cours de Ch. Bally par sa sœur Caroline (ms fr 5049-5051 : 49 carnets, de 1923 à 1939), dont l'examen permettra sans doute d'utiles comparaisons.

Nous avons commencé par examiner tout ce qui, dans ce fonds volumineux, concerne la linguistique générale. Il n'est pas toujours aisé d'y faire le départ entre celle-ci, la linguistique française, la didactique des langues et, particulièrement, la stylistique. Mais, des tableaux et un fichier thématique, en cours d'élaboration, permettront bientôt de démêler l'écheveau et de mettre en évidence les idées que Ch. Bally n'a pas livrées à l'imprimeur⁹. Les résultats de ce travail, nécessairement de longue haleine, seront régulièrement consignés dans cette revue.

13, Avenue du Lignon
1219 Le Lignon, Genève

⁸ «Le plus beau cours que nous ayons entendu de lui» dira Ch. Bally dans sa leçon d'ouverture (*F. de Saussure et l'état actuel des études linguistiques*, Genève 1913, p. 12). L'inventaire porte (ms fr 5133): «F. de Saussure. Cours de lituanien. 5 cahiers en 1 vol.». G. Redard possède 4 cahiers intitulés «Lituanien. Cours de M. de Saussure», 198 f. (+ 8 f. de la main de Max Niedermann), copiés – sur l'exemplaire de Bally? – par Mme J. Niedermann après la mort de laquelle (11.5.1956) il les a reçus de M. André Labhardt.

⁹ Nous avons également fait un relevé de toutes les indications bibliographique fournies par Bally afin de mieux connaître les auteurs qu'il utilisait.

† JEAN MARTEAU

CHARLES BALLY, L'HOMME

Parmi les « Papiers Charles Bally » déposés à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, figure, sous la cote Ms fr 5019, n° 7, un manuscrit dont nous avons pensé qu'il devait prendre place dans ce *Cabier*, partiellement consacré à Bally. Il s'agit de l'allocution, pleine de vie et de saveur, prononcée peu après la mort du linguiste (survenue en avril 1947), devant la Société des Vieux Adelfiens – l'« Adelfia » réunissait des élèves du Collège de Genève – par un écrivain et journaliste genevois de grand talent, Jean Marteau (4 avril 1903 – 23 septembre 1970) qui, on le verra, a fort bien connu Ch. Bally.

Messieurs,

On m'a demandé de dire quelques mots de l'homme qu'a été Charles Bally, membre de la Société des Vieux-Adelphiens. Sa mort fut une perte cruelle pour notre pays et pour le monde scientifique, mais c'en fut une aussi, non moins sensible, pour ceux qui ont eu la fortune de l'approcher. J'ai été de leur nombre ; néanmoins, les rapports que j'ai eus avec lui ont été trop espacés pour que je n'envisage pas sans appréhension de faire son portrait. Je raconterai donc simplement ce que je sais de lui, puis je tenterai d'en évoquer la silhouette.

J'ai vu pour la première fois Charles Bally à l'Adelphia, au cours d'un dîner d'Escalade qui réunit jeunes et vieux en décembre 1921. Nos aînés nous avaient maintes fois parlé de lui comme d'un homme remarquable autant que sévère. Professeur de linguistique générale appelé, quoiqu'il enseignât à l'Université, à remplacer parfois Jules Dubois, maître de grec au Collège, il terrorisait ses élèves par ses mots à l'emporte-pièce : « M. Godel, s'écriait-il par exemple, je vous ai déjà fait trois observations tacites ». Il effrayait davantage encore par son extrême nervosité qui créait, à son insu, un climat d'épouvante. Il n'admettait pas que les éléments de base des disciplines qu'il expliquait ne fussent pas acquis, une fois pour toutes, par les étudiants qui suivaient ses leçons. Dès qu'il les sentait vacillants, il tombait dans un état de transe d'autant plus bouleversant qu'il ne s'y mêlait nulle hargne. Ses auditeurs avaient une telle crainte de ses accès de désespoir furieux qu'ils en perdaient tous leurs moyens. Un jour que se rencontra, dans un texte de Platon, le mot *polis*, le traducteur improvisé se permit de lui trouver comme équivalent le terme de 'ville'. « Non, Monsieur, fit Bally d'une voix vibrante, certainement pas 'ville' ».

— Au suivant !

Le suivant proposa 'bourg'.

— Jamais ! Un autre !

— Citadelle.

— Abomination !

— Agglomération.

— Horreur !

— Localité.

— C'est un sacrilège !

— Village.

— Y songez-vous ?

La classe était accablée, à bout de nerfs, elle aussi. Bally se leva et déclara d'un ton solennel : « Messieurs ! *Polis* signifie 'cité'. Je suis consterné. Je vous quitte ». Il prit son chapeau et s'en alla, en effet. Ses victimes ne furent pas punies, mais elles n'oublièrent jamais ce camouflet. Nous verrons qu'à l'Université, Bally n'était pas plus commode. Tout cela lui valut une réputation de tyran, qu'il ne méritait d'aucune façon. Simplement, il ne supportait pas la médiocrité et n'avait aucune disposition pour la pédagogie pratique.

Précédé d'un tel renom, Bally devait me donner de lui une idée fausse, ce qui ne manqua pas d'arriver. Je savais que son « vulgo » était « Necros », et son magnifique crâne, aux cheveux argentés, aux yeux profonds que rendaient plus mystérieux encore des lunettes télescopiques, me fit courir un frisson le long de l'échine. Je lui fus présenté. Il m'adressa quelques paroles aimables derrière lesquelles je crus deviner un monde d'ironie. Cette impression ne me quitta pas non plus lorsqu'il prit la parole au dessert. Si l'on m'avait dit alors que je découvrirais un jour réunies, sous ce masque de tragédie, toutes les vertus humaines, j'en serais resté stupéfait.

Je le retrouvai deux ans plus tard à l'Université et c'est là que je changeai d'avis à son endroit. Pas tout de suite cependant. Etudiant en droit, je m'inscrivis, pour changer de climat, à son cours de stylistique. Ce fut à la suite d'une erreur ridicule : je m'étais imaginé que la stylistique était l'art d'écrire dans un bon style. Je ne mis pas longtemps à m'apercevoir qu'il ne s'agissait point de cela ; toutefois, dès l'abord, j'avais été si vivement intéressé par l'évocation que Bally faisait de la vie du langage que je ne pus me résoudre à abandonner ses leçons auxquelles, d'ailleurs, je n'étais guère préparé. Je dois ajouter que l'atmosphère dans laquelle elles se déroulaient était très curieuse. On n'imagine pas auditoire plus disparate : des linguistes en formaient la partie solide ; mais il y avait, en outre, des amateurs, comme votre serviteur, et d'extraordinaires échantillons humains dont on se demandait ce qu'ils faisaient là. Je revois encore l'étrange et capiteuse Odette Micheli, dont le charme ne laissait point Bally indifférent ; au contraire, il l'exaltait et c'était pour juger des effets de son pouvoir sur lui qu'elle assistait à des conférences dont elle ne saisissait pas un traître mot. Elle a toujours eu le goût des hommes illustres, puisque, de nombreuses années plus tard et lorsque sa beauté s'était mise en veilleuse, elle s'attacha à Montherlant. Il la rangea en bonne compagnie dans « Les Jeunes Filles ». Cela n'empêcha pas Odette de sauver la vie à Henry, traqué par les F.F.I. au moment de la Libération. Ah ! si nous avions su que, telle la femme de Sganarelle, elle souhaitait d'être battue, nous aurions tenté notre chance

auprès d'elle. Toute l'assistance l'admirait, même un couple touchant de Suisses alémaniques qui servaient de factotums à Bally : le savant n'était point remarié alors et comme sa vue baissait constamment, il avait besoin qu'on lui rendit une foule de menus services. Les Kaufmann n'y manquaient point et en étaient récompensés par des algarades réjouissantes. C'est qu'ils avaient l'habitude de poser des questions absurdes ou naïves qui mettaient le professeur aux champs : « Je suis déjà mille fois revenu sur ce problème, Madame, répondait-il d'une voix haletante, et si je dois le reprendre encore une fois et redresser les termes dans lesquels vous l'avez maladroitement posé, alors je crois, il me semble vraiment que je n'ai plus qu'à prendre mon chapeau et à partir, oui à abandonner une fois pour toutes cette petite classe élémentaire ». Chacun baissait le nez. Je ne parlais à Bally qu'à la fin du cours, non point pour lui poser des questions qui l'auraient irrité, mais pour l'entretenir de la pluie et du beau temps ou de mes lectures balzacienne. Je faisais collection, à cette époque, des paraquès et des images fausses du grand homme ; ils enchantaient Bally. Je crois que son indulgente sympathie pour moi date de là. Quant à moi, je ne pouvais me passer du lyrisme avec lequel il traitait des formes verbales et du vieillissement du langage, pas plus que de l'agrément de nos conversations particulières. A leur occasion, je m'aperçus qu'il était la bonté et la douceur mêmes et qu'il suffisait, pour conjurer ses foudres, d'éviter toute allusion à la linguistique.

En ce temps également, j'entendis beaucoup parler de lui par un de ses amis de jeunesse, M. Guillaume Habel, ingénieur chimiste. Lui, Virgile Tojetti et Bally avaient formé un trio d'étudiants qui ne se séparèrent jamais. Jusqu'à la mort de Tojetti, ils se réunissaient tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre afin de manger un risotto que l'aimable Virgile apprêtait à merveille. C'était son tour d'accabler Bally, devenu gâte-sauce, quand il n'avait pas haché les oignons assez fin ou mal râpé le parmesan. Jadis, chaque année, ils avaient entrepris des expéditions à la Toepffer, poussant jusqu'en Italie. M. Habel confirma l'opinion que je m'étais faite de Bally à l'Université, déclarant qu'il était le meilleur et le plus généreux des hommes. « Pourtant, ajouta-t-il, il a toujours été capricieux. Brusquement, et Dieu sait pourquoi, il entre dans des silences farouches, ou bien il fiche le camp. A Milan, un après-midi, tandis que nous prenions des sorbets à la terrasse d'un restaurant des Galeries Victor-Emmanuel, il se leva pour s'éloigner : « Où vas-tu, Charles ? », lui cria Tojetti. — « Je retourne en Suisse. Vos têtes m'ennuient ».

Plusieurs années s'écoulèrent durant lesquelles je fus absent de Genève. A mon retour, je n'entrevis plus guère Bally qu'aux réunions des Vieux-Adelphiens où il se rendait très rarement. Un événement nous rapprocha : il acheta la maison où j'étais né, à Grange-Canal (12, avenue Pierre-Odier). Mon père l'avait acquise, peu après sa construction, d'un certain Mayor. Comme celui-ci n'était pas sûr de payer ses dettes, il avait fait découper, dans les contrevents, des jours en points d'interrogation qui tourmentèrent mon enfance ; ils semblaient me dire, quand je me réveillais : « Qu'est-ce qu'il va t'arriver aujourd'hui ? Qui es-tu ? ». Ma mère vendit l'immeuble en 1922 et, depuis, il passa entre diverses mains avant d'appartenir à Bally. Un jour que je le rencontrai en compagnie de M^{me} Bally, il me confia : « A part vous et nous, cette maison n'a abrité que des coquins. Encore ne suis-je pas très sûr de vous et de moi ». Il m'invita à venir le voir, mais je n'avais pas de bons souvenirs de Grange-Canal et je m'abstins. En revanche, il m'arrivait souvent de l'aborder en ville. Je lui racontais des mots, des anecdotes, dont il était friand. Sa joie fut vive quand je lui rapportai une merveilleuse collision d'expressions dont l'auteur était M^{me} Chenevière-Paccard, renommée pour ses impairs de langage. Elle avait été mal reçue dans un magasin et s'était prise de bec avec un employé qui l'avait traitée de vieille maniaque. « Alors, déclara M^{me} Chenevière, la moutarde m'est sortie des gonds ». Bally exultait : « Voilà de la stylistique, de la vraie ! C'est ainsi que se déforme le langage et qu'il se reforme ».

Pendant la guerre, la disette de combustible obligea Bally à désertier sa demeure en hiver. Il élut domicile dans une maison de repos, non loin du tunnel des Eaux-Vives. Je m'y rendis maintes fois avec Léon Bopp qui, habitant près de là et mangeant dans la même pension, prenait soin de lui en secondant la vaillante M^{me} Bally. La santé du professeur déclinait : il n'y voyait presque plus, devenait sourd, souffrait d'une foule de maux. Jamais je ne l'ai vu morose, ou énervé. Il est vrai qu'il était assoiffé de mes petites histoires et que je lui apportais l'air du dehors. Il s'intéressait à la vie, il l'aimait dans toutes ses manifestations, élevées ou terre-à-terre. Les mœurs, les idées, l'actualité, les hommes, rien ne le laissait tiède ; alors que son intelligence lui aurait permis de vivre dans une tour d'ivoire, il ne désirait qu'une chose : rayonner partout. C'est en quoi Bopp et moi lui étions utiles, Bopp par son érudition normalienne et son goût des idées en action, moi par une certaine sensibilité de plaque photographique qui retient l'image des choses et des gens. Je crois bien qu'en face de Bally seulement, j'ai eu l'impression qu'un journaliste pouvait être utile, dans un sens supérieur.

Je rencontrai pour la dernière fois le professeur quelques mois après son quatre-vingtième anniversaire. Il me raconta qu'il préparait une grammaire sanscrite. Son moral était intact, ainsi qu'à l'ordinaire, et M^{me} Bally me fit part de l'inquiétude qu'elle avait de voir son mari travailler trop. Il n'avait guère changé : sur son fin visage flottait un sourire plus lumineux que la lumière dont ses yeux étaient privés. Quand je m'en allai, il m'assura qu'il avait de l'amitié pour moi. Rien ne m'a jamais rendu plus fier.

Faut-il conclure ? Je me le demande. Très brièvement en tout cas. Charles Bally avait une sensibilité aiguë, alliée à une puissance de travail, à une intelligence et à une mémoire exceptionnelles. Tout cela n'a pas dû le rendre heureux, mais lui a permis d'accomplir son œuvre qui est de premier ordre. A partir de 40 ans, nous devinons que la vie devient courte et nous nous mettons à élaguer tout ce qui, dans notre carrière, tient une place parasitaire : rendez-vous, mondanités, lectures gratuites, importuns de tout poil, etc. Pour un homme comme Bally, le moment du dépouillement est venu beaucoup plus tôt, peut-être même déjà à l'âge d'étudiant : il avait trop à apprendre et à dire pour se perdre dans les sables des devoirs et des agréments sociaux. Voilà pourquoi, également, il se montrait dur pour ses élèves : le cerveau chargé de tout ce qu'il avait à leur communiquer d'essentiel, il ne pouvait admettre qu'ils n'eussent pas la politesse de se pénétrer, d'abord, des rudiments des sciences qu'il enseignait. Il y distinguait un trait de mufflerie analogue à celui des candidats skieurs qui, s'inscrivant auprès d'un champion pour le slalom ou le saut, ne seraient pas capables d'attacher leurs planches. Les entorses à la courtoisie étaient ce que Bally ne supportait point : devant ce crime, sa bienveillance, sa curiosité humaine, sa gentillesse s'évanouissaient. A cet égard, il était très grand seigneur, lui qui était d'origine modeste, et il prouvait de la sorte que l'aristocratie est surtout affaire de résonance de la sensibilité. La sienne avait autant de registres qu'un orgue, et c'était un sujet d'étonnement constant que de voir comment il les combinait, les mettait en valeur inconsciemment. Cet homme était un bel instrument sur lequel jouait l'esprit. Il me semble que ces mots résument le génie de Charles Bally.

ROBERT GODEL

LE SOUVENIR DE CHARLES BALLY

(1865-1947)*

Permettez-moi, d'abord, de citer une notice rédigée il y a quelques années pour l'*Histoire de l'Université de Genève*¹. Je n'ai rien à y changer, et l'ouvrage ne se trouve pas, comme on dit, dans toutes les mains. J'y ajouterai quelques réflexions sur les travaux de Bally, ses idées, et sur la place qui lui revient dans le développement de la linguistique.

Enfant du faubourg Saint-Gervais, Charles Bally fit ses études à Genève, puis à Berlin, où il obtint son doctorat en 1889. Sa thèse avait pour sujet les parties lyriques des tragédies d'Euripide; et un préceptorat de trois ans à Athènes lui donna l'occasion de compléter par l'étude du grec moderne sa formation d'helléniste. Revenu à Genève en 1892, il fut d'abord maître d'allemand à l'école de commerce, d'histoire nationale à l'école secondaire de jeunes filles, en attendant de trouver au Collège une tâche plus digne de lui, dans l'enseignement du grec aux élèves de seconde et de première classiques (1900-1913). Mais il donnait aussi à la faculté des lettres, dès 1893, des cours de privat-docent, et au séminaire de français moderne, où l'avait appelé Bernard Bouvier, des leçons de traduction d'allemand en français. De ces leçons et des réflexions qu'elles lui inspirèrent se dégagèrent, au cours des années, non seulement une méthode originale et sûre, mais une théorie nouvelle du langage. Pour la première fois, l'expression affective de la pensée était étudiée pour elle-même et dans ses procédés particuliers: intonations, figures, synonymes et tours expressifs. C'est le Précis de stylistique (1905) et le Traité de stylistique française (1909) qui firent connaître au loin le nom de Bally et lui

* Cet article a paru pour la première fois dans la revue «Les Bastions» n° 14 (1964-1965) pp. 16 à 22. Il s'agit d'un exposé fait à la séance commémorative du centième anniversaire de sa naissance, le 4 février 1965, à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

¹ Tome IV (1914-1956). Annexe: Histoire des facultés et des instituts, Genève 1959, pp. 108-109.

assurèrent d'emblée une autorité indiscutée dans cet ordre d'études qui réclame tout ensemble la précision scientifique et un sens aigu des nuances du langage.

Tout en explorant toujours plus à fond le domaine de la philologie grecque et celui de la stylistique, Bally, depuis 1894, avait singulièrement élargi son horizon. Entraîné par un ami, il était venu entendre F. de Saussure, et l'impression qu'il en reçut fut si forte que, pendant une dizaine d'années, mêlé aux jeunes étudiants, il suivit régulièrement les cours de son nouveau maître, bientôt son ami : sanscrit, germanique, histoire et comparaison des langues indo-européennes. C'est lui qui décida Saussure à donner un premier cours de gotique, puis un cours de lituanien. Il assumait lui-même, de 1901 à 1907, l'enseignement de la grammaire comparée des langues classiques, et en 1906-1907 fut chargé d'une suppléance pour celui du sanscrit.

Après la mort prématurée de Saussure, Bally, le 20 juin 1913, fut appelé à lui succéder avec le titre de professeur ordinaire dans la chaire de linguistique générale, grammaire comparée et sanscrit, qu'il occupa jusqu'à sa retraite, en 1939. Au cours de ces vingt-six années, sa personnalité vigoureuse, son érudition et ses dons exceptionnels de pédagogue ont marqué chacune de ses leçons et attiré dans l'ancienne salle 30, où il donnait son cours de linguistique générale, un auditoire nombreux et attentif. Les sujets de ces cours révèlent ce qui fut son constant souci : appliquer à l'étude des langues vivantes — le français et l'allemand surtout — une théorie générale du langage où les principes saussuriens s'alliaient à des vues très personnelles. Des titres souvent repris, comme : Linguistique générale et stylistique, ou : Le langage et la vie sociale en indiquent la tendance dominante. Même dans ses cours de grammaire sanscrite, il renouvelait l'explication des faits par un recours, préalablement justifié, à la méthode comparative. Son élocution, tendue, frémissante, ajoutait à l'intérêt des idées qu'il développait une sorte d'émotion dramatique, que d'ailleurs il ne recherchait pas, et qui n'excluait pas l'humour. Il s'ingéniait, en revanche, à entretenir la curiosité de ses étudiants ou à leur procurer le plaisir d'une découverte en proposant inopinément à leur réflexion une construction curieuse, un tour du français familier ou le texte d'un proverbe hindou.

Travailleur infatigable, Bally a contribué au développement de la linguistique moderne par de nombreux articles et par son grand ouvrage : Linguistique générale et linguistique française (1932), dont il a procuré dans sa retraite une nouvelle édition soigneusement remaniée (1944). Dès 1916, il avait édité avec Albert Sechebaye le Cours de linguistique générale de F. de Saussure. Jusqu'à la fin, malgré les atteintes de la maladie et l'affaiblissement de sa vue, il conserva intactes sa vivacité d'esprit, sa lucidité, sa passion de la recherche : à quatre-vingts

ans passés, il publia encore un Manuel d'accentuation grecque (1945) où s'affirme à nouveau, avec l'érudition sûre de l'helléniste, le don qu'avait Bally de présenter sous un jour tout nouveau le sujet le plus rebattu. La mort l'a empêché d'achever une Grammaire sanscrite à laquelle il avait longtemps travaillé; et avec ses manuscrits, la Bibliothèque publique et universitaire a hérité d'une collection considérable de fiches, matériaux de ce Dictionnaire idéologique de la langue française qui fut une des préoccupations de toute sa vie.

Ses confrères, qui lui portaient la plus haute estime, et ses disciples, qui lui gardaient leur admiration et leur reconnaissance, lui offrirent en 1939 un volume de *Mélanges* qui témoigne du rayonnement de sa pensée dans les milieux savants. Mais ce rayonnement s'étendait au-delà du cercle des spécialistes — hellénistes ou théoriciens du langage —, et rien, dans sa belle et féconde carrière, n'est plus singulier et plus émouvant que l'influence de ce linguiste sur des esprits attirés vers l'art et la littérature. Pour ne citer qu'un nom, Albert Béguin, qui avait suivi les cours de Bally entre 1920 et 1923, se plaisait à reconnaître, bien plus tard, ce que son art de traducteur devait aux leçons de ce maître, à ses cours de thème grec en particulier. C'est que, chez Bally, la linguistique avait enrichi, bien loin de l'étioler, le sens esthétique du langage: ne relisait-il pas, au soir de sa vie, les vers d'Euripide qui avaient enchanté sa jeunesse?

J'ai mentionné, dans cette notice, les principaux ouvrages de Bally. Je n'ai pas parlé du plus populaire: un petit livre publié en 1913, intitulé *Le langage et la vie*. Réédité en 1926 et 1935, il s'est enrichi chaque fois d'études nouvelles; et une édition posthume² y ajoute le texte de la leçon par laquelle Bally inaugura, le 27 octobre 1913, son enseignement de linguistique générale. Il avait pris pour thème: *Ferdinand de Saussure et l'état actuel des études linguistiques*.

Un écrit de circonstance, enfin: *La crise du français. Notre langue maternelle à l'école*. A l'époque (c'était en 1930), l'opinion publique avait été alarmée par des articles de journal signés R. de Traz, et les linguistes amateurs s'en étaient donné à cœur joie. Sur le désir du Département de l'instruction publique, Bally intervint dans le débat avec tout son savoir, son expérience, son bon sens. Les cinq conférences qu'il fit alors à l'aula furent éditées en un volume dans la Collection d'actualités pédagogiques. Je sais que bien des pédagogues lui ont su gré de les avoir libérés de certaines erreurs tenaces.

² Librairie Droz, Genève 1952.

Voilà pour les livres. Il y a aussi une quarantaine d'articles, publiés pour la plupart dans des revues savantes. Pour la plupart, mais non pas tous : Bally ne dédaignait pas d'écrire pour ce qu'on appelle le grand public. Et puis les manuscrits : ceux des cours, ceux des travaux projetés ou inachevés. Il est juste de rendre hommage ici au travail patient de M^{me} Bally, qui les a classés, qui a numéroté les pages, mis des titres et des en-têtes qui en faciliteront la consultation et l'usage.

Considérons maintenant ces publications pour y discerner le cheminement de la réflexion et l'apport du savant à la science du langage.

Comme tous ses contemporains, Bally est venu à la linguistique par la voie de la philologie classique, puis de la grammaire comparée. A ces disciplines se rattachent ses plus anciennes publications : à la philologie grecque, sa dissertation de doctorat et les articles sur le mot *Ἀκρᾶσία* (MSL 12, 1903) et sur les diphtongues longues de l'attique (MSL 13, 1905-1906) ; à la grammaire comparée, une curieuse *Contribution à la théorie du z voyelle* (MSL 12) et l'article des *Mélanges F. de Saussure* (1908) : *Accent grec, accent védique, accent indo-européen*. Par la suite, à part le *Manuel d'accentuation grecque*, il n'a rien publié sur ces matières. Toute sa vie, il est resté helléniste, je l'ai déjà dit ; et pour son enseignement de grammaire comparée, il se tenait au courant des découvertes et des publications récentes. Mais ce qu'il avait à dire n'entrait pas dans ce cadre, et ses propres publications, depuis 1905, sont d'une tout autre nature. C'est qu'il avait ouvert à la linguistique un domaine encore inexploré : *L'étude systématique des moyens d'expression* (c'est le titre d'une brochure de 1910), ce qu'il avait appelé, dans son *Précis* et dans son *Traité*, la « stylistique ».

Ce terme, qui est d'ailleurs un germanisme, n'était pas très bien choisi : il a donné lieu à des malentendus réitérés, qui exaspéraient Bally ; lui-même, dans un de nos derniers entretiens, regrettait de l'avoir adopté. C'est que, fatalement, *stylistique* fait penser à *style*, donc à l'art de l'écrivain, aux procédés de la langue littéraire. Or, dans l'esprit de Bally, la stylistique a toujours été l'étude des caractères expressifs du langage. Son premier objet est la langue parlée, l'expression spontanée et vivante de la pensée affective et des habitudes propres aux différents milieux. Sans doute, les formes élaborées du langage, la langue des exposés scientifiques, celle des œuvres littéraires ou poétiques, relèvent aussi de l'analyse stylistique ; mais elles ne peuvent être décrites et appréciées justement que par référence au parler usuel : tout effet de style n'est sensible que par contraste avec l'usage commun.

Dans ce domaine, les travaux de Bally sont fondamentaux. Non pas seulement le *Traité de stylistique française*, plusieurs fois réimprimé (en dernier lieu, chez Georg et Klincksieck, en 1951), mais plusieurs études, comme l'*Essai sur le mécanisme de l'expressivité linguistique*, développement d'une communication faite en 1925 à la Société de philosophie³ ; ou l'article des *Mélanges B. Bouvier*, *Impressionnisme et grammaire* (1920), dont A. Alonso a fait paraître en 1932 une traduction en espagnol.

L'expression affective n'est pas limitée au vocabulaire ; mais c'est bien là qu'on doit d'abord l'étudier, dans le jeu des synonymes, les emplois figurés, les dérivés appréciatifs, etc. Le Dictionnaire idéologique auquel Bally a tant travaillé devait être l'instrument indispensable de cette étude du lexique. Mais Bally est allé plus loin. La stylistique, telle qu'il la concevait, l'avait amené à envisager sous un angle neuf les mots, les locutions, les tournures du français, en faisant abstraction des catégories traditionnelles. L'article des *Mélanges J. Vendryes* et celui des *Mélanges P. Boyer*, tous deux de 1925, en sont des exemples remarquables. L'enseignement de la linguistique générale, qu'il dut assumer dès 1913, devait le porter à intégrer les observations de détail dans une vue d'ensemble de la langue et à construire sa propre linguistique : c'est ce qu'il a fait dans *Linguistique générale et linguistique française*. Cet ouvrage, plus précisément la seconde édition « entièrement refondue », est vraiment la somme de ses réflexions sur le langage.

Il faut, à ce propos, corriger une appréciation un peu sommaire et trop rebattue. On désigne Bally, on croit le caractériser en disant qu'il a été le continuateur, l'interprète, le propagateur des théories de F. de Saussure. Il a, sans aucun doute, largement contribué à les faire connaître en rédigeant et en publiant avec Albert Secheyne le *Cours de linguistique générale*. A partir de 1913, titulaire de la chaire qu'avait illustrée Saussure, il s'est bien souvent référé aux principes saussuriens, qu'il reprenait à son compte ; et dans quelques-uns de ses derniers articles : *Qu'est-ce qu'un signe?*⁴ ; *L'arbitraire du signe ; valeur et signification*⁵, il s'est appliqué à préciser des notions essentielles. Mais ce serait faire tort à Saussure comme à Bally de ne voir dans celui-ci que le porte-parole de celui-là. Oui, Bally a été, pendant plusieurs années, l'élève assidu et enthousiaste de Saussure — mais du comparatiste, de l'historien des langues indo-européennes. Il en témoigne lui-même dans le

³ *Le langage et la vie*, 1926, pp. 141-181.

⁴ *Journal de Psychologie*, 1939, pp. 162-174.

⁵ *Le Français moderne*, 1940, pp. 193-206.

joli texte publié en avril 1957 par la *Tribune de Genève*. Il a suivi des cours de sanscrit, de grammaire comparée, de gotique, de lituanien. Mais, dans la même période de sa vie, il explorait seul le terrain de la stylistique : ni le *Précis* ni le *Traité* ne doivent rien à Saussure, qui n'y est pas cité. « Cet ouvrage » (il s'agit du *Traité*), écrit Bally au début de l'Avant-propos, « marque la continuation des recherches dont j'ai donné le résultat dans le *Précis de Stylistique* (Genève 1905), et, comme cette première esquisse, il est sorti tout entier de mon enseignement au *Séminaire de français moderne* de l'Université de Genève. » Et si, par la suite, il a rendu hommage à Saussure comme à son maître, il a aussi tenu à dire, à la fin de sa leçon d'ouverture, qu'il était arrivé à des conclusions un peu différentes, et à bien marquer la différence⁶.

Bally, j'en suis certain, a été saussurien dans toute la mesure où les idées de Saussure s'accordaient avec les convictions qu'il avait acquises par sa propre expérience. En voici deux exemples. Saussure, préoccupé des problèmes du langage et (je cite ses propres termes) « de la classification logique de ces faits, de la classification des points de vue sous lesquels nous les traitons »⁷, avait posé une distinction fondamentale, celle de la perspective *synchronique* et de la perspective *diachronique* : d'une part, l'observation, à un moment donné, d'une langue, de son lexique, de sa grammaire, de son mécanisme ; d'autre part, l'étude de l'évolution d'une langue, de ses transformations au cours du temps. Par une tout autre voie, Bally avait pris conscience de cette distinction nécessaire : dans ses leçons de traduction, au contact d'étudiants nourris de grammaire historique, il s'était rendu compte que la valeur d'un mot, d'une expression, et singulièrement sa valeur affective ou évocatrice, dépend de rapports synchroniques de synonymie et d'antonymie, et ne peut jamais se déduire de l'étymologie et de l'histoire. Quant à l'autre distinction saussurienne, celle de la *langue* et de la *parole*, Bally a dû au moins la pressentir en étudiant les caractères expressifs du langage : car il faut bien distinguer ceux qui sont inhérents aux mots de ceux qui tiennent à des circonstances externes, à des situations ou à des contextes particuliers. Du reste, en distinguant, comme son maître, la langue de la parole, Bally s'en faisait une idée assez différente : il était porté à faire à la parole une place bien plus large. Il l'a dit positivement en terminant sa

⁶ *Le langage et la vie*, 3^e éd., 1952, pp. 157-159.

⁷ Lettre de F. de Saussure à Antoine Meillet, du 4 janvier 1894, publiée dans *Cahiers F. de Saussure* N° 21 (1964), p. 95.

leçon d'ouverture, et on le constate à tout moment dans *Linguistique générale et linguistique française*.

A l'époque où paraissait ce dernier ouvrage, la linguistique était en pleine évolution. Le livre de Bally venait trop tard – ou peut-être trop tôt. En Europe comme aux USA, de nouveaux chefs d'école répudiaient l'approche «psychologiste» et posaient les principes et les méthodes d'une analyse structurale des états de langue, ou plutôt de divers «structuralismes» concurrents. Bally a connu les *phonologues* de Prague : Troubetzkoy, Jakobson, et surtout Karcevski ; il s'est intéressé à leurs idées sans se laisser envoûter par la voix de la sirène phonologiste. Ceci explique que ses travaux ne soient guère cités dans les publications modernes, où le nom de Saussure revient si souvent. A l'exception, bien entendu, des ouvrages de stylistique. Mais l'analyse structurale, la description des systèmes, n'est pas toute la linguistique. On reprend déjà, avec des points de vue nouveaux, l'étude de la parole et même du style. Dans une étude intitulée *Linguistique et poétique*⁸, R. Jakobson définit les diverses fonctions du langage, toutes dignes de l'attention des linguistes. Il se réfère à des théoriciens comme Marty et Bühler. Il est dommage qu'il n'ait pas songé au *Traité de stylistique française*, où il aurait trouvé les plus précieuses observations sur les procédés appropriés à la fonction expressive, à la fonction «conative», à la fonction de contact, à la fonction poétique même.

Dans notre pays, la pensée de Charles Bally reste vivante. A Berne, à Zurich, des professeurs d'université y ont pris parfois la matière de leurs séminaires. Le professeur S. Heinimann prépare une nouvelle édition de *Linguistique générale et linguistique française*; et en 1963, une traduction italienne de cet ouvrage par G. Caravaggi a paru à Milan, avec une importante introduction du professeur Cesare Segre, qui a également mis en appendice un essai, *Le caratteristiche della lingua italiana*, appliquant à l'italien les critères employés par Bally pour dégager les caractères dominants du français et de l'allemand.

1, Rue de l'Aubépine
1205 Genève

⁸ *Essais de linguistique générale*, Editions de Minuit, Paris 1963, pp. 209-248.

M. O. ČUDAKOVA, E. A. TODDES

LA PREMIÈRE TRADUCTION RUSSE
DU *COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE* DE F. DE SAUSSURE
ET L'ACTIVITÉ DU CERCLE LINGUISTIQUE DE MOSCOU
(Matériaux pour l'étude de la diffusion d'un livre scientifique
dans les années 1920)

*

Cet article a été publié pour la première fois dans le recueil *Fedorovskie čtenija* 1978, «Nauka», Moscou 1981, p. 229-249. Le texte a été traduit dans son intégralité, sans aucune modification, excepté la correction de quelques erreurs d'impression. Les noms russes ont été transcrits selon le système de translittération internationale (Norme Afnor) ; les noms propres russes, d'origine étrangère, ont été également translittérés sans rechercher la graphie originale afin de faciliter la restitution éventuelle du nom propre en russe. Lorsqu'il y avait hésitation à propos de la lettre initiale du patronyme d'un auteur cité (le cas s'est présenté pour Šor et Vinokur), nous avons partout uniformisé en adoptant la solution proposée par les encyclopédies et livres soviétiques modernes. Les seules précisions apportées par le traducteur sont constituées par les notes précédées d'un astérisque (les notes en chiffres arabes appartiennent aux auteurs), par l'indication, le cas échéant, des éditions en français pour certaines références et par une liste récapitulative des principales abréviations.

Nous tenons à remercier MM. Aucouturier et L'Hermitte, professeurs à l'Université de Paris IV, M. Ozouf, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand, de l'intérêt qu'ils ont porté à ce travail et de leurs suggestions de traduction.

C. Depretto-Genty

La parution de ce livre qui a marqué le début d'une nouvelle époque de l'histoire de la linguistique est due à tout un ensemble de circonstances fortuites¹,

écrit le responsable de la seconde édition russe, publiée récemment, du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure et il explique que les documents conservés dans les archives de Saussure après sa mort, « ne contiennent pas même une allusion à un livre semblable », que le savant qui avait présenté cette œuvre sous la forme d'une série de cours, « ne la concevait pas comme un livre » et

qu'elle nous était parvenue tout à fait par hasard grâce aux notes, pas toujours irréprochables, qu'avaient prises ses auditeurs².

Le livre a commencé à être connu de nos milieux philologiques à la fin des années 1910, à peu près deux ans après sa publication en France³. L'assimilation des idées de Saussure a été entravée par l'absence d'une traduction russe du *Cours*. Des matériaux d'archives, nouvellement découverts, nous ont permis d'établir que l'idée d'une traduction était née et avait été en partie réalisée dès le début des années 1920, bien que la première traduction russe du livre ne soit sortie que sensiblement plus tard.

Ces nouveaux documents permettent de voir précisément par quels canaux le livre de F. de Saussure s'est frayé un chemin jusqu'au lecteur-chercheur russe, comment se sont constitués les équivalents russes de cette terminologie scientifique appelée à jouer un rôle si important dans le développement de la science. Cette communication qui fournit des documents sur un épisode intéressant de l'histoire de la linguistique russe contient aussi des données pour l'histoire de la vie scientifique et de l'édition dans les années vingt, ainsi que pour l'étude de la diffusion d'un livre scientifique à cette époque. La parution d'une nouvelle version de la traduction russe du *Cours* et d'autres travaux de Saussure, réunis dans le volume de ses œuvres intitulé *Travaux de linguistique* (M., 1977) confère à ces nouveaux éléments un intérêt supplémentaire.

A propos de ce livre, constitué à partir des cours de Saussure, G. O. Vinokur écrivait en 1923 :

¹ A.A. Xolodovič « O Kurse obščej lingvistiki F. de Sossjura » (A propos du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure) dans F. de Sossjur. *Trudy po jazykoznaniju* (Travaux de linguistique) Trad. du français sous la direction de A.A. Xolodovič, M. 1977, p. 9 (Designé plus loin dans les notes par : éd. 1977).

² Ibidem p. 9, 11.

³ Ibidem p. 28, note 4.

Sept ans ont passé depuis la date de son édition et pourtant on possède à Moscou, au maximum, deux ou trois exemplaires du livre que seul un petit nombre d'heureux a l'honneur de pouvoir lire. La traduction de cet ouvrage est au plus haut point indispensable⁴.

Selon le témoignage de L. V. Ščerba (article de 1929 sur Baudouin de Courtenay) le *Cours* est arrivé à Pétrograd en 1923⁵.

Six ans plus tard, V. N. Vološinov s'étonnait que « le livre de Saussure, malgré sa grande influence, n'ait toujours pas été traduit en russe »⁶. La traduction faite par A. M. Suxotin, sous la direction et avec les annotations de R. O. Šor n'a paru que quatre ans plus tard (désignée désormais dans les références par : éd. 1933).

Vinokur savait sans doute – alors que Vološinov l'ignorait – qu'en 1922 une partie au moins du *Cours* de Saussure avait été traduite et que son traducteur avait été en pourparlers avec les célèbres linguistes éditeurs du livre, C. Bally et A. Sechehaye⁷.

⁴ G. Vinokur « Kul'tura jazyka : (zadači sovremennogo jazykoznanija) » (La langue et sa culture : tâches de la linguistique contemporaine), *Pečat' i revolucija* 5, 1923, p. 105.

⁵ L. V. Ščerba *Izbr. raboty po russkomu jazyku* (Travaux choisis sur la langue russe), M. 1957 p. 94 ; sur cette même page est mentionné le procès-verbal de la réunion de la section de linguistique près l'Institut d'histoire comparée des langues, littératures occidentales et orientales du 8 décembre 1923 au cours de laquelle S.I. Bernštejn a fait un compte rendu du livre. Extraits de ce compte rendu dans : « Iz istorii sovetskogo jazykoznanija : Rukopisnye materialy S.I. Bernštejna o F. de Sossjure » (Sur l'histoire de la linguistique soviétique : documents manuscrits de S.I. Bernštejn sur F. de Saussure), publication de N.A. Sljusareva et V.G. Kuznecov, *Izvestija AN SSSR, Serija Literatury i Jazyka*, T. 35 n° 5 1976. C'est sans doute tout à fait par inadvertance que l'on trouve dans cet article (p. 443) : « La première mention du compte rendu de S.I. Bernštejn » se trouve dans un ouvrage de A.A. Leont'ev de 1966 ; mais cette mention figurait déjà dans l'article publié de L.V. Ščerba qu'on vient de citer et auquel les auteurs de cette publication font référence à la page précédente de leur étude.

⁶ V.N. Vološinov – *Marksizm i filosofija jazyka* (Le marxisme et la philosophie du langage) L. 1929, p. 72 (Tr. Fr. M. Bakhtine (V.N. Vološinov) *Le marxisme et la philosophie du langage*. « Ed. de Minuit » Paris 1977, note 22, p. 89-90 ; livre désigné ultérieurement par l'abréviation tr. fr.) A l'heure actuelle ce livre est considéré comme faisant partie de l'héritage scientifique de M.M. Baxtin. (cf. : Vjač. Vs. Ivanov « Značenie idej M.M. Baxtina o znake, vyskazyvanii i dialoge dlja sovremennoj semiotiki » (L'importance des idées de M.M. Baxtin sur le signe, l'énonciation et le dialogue pour la sémiotique contemporaine) dans *Trudy po znakovym sistemam* [Travaux sur les systèmes de signes], Tartu, « TGU », T.6, 1973 p. 44 ; voir aussi : V. Kožinov et S. Konkin (Mikhail Mixajlovič Baxtin : Kratkij očerk žizni i dejatel'nosti) (Mikhail Mixajlovič Baxtin : bref aperçu de sa vie et de son œuvre) dans le livre *Problemy poetiki i istorii literatury* [Questions de poétique et d'histoire de la littérature] Saransk 1973, p. 6, 16). Pour des raisons de convention bibliographique nous maintenons dans nos références le nom de l'auteur sous lequel est sorti le livre.

⁷ Une analyse rapide de certains des faits étudiés plus loin avait déjà été faite par les auteurs de la communication dans la partie commentaire du livre : JU. N. Tynjanov *Poëtika-Istorija literatury-Kino* (Poétique – Histoire de la littérature – Cinéma), M. 1977, p. 522-523 ; dans ces pages figurent aussi des renseignements sur l'intérêt pour Saussure dans la Russie des années 20.

La traduction du *Cours* avait été entreprise par Alexandre Il'ič Romm (1898-1943), un membre du Cercle Linguistique de Moscou (désigné plus loin par l'abréviation CLM). On trouve des renseignements sur sa vie dans la note introductive du catalogue de son fonds d'archives au CGALI*. A. I. Romm est né à Saint-Petersbourg, dans la famille d'un médecin social-démocrate, rapidement exilé en Sibérie; son frère cadet est le réalisateur de cinéma M. I. Romm (1901-1971). A partir de 1907, la famille a vécu à Moscou. En 1922, A. I. Romm a terminé ses études à la faculté d'histoire et des lettres de l'Université de Moscou, il s'est occupé principalement de traduction (J. Becher, A. Hidas, Emi Xiao et autres; poésie ukrainienne, lituanienne, bachkire, kazakhe et yakoute; prose: Flaubert, Zola, Maupassant; sa traduction de *Madame Bovary* a été éditée plusieurs fois entre 1930 et 1950). Il s'est aussi intéressé à la théorie de la traduction: ainsi le 5 mars 1925 A. Romm a fait au GAXN** un exposé intitulé «Original et traduction». Plusieurs articles de Romm, visiblement jamais publiés, remontent aux années 1929 et 1930. Ils critiquent tous la politique d'édition des traductions; l'un d'eux a été écrit en écho à l'article d'O. Mandel'stam, — le premier à aborder ce sujet — «Des flots de mauvais travail» (*Izvestija*, 7 avril 1929).

En 1927, Romm a fait paraître un recueil de poèmes «L'inspection de nuit», en 1939 un long poème «La route de Bikzjan». Pendant la guerre, il servit dans la marine de guerre (Flottille du Danube*** et Escadre de la Mer Noire).

Les travaux de Romm en linguistique et en critique littéraire coïncident avec la fin des années 10 et avec les années 20 (essentiellement leur première moitié). Les sources pour l'étude de l'épisode qui nous intéresse sont constituées par les documents du Cercle Linguistique de Moscou et par les matériaux des archives personnelles de Romm et de A.K. Solov'eva, une très ancienne collaboratrice de la Bibliothèque d'Etat de l'URSS Lénine, mem-

* CGALI: Central'nyj Gosudarstvennyj Arxiv Literatury i Iskusstva (Archives Centrales d'Etat de Littérature et d'Art, Moscou) (*NdT*)

** GAXN: Gosudarstvennaja Akademija Xudožestvennyx Nauk (Académie d'Etat des Sciences de l'Art, Moscou 1921-1931). (*NdT*)

*** *La Flottille militaire du Danube*: Formée pour la première fois en 1771 pendant la guerre russo-turque de 1768-74, la F.M.D. avait été perdue pour la RSFSR à la suite de la guerre civile. Reconstituée en juin 1940 (L'URSS reprenant la Bessarabie et la Bukovine du Nord) elle dut être dissoute en novembre 1941 (incorporée à la flotte de la Mer d'Azov et à la base militaire de Kertch) pour être à nouveau reconstituée en avril 1944. D'après *Sovetskaja Voennaja Enciklopedija* (Encyclopédie militaire soviétique), T. VIII, M. 1980, p. 270) (*NdT*)

bre du CLM, étudiante de Bally à Genève dans les années dix, en correspondance avec lui, dans les années vingt et plus tard⁸.

En 1922, Solov'eva fit part à C. Bally du projet de Romm d'éditer une traduction russe du *Cours*. Il répondit le 3 novembre 1922 (l'original de cette lettre et de toutes celles citées plus loin est en français ; la première et la dernière lettre sont citées en partie, les autres lettres entièrement, à l'exclusion des formules de politesse) :

Je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis flatté de ce que vous me dites du succès de mes théories dans les milieux linguistiques russes ; heureux surtout de voir que les idées de mon maître F. de Saussure font du chemin dans ces mêmes milieux.

A propos du *Cours de linguistique générale*, voici deux observations sur lesquelles je désirerais avoir un mot de vous :

1) Vous me parlez d'une traduction de l'ouvrage à laquelle travaille un linguiste russe ; M. Sechehaye et moi désirerions vivement être mis en relations avec le traducteur ; il y a intérêt à ce que la traduction soit conforme à l'original et par conséquent nous soit soumise avant sa publication ; en outre les traductions de l'ouvrage en langues étrangères font l'objet d'un contrat avec notre éditeur et il est nécessaire que le traducteur fasse connaître à celui-ci les conditions dans lesquelles sa traduction sera éditée, si vous connaissez l'adresse de l'auteur, ayez l'obligeance de me la communiquer.

2) Nous serons très heureux de pouvoir envoyer des exemplaires du *Cours de linguistique* en Russie, mais ne pouvons pas le faire personnellement parce que la vente de l'ouvrage dépend de l'éditeur.

Voici son adresse : [...] L'éditeur indiquera le prix de l'ouvrage (la seconde édition va paraître et le prix n'en est pas encore connu) et fera lui-même l'envoi⁹.

Deux semaines plus tard, Romm envoya à C. Bally et à A. Sechehaye une lettre (non conservée dans ses archives) qui croisa la leur, envoyée de Genève le 23 novembre 1922 et dans laquelle ils écrivaient :

Nous apprenons par une de nos correspondantes, Mademoiselle Solovieff, que vous avez entrepris une traduction en russe du *Cours de Linguistique Générale* de F. de Saussure. Au moment où l'ouvrage a paru, nous avons été en pourparlers avec un de nos amis russes, élève de Saussure, qui avait l'intention de faire cette traduction. Bien qu'il n'ait pas pu jusqu'ici réaliser son projet, nous avons toujours pensé que c'est à lui que reviendrait cette tâche car nous avons pleine confiance dans sa compétence. Nous ne pourrions donc vous autoriser à publier cette traduction que dans le cas où la personne en question se désisterait de ses droits ; il est bien entendu en outre que votre travail devrait nous être soumis au préalable afin que nous puissions juger de

⁸ Elle est l'auteur d'un compte rendu du livre de Bally, *Le langage et la vie* (Paris 1926) (*Pečat' i revoljucija* 1, 1927) et également d'un article sur Bally resté impublié (GBL, Archives de A.K. Solov'eva, F. 709, 1.3).

⁹ GBL, F. 709, 2.12.

son exactitude. Enfin nous ne pouvons rien conclure en cette affaire sans l'autorisation de notre éditeur ¹⁰.

Le destinataire a marqué sur la lettre « reçu le 2-XII-22 ». On dispose d'une copie dactylographiée de la réponse de Romm, datée du 6 décembre 1922 ¹¹:

J'espère que Vous avez reçu ma lettre que je vous ai envoyée le 18 novembre et que vous savez par là les causes qui m'ont donné la hardiesse de traduire le *Cours de linguistique générale*. J'ai reçu à présent votre lettre du 23 novembre. Vous m'écrivez, Monsieur, de votre ami russe qui a voulu traduire ce livre. Mais je vous assure, Monsieur, que je n'ai jamais entendu parler de son travail ni de son existence. Quoi qu'il en soit, maintenant que vous me l'avez fait savoir, je ne puis renier que c'est à lui qu'appartient le droit de la traduction. Je vous prie, Monsieur, de me faire savoir son nom et son adresse. J'entrerais en correspondance avec lui, et j'espère que mon éditeur imprimera sa traduction et non la mienne. C'est bien possible si votre ami n'est point un émigrant. Autrement mon éditeur ne peut naturellement entrer en aucune relation avec lui.

Mais si sa traduction n'est pas encore faite, je ne me crois obligé à l'attendre. S'il a passé les six années écoulées depuis l'apparition du livre, il peut en passer encore une douzaine et j'ai assez démontré dans ma lettre précédente, comment et pourquoi la traduction du Cours est nécessaire à la science russe.

Je vous ai écrit qu'il est impossible de vous montrer ma traduction avant de l'imprimer. Mais je puis vous en envoyer une partie qui vous doit donner l'idée de mon travail. C'est bien possible puisque l'on peut envoyer cela comme une lettre et non comme un livre. J'ai déjà commencé à copier pour vous un chapitre assez difficile à traduire que je vous enverrai dès que ma copie sera prête. Vous m'écrivez enfin de votre éditeur. Mais, Messieurs, puisqu'il n'existe point d'une convention littéraire entre [la] Russie et les autres Etats, aucun éditeur russe ne se croit point obligé à récompenser l'éditeur ou l'auteur étranger dont le livre il fait traduire [d'au] tant plus qu'on traduit en étranger les livres russes sans récompenser l'éditeur ni l'auteur russe. C'est ce que je vous ai déjà écrit, mais je vous envoie à présent avec cette lettre un certificat officiel que je vous prie de montrer à M. Votre éditeur et qui doit mettre la fin à toutes les objections qu'il pourrait faire.

Mais cela ne regarde que [les] relations entre les éditeurs. Quant à mes relations envers vous, Messieurs, c'est tout une autre chose. L'absence d'une convention littéraire ne peut nullement m'empêcher d'estimer Vos droits, ceux des auteurs. Je ne puis certainement faire mon éditeur vous récompenser, mais je reçois mon honoraire de traducteur et je puis Vous envoyer la partie que Vous exigerez. Je vous préviens seulement que c'est bien peu de chose. Je ne sais pas encore précisément combien je recevrai pour mon travail mais je sais que l'on paye très mal à présent le travail de ce genre. Quoi qu'il en soit, j'espère, Monsieur, que la traduction russe du bel œuvre

¹⁰ CGALI, F. 1495, op. I, ed. xr. III.

¹¹ Dans le texte est écrit par erreur « novembre ».

de F. de Saussure paraîtra enfin. Il m'est parfaitement indifférent si ce sera la traduction du Monsieur russe dont [vous] m'écrivez ou la mienne. Je ne veux que voir ce beau livre traduit et lu par mes collègues russes¹².

Au double de la lettre est jointe une copie, de la main de Romm, de l'attestation selon laquelle le Gosizdat* est dégagé

de l'obligation de dédommager les auteurs étrangers en tant qu'éditeurs pour les traductions de leurs livres, faites en RSFSR.

De quel élève de Saussure parlent Bally et Sechehaye? Il serait naturel de penser qu'il s'agit du célèbre linguiste russe S.O. Karcevskij, qui, de 1907 à 1917, s'est trouvé à Genève. Dans ce cas, si nous ne nous trompons pas, c'est l'unique témoignage de l'intention de Karcevskij de traduire le *Cours*, intention qui coïnciderait tout à fait avec sa position scientifique (cf. note 27). Cependant, une supposition de cette nature demanderait une confirmation que nous n'avons pas. Il est difficile de proposer d'autres noms; A.K. Solov'eva, qui pendant ces années a suivi de près le destin du *Cours* en Russie, ne se souvient pas que qui que ce soit d'autre que Romm en ait entrepris la traduction: dans la correspondance qui a suivi entre Bally et Solov'eva (correspondance bien conservée), Bally ne mentionne jamais ce traducteur anonyme.

Dans sa lettre suivante, du 12 décembre 1922, Romm écrivait aux savants genevois:

Je vous envoie un morceau de mon travail. J'ai choisi ce chapitre parce que je l'ai cru particulièrement difficile à traduire. Sa terminologie française (langue, langage, parole) c'est, selon moi, le point le plus difficile du livre. La terminologie étrangère (comme diachronique, syntagmatique, etc.) n'exige point de traduction: une simple transcription (sinxroničeskij, diaxroničeskij) c'est tout ce qu'il faut. Mais les mots français qui ne deviennent termes que dans le livre, c'est une autre chose. Il me semble que les mots que j'emploie ici sont assez exacts. Le terme <govorenje> qui est un substantif formé du verbe <govorit'> – parler – rend clairement l'idée de la parole qui n'est que l'action. Le terme <jazyk> rend l'idée de la langue. Nous employons ce mot dans les expressions: langue russe, langue allemande, (russkij jazyk, nemeckij jazyk) etc. Ce mot rend l'idée du système. Quant au terme <reč'> il me semble que c'est le mot le plus prompt à exprimer le tout global de la parole. Quoi qu'il en soit, j'espère, Messieurs, que ce morceau suffira pour Vous donner l'idée de ma traduction.

¹² CGALI, F. 1495, op.1, ed. xr. 88.

* Gosizdat: Gosudarstvennoe Izdatel'stvo, Editions d'Etat. (N&T)

Pardonnez-moi, Messieurs, mon écriture. Je n'ai pas un type-writer (je ne sais pas comment cela s'appelle en français). Il est bien difficile à Moscou de se procurer la possibilité de s'en servir¹³.

Comme il ressort à la lecture de cette lettre, consacrée à la terminologie saussurienne en russe (elle était donnée dans l'écriture russe), le traducteur avait envoyé à Genève le chapitre III de l'Introduction. Bally et Secheyayev lui répondirent le 22 décembre 1922 :

Nous avons bien reçu vos lettres et votre spécimen de traduction. Pour ce qui concerne notre ami qui devait se charger d'une traduction en russe, nous croyons savoir qu'il en a été empêché jusqu'à ce jour et qu'il y a probablement renoncé. Toutefois nous ne pouvons donner notre autorisation à une entreprise qui constitue un préjudice pour la vente de l'édition originale. En outre, nous sommes liés vis-à-vis de notre éditeur : en vertu de notre contrat nous n'avons pas le droit de donner notre autorisation pour une traduction qui constitue une concurrence. Ces considérations de droit ne diminuent en rien l'intérêt que nous portons au succès des idées de Saussure en Russie.

Nous avons lu votre traduction avec intérêt : autant qu'un examen malheureusement superficiel nous permet d'en juger, elle paraît exacte ; mais ce jugement ne peut équivaloir à une autorisation¹⁴.

Selon le témoignage d'A. K. Solov'eva, après cette lettre (que, toujours selon elle, R. O. Šor avait qualifiée de « meurtrière »), Romm renonça à l'idée d'éditer la traduction (sur une autre raison possible de cet abandon, cf. plus loin). Le 14 janvier 1924, M. Bally écrivait à A. K. Solov'eva :

A propos de la traduction du *Cours* de Saussure, pouvez-vous me dire pourquoi elle n'a pu se faire ? Est-ce le traducteur, M. Romm, qui a renoncé au travail, ou s'agit-il de difficultés relatives à l'impression ou à quelque autre cause ?

Dans ses commentaires manuscrits à cette partie de ses archives, A. K. Solov'eva conclut de cette lettre que les éditeurs du *Cours*

ne désiraient pas faire échouer la traduction russe, faite dans les années vingt, mais qu'ils y avaient contribué par leur ton sec, déplacé¹⁵.

Telles sont les principales circonstances extérieures relatives à cette édition avortée. Son histoire interne est la suivante. Dans les archives de

¹³ Ibidem.

¹⁴ CGALI, F. 1495, op. I, ed. XI. III. Signé « Pour M. Secheyayev et M. Bally – Ch. Bally ».

¹⁵ GBL, F. 709, 2.12.

Romm on trouve le manuscrit d'une traduction de deux fragments du *Cours*¹⁶. C'est un manuscrit autographe, de caractère non homogène : de nombreuses pages se présentent comme la version définitive, le traducteur a laissé la place pour les dessins ; sur les autres pages, il y a de plus nombreuses corrections. Visiblement, ce manuscrit correspond à une nouvelle mise au propre à partir du brouillon et à une nouvelle étape de travail. Le manuscrit comprend l'introduction à la première édition française, cinq chapitres de l'Introduction et trois paragraphes du chapitre VI ; au début du paragraphe 4 de ce chapitre (tableau de prononciation et de graphie du français «oi», cf. éd. 1977, p. 65)*, la traduction de l'Introduction s'interrompt. Ensuite on trouve la première partie jusqu'au paragraphe 3 (2^e phrase) du chapitre III. Dans le manuscrit, sont glissées, en outre, des feuilles séparées d'un format différent ; ce sont des copies d'extraits, faites pour Bally et Sechehaye (cf. plus haut), préparées sur la base du manuscrit principal : Introduction, chapitre III § 1 (si l'on en croit la lettre de Romm du 12 décembre 1922, tout le chapitre avait été envoyé à Genève) et première partie, chapitre II § 1. Une annotation en bas de page dans le deuxième extrait (à propos de la traduction d'un des termes) écrite en français et accompagnée de l'indication «A.R.»** montre que primitivement le traducteur voulait envoyer deux fragments à Bally et Sechehaye. On date ce manuscrit de 1922 d'après la note adressée à G. G. Špet dont il sera question plus loin.

Pour ce qui est de la qualité de la traduction, on voit, à la lecture du manuscrit, que le traducteur avait bien compris les idées de Saussure, telles qu'elles sont énoncées dans le texte imprimé du *Cours* et qu'il les a rendues en russe, en professionnel, avec aisance et précision. Romm parle de la terminologie, dans la lettre du 12 décembre 1922 déjà citée. Dans son manuscrit, introduisant les équivalents russes des termes-clés de Saussure, il fait la remarque suivante :

Saussure distingue la langue, le langage, la parole. Je traduis partout ces termes de façon suivie par les mots : jazyk, reč', govorenije... Les termes de Saussure sont presque synonymes en français et le sens qu'il leur donne est plus ou moins conventionnel. La terminologie de ma traduction est, elle aussi, conventionnelle.

¹⁶ CGALI, F. 1495, op. 1, ed. xr. 32.

* Dans l'édition française : F. de Saussure. *Cours de linguistique générale*, édition critique préparée par Tullio de Mauro, «Payot» 1972, p. 49. Désormais, nous renverrons toujours en note à cette édition, désignée par l'abréviation : CLG/M. (NdT)

** En français dans l'original. (NdT)

Si on la compare avec celle des exposés des idées de Saussure, faits en russe dans les années vingt, on s'aperçoit que Vinokur (article cité, *La langue et sa culture** mais également l'art. cité note 28) et R. O. Šor¹⁷ traduisaient de la même façon : M. N. Peterson (dans son compte rendu du *Cours*)¹⁸, Vološinov et Bernštejn traduisaient différemment la « parole » : le premier (d'une façon nettement malheureuse) par « slovo » (le mot), le second par « vyskazyvanie » (énonciation) (en expliquant « acte individuel de parole » ou « acte de langage individuel »), le troisième dans son exposé sur le *Cours* par « obnaruženie jazyka » (manifestation de la langue) et dans ses remarques sur Saussure par « reč' » (discours)¹⁹. Romm rendait le terme de valeur par « značimost' ». Pour l'histoire de la terminologie linguistique russe, certains autres choix de Romm présentent aussi de l'intérêt et correspondent parfois à l'usage moderne des concepts correspondants : « le code de la langue », (même chose dans éd. 1977, p. 52 [CLG/M, p. 31] comp. éd. 1933 p. 38 le code linguistique [jazykovej kodeks]) ; « le modèle collectif » [kollektivnaja model'] (comp. éd. 1933, p. 42 et éd. 1977 p. 57 [CLG/M, p. 38] « le modèle collectif » [kollektivnyj obrazec]).

Dans le manuscrit, l'appareil critique de l'édition projetée se limite aux remarques de bas de page que le traducteur a utilisées essentiellement pour transmettre le plus judicieusement possible, selon lui, les exemples. Dans certains cas il a inclus dans le texte des exemples russes, citant en note ceux de Saussure, dans d'autres cas le matériau russe cité a été inclus dans les

* Le titre de cet ouvrage (en russe *Kul'tura jazyka*: mot à mot La culture de la langue), est en général traduit en français par *La culture et la langue*, ce qui rend assez mal compte du propos de Vinokur. Son livre, en effet, qui a pour sous-titre « Essais de technologie linguistique », s'intéresse à la « culture linguistique » qui est à la base des différents types de langage (du parler familier, populaire à l'expression poétique) et surtout pose la question d'une action consciente en vue de garantir une certaine « culture linguistique » en cette période post-révolutionnaire où la langue russe était soumise à de profondes altérations (perceptibles surtout dans la langue de la presse). De ce point de vue, son livre pourrait être appelé *L'éducation de la langue*. (NdT)

¹⁷ R.O. Šor « Krizis sovremennoj lingvistiki » (La crise de la linguistique contemporaine), *Jafetičeskij sbornik* (Recueil japhétique) 5, 1927, p. 52, 58.

¹⁸ M. Peterson « Obščaja lingvistika » (Linguistique générale) *Pečat' i revoljucija* 6, 1923, p. 28. Même traduction dans l'article : M. Peterson « Jazyk kak social'noe javlenie » (La langue comme phénomène social), *Učenyje zapiski Instituta jazyka i literatury*, T. 1, 1927, p. 8. Comp. dans son compte rendu (Bulletin de la société linguistique de Paris, t. 23, cah. 2, 1922), à propos de la distinction « qu'établit Spengler entre das Sprechen (la parole) et die Sprache (la langue), distinction un peu différente de celle qu'établit Saussure entre la parole et la langue mais qui, selon Meillet, est cependant « voisine » » (*Pečat' i revoljucija* 2, 1922, p. 199).

¹⁹ *Izvestija AN SSSR, Serija literatury i jazyka*, T. 35 n° 5 1976, p. 444, 449. — Cf. à propos de ces termes les remarques de A.M. Suxotin (éd. 1933, p. 38-39) et de A.A. Xolodovič (éd. 1977, p. 23) et également F. de Saussure CLG/M, p. 425.

notes. A plusieurs reprises le traducteur renvoyait le lecteur à la situation linguistique russe post-révolutionnaire²⁰, en particulier à la réforme de l'orthographe. Lorsque Saussure parle de l'erreur qui consiste à confondre la langue et l'écriture et de la lutte à propos d'un projet de réforme de l'orthographe française (éd. 1977, p. 63-64 [CLG/M, p. 45-46]) Romm fait ce renvoi :

Je suppose que le lecteur se souvient de ces discussions sur la « détérioration » de la langue, sur le « non-respect de son esprit » etc. qui ont eu cours, lors de l'introduction de la nouvelle orthographe.

Dans le même esprit, il commente cette phrase du *Cours* « La langue est de toutes les institutions sociales celle qui offre le moins de prise aux initiatives » (cf. éd. 1977, p. 106-107, [CLG/M, p. 107-108]) :

La justesse de ces propos est magnifiquement confirmée par la révolution russe. Comparez le changement fondamental qu'elle a opéré, dans toutes les relations et institutions sociales avec les modifications infimes qu'elle a introduites dans la langue russe. En fait, son système est resté absolument intact. La seule nouveauté, ce sont quelques milliers de nouvelles abréviations composées (du type GLAVTOP, CUS*, etc.). Mais des mots de ce genre existaient aussi avant (comp. ROPIT, INSTIBLJUM, etc.)** et quelque importante que soit aujourd'hui leur extension, ils ne constituent qu'un pourcentage infime des mots russes et se soumettent à toutes les anciennes lois phonétiques et grammaticales du russe²¹.

²⁰ Cf. les travaux bien connus de R.O. Jakobson, S.O. Karcevskij, G.O. Vinokur, A. Mazon, A.P. Barannikov, A.M. Seliščev, E.D. Polivanov. Citons également : P. J.A. Černyx I. *Sovremennye tčeniija v lingvističeskie* (Les courants actuels de la linguistique). II. *Russkij jazyk i revoljucija* (La langue russe et la révolution), Irkutsk 1929 ; P.M. Bicilli « V zaščitu russkogo jazyka » (Pour la défense de la langue russe), *Zveno* livre 5, 1927 ; du même auteur « Po povodu voprosa o porčč russkogo jazyka » (Sur la question de la détérioration de la langue russe), *Rossija i slavjanstvo* 29 février 1929 ; L. Uspenskij « Jazyk revoljucii » (La langue de la révolution) dans le livre *Pjjať iskusstv : vremennik* (Les cinq arts : bulletin) sous la réd. de I.V. Egorov, L. 1928 (compte rendu du livre de A. Mazon *Lexique de la guerre et de la révolution en Russie*, Paris 1920).

* GLAVTOP = GLAVnyj TOPlivnyj komitet (Comité principal aux combustibles) ou GLAVnoe upravlenie TOPlivoj promyšlennosti (Direction centrale de l'industrie des combustibles). (NdT)

CUS = Central'noe Upravlenie Snabženija (Direction centrale de l'approvisionnement). (NdT)

** ROPIT = Rossijskoe Obščestvo Paroxodstva I Torgovli (Société russe de navigation et de commerce). (NdT)

INSTIBLJUM = Il n'a pas été possible, jusqu'à présent, de déchiffrer cette abréviation. (NdT)

²¹ La question des abréviations avait été spécialement examinée lors de la séance du CLM du 2 mai 1919 (procès-verbal : CGALI F. 1525 « archives de V.I. Nejštadt » op. 1, ed. xr. 418). L'exposé sur les abréviations dans la terminologie de l'usine (sur des matériaux rassemblés dans une entreprise) avait été fait par S. Gurvic – Gurskij (cf. aussi la liste des exposés, faits au cercle, dans le compte rendu : G. Vinokur « Moskovskij lingvističeskij kružok », *Naučnye Izvestija/Akademičeskij centr Narkomprosa*, recueil 2, 1922, p. 290). Le plus actif dans les débats avait été R.O. Jakobson qui avait indiqué différents types d'abréviations et avait polémique avec P.G. Bogatyrev qui voyait une analogie entre l'utilisation des abréviations et les langues secrètes (marchands ambulants, amoureux). V.V. Majakovskij avait

Le manuscrit de la traduction inachevée servait en quelque sorte, ainsi que le montrent les documents d'archives, de substitut au livre de l'édition française de Saussure dont les exemplaires disponibles étaient en nombre insuffisant pour les besoins scientifiques. Il a été conservé un petit mot adressé à G. G. Špet dont voici le contenu :

Très respecté Gustav Gustavovič!

Malgré tous nos efforts, il n'a pas été possible de se procurer ni le deuxième exemplaire de Saussure, ni l'article de Secheyay²². A tout hasard, je vous transmets par M. P. Jakobson la traduction russe de la première partie de Saussure (manuscrit de A. I. Romm).

[Signé] B. Gornung 22.VI.22²³

Ce mot se trouve au verso de la dernière page du manuscrit de Romm, une page blanche (servant de couverture au texte). Il est au moins la preuve qu'en juin 1922 la traduction de Romm était déjà utilisée par les linguistes de Moscou pour pallier en quelque sorte ce manque aigu d'exemplaires du *Cours* dont parlera Vinokur un an plus tard. Nous avons là un cas de diffusion parallèle d'un texte édité et d'un manuscrit.

On peut penser qu'entre juin et novembre 1922, date à laquelle il commence à correspondre avec les éditeurs du *Cours*, Romm a poursuivi son travail. Cette correspondance permet de supposer qu'avant décembre 1922 Romm avait traduit, si ce n'est tout le livre, au moins une partie importante, ce qui explique son refus d'admettre la priorité du linguiste inconnu « si sa traduction n'est toujours pas faite » (lettre du 6 décembre). Il y a de bonnes raisons de croire que le texte conservé n'est qu'une partie du travail de Romm : visiblement, il avait fait l'objet d'un texte au brouillon bien plus important (ou d'un autre manuscrit au propre) qui n'est pas parvenu jusqu'à nous.

participé à la discussion. Le procès-verbal du débat mentionne une de ses questions à l'auteur de l'exposé qui avait indiqué que dans la documentation interne à l'usine, à côté des abréviations, sont utilisées les couleurs auxquelles on donne des significations de mots ou de situations précis : « N'est-il pas arrivé qu'on utilise des mots à la place d'une couleur, c'est-à-dire d'écrire <rouge> au lieu d'utiliser un papier ou une encre de couleur ? » (La réponse avait été négative). Majakovskij avait également fait remarquer qu'en poésie on observe le passage de néologismes dérivés à des néologismes arbitraires. Jakobson mentionne cette réunion dans son article pour le cinquantième anniversaire de la création du CLM : R. Jakobson « An example of migratory terms and institutional models (On the fiftieth anniversary of the Moscow Linguistic Circle) », *Selected writings* vol. II, The Hague-Paris 1971, p. 532.

²² Il s'agit de A. Secheyay « Les problèmes de la langue à la lumière d'une théorie nouvelle », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, t. 84 N 7, 1917.

²³ CGALI, F. 1495, op. 1 ed. xr. 32.

La traduction de Romm doit être mise en rapport avec la vie scientifique intense du CLM et avec, comme nous le verrons plus loin, ses grands projets d'édition. Comme nous l'avons déjà dit, Romm était un membre actif du Cercle. Son nom apparaît, à plusieurs reprises, dans les documents relatifs aux activités du CLM (une partie d'entre eux a été conservée par B. V. Gornung et transmise par ses soins aux archives de l'Institut de la langue russe de l'Académie des Sciences de l'URSS ; une autre partie se trouve au CGALI dans les fonds Vinokur et V. I. Nejštadt)²⁴.

D'après un des comptes rendus d'activité, Romm est entré au Cercle l'année allant du 1^{er} mars 1919 au 1^{er} mars 1920. D'avril 1919 à septembre 1920 inclus, il a été secrétaire adjoint de B. V. Gornung, de septembre 1920 à mai 1924 inclus, il a été trésorier ; dans les comptes rendus d'activité qui vont du 1^{er} mars 1920 au 1^{er} mars 1922, il figure comme responsable de la conservation des documents du Cercle. Lors de la réunion du 6 mars 1922, Romm a été élu au praesidium du CLM en qualité de secrétaire scientifique.

Le 14 avril 1921, il a fait, au Cercle, un exposé intitulé « Est-il possible d'établir un critère distinguant le langage poétique du langage non poétique ? ». Une autre intervention de Romm a été consacrée au livre de R. O. Jakobson *Le vers tchèque* ; sa date exacte est inconnue. On peut penser que ce compte rendu a été fait le jour où Vinokur a parlé du livre, soit le 5 mars 1923, (les thèses de son intervention portant cette date, se trouvent dans les archives du savant)²⁵. Cependant, cette date soulève certains doutes, étant donné que la réunion du 5 mars 1923 a été consacrée (cf. plus loin) à l'examen détaillé d'un autre sujet.

En juin 1921, le centre académique du Narkompros* a demandé au CLM de participer au travail de constitution d'un dictionnaire de la langue russe²⁶. Parmi les membres du Cercle qui ont répondu à cette offre se

²⁴ Quelques documents ont été publiés : *Trudy po znakovym sistemam* (Travaux sur les systèmes de signes) 9, 1977 «TGU» Tartu, p. 125-132. L'exposé de B.V. Tomaševskij sur les travaux de rythmique de Belyj et de Brjusov, dont le texte est publié dans l'ouvrage cité, a eu lieu le 13 mars 1921 (Institut de la Langue russe, F. 20). Voir aussi : R. M. Cejtlin, *Grigorij Osipovič Vinokur*, M. 1965, p. 13-18.

²⁵ CGALI, F. 2164, op. 1, ed. xr. 85. – Compte rendu publié dans *Pečat' i revoljucija* 5, 1923.

* Narkompros : Narodnyj Komissariat Prosvěščenijsja (Commissariat du peuple à l'instruction). (NdT)

²⁶ A propos de cette édition non publiée, voir R. Jakobson et P. Bogatyrev *Slavjanskaja filologija v Rossii za gody vojny i revoljucii* (La philologie slave en Russie pendant la guerre et la révolution), Berlin 1923, p. 24 ; D.N. Ušakov «Kratkij očerk dejatel'nosti lingvističeskoj sekcii naučno-issledovatel'skogo instituta jazyka i literatury» (Bref compte rendu d'activité de la section de linguistique de l'Institut de

trouvaient A. A. Buslaev, M. M. Kenigsberg, R. O. Šor, D. D. Blagoj, A. I. Romm et d'autres. A l'automne 1922, avec N. F. Jakovlev, L. I. Žirkov, M. M. Kenigsberg, G. O. Vinokur, Romm a participé aux travaux de la sous-section d'étude des langues du Nord-Caucase, nouvellement créée, à l'Institut orientaliste de Moscou.

L'intérêt pour Saussure était très net chez les linguistes de Moscou²⁷, chez Vinokur surtout, bien entendu. Outre l'article mentionné au début de la présente communication, on doit citer un autre travail de Vinokur où, se fondant sur les idées de Saussure, il indiquait un programme de constitution d'une poétique scientifique²⁸. Est resté impublié l'article «La théorie de Saussure sur la langue», qui figure dans la liste des travaux (à l'état de manuscrit) d'un des curriculum vitae de Vinokur et qui est accompagné du commentaire : «travail commandé par l'Académie des Sciences d'Ukraine pour un recueil non publié» (Le texte de cet article est absent des archives de l'auteur). Dans un autre curriculum vitae, Vinokur écrivait à propos de ses articles du début des années vingt (parlant de lui à la troisième personne) :

... utilisant la théorie de la linguistique statique du savant suisse Saussure, il insiste sur la révision de la tradition néogrammairienne et sur la nécessité de construire une stylistique pratique dans l'esprit d'une linguistique appliquée ou d'une (technologie linguistique). Ces articles, qui contiennent également quelques remarques de caractère méthodologique sur l'objet de la poétique et de l'histoire de la littérature, témoignaient d'une tendance à vouloir propager les idées de Saussure et de positions proches du futurisme²⁹.

recherche scientifique de la langue et de la littérature), *Učenyje zapiski instituta jazyka i literatury* I, 1927, — p. 130-131; E.A. Levašev, V.P. Petuškov, «U istokov sovetskoj leksikografii» (Les origines de la lexicographie soviétique), *Izvestija AN SSSR, Serija literatury i jazyka*, T. 29 vyp. 2 1970; JU.E. Šmuškis *Sovetskie ènciklopedii* (Les encyclopédies soviétiques), M. 1975, p. 60-64. Cf. aussi le texte de V.JA. Brjusov sur l'édition d'un dictionnaire (1920) : *Literaturnoe Nasledstvo* (L'héritage littéraire), T. 85, 1976, p. 246-251.

²⁷ Ils avaient entendu parler de lui de façon directe grâce à son élève S.O. Karcevskij. Cf. S. Stelling-Michaud «Notice biographique», CFS 14, 1956; R. Jakobson «Serge Karcevsky», *ibidem* (cf. aussi dans : *Selected writings* vol. II, p. 518). Des données sur cet épisode (fin 1917-début 1918) se trouvent dans la publication déjà mentionnée de N.A. Sljusareva et de V.G. Kuznecov (p. 441). Comp. les remarques sur Saussure dans l'article : S.O. Karcevskij «Eščè k voprosu ob učebnikax A.M. Peškovskogo» (Encore à propos des manuels de A.M. Peškovskij), *Rodnoj jazyk i literatura v trudovoj škole* 1, 1928.

²⁸ G. Vinokur «Poëtika, Lingvistika, Sociologija : (metodologičeskaja spravka)» (Poétique, Linguistique, Sociologie : essai méthodologique), *LEF* 3, 1923.

²⁹ CGALI, F. 2164, op. 1, ed. xr. 41.

Le 5 mars 1923 a eu lieu au Cercle une discussion sur le *Cours* de Saussure. Elle fut ouverte par G. O. Vinokur. Le texte de son exposé nous est inconnu. Cependant, on dispose (Archives de l'Institut de la langue russe de l'Académie des Sciences de l'URSS, F. 20) du procès-verbal inédit de la discussion qui a suivi (il reproduit aussi quelques propositions de l'exposé). Ce document possède, de fait, un intérêt tout particulier : il donne des indications sur la première étape de l'assimilation des idées de Saussure (voir en appendice le texte du procès-verbal, écrit par Romm).

A en juger par le procès-verbal, la discussion s'est concentrée autour des questions de la langue comme système et de la séparation synchronie-diachronie. La distinction langue-parole (jazyk – reč') * visiblement n'apparaissait pas aussi discutable. D'une façon générale, le caractère antinomique de Saussure, ses « contradictions » (ou encore ce principe de dualité dont parle E. Benveniste à propos du *Cours*³⁰) sont au cœur du débat et donnent lieu à des attitudes différentes allant jusqu'au rejet, de fait, de la conception saussurienne de la langue et de la linguistique (Buslaev). Le procès-verbal fait apparaître deux groupes parmi les participants à la discussion : d'une part, les partisans et commentateurs de Saussure (qui poléminent aussi entre eux) : Vinokur, Romm qui, comme nous le savons, avait étudié de très près le *Cours* pour faire sa traduction, et R. O. Šor, caractérisée plus tard comme une « fervente apologiste des idées principales de Saussure »³¹ ; de l'autre, des orateurs plus sceptiques dont certains, visiblement, ne connais-

* Dans l'usage actuel « parole » est traduit par « reč' » et non par « govorenije » comme le faisait Romm (« govorenije » est utilisé pour traduire « phonation » ; « langage » est traduit par « rečevaja dejatel'nost' », cf. éd. 1977, p. 23 note 1 et p. 49). (NdT)

³⁰ E. Benveniste *Obščaja lingvistiķa* (Linguistique générale), M. 1974, p. 54-55 (Ed. fr. *Problèmes de linguistique générale* 1, Gallimard, Coll. « Tel », Paris 1981, p. 40). Comp. dans la 2^e édition de *La langue et sa culture* de G. Vinokur, le passage où il est dit que Saussure a rendu aux concepts linguistiques « leur sens antinomique initial et véritable » (p. 27) ; Comp. V.A. Zvegincev *Predloženie i ego otnošenje k jazyku i reči* (La proposition et son rapport à la langue et à la parole), M. 1976, p. 8-12. Selon l'affirmation de R.M. Cejtin (opus cité, p. 16-17), l'exposé de Vinokur qu'« on considère généralement comme le début de l'histoire du Saussurisme en Russie », « se trouve à la base » de son livre *La langue et sa culture*.

³¹ V.N. Vološinov *Marxizm i filosofija jazyķa* (Le marxisme et la philosophie du langage), p. 71 (Tr. fr. p. 89 note 21). Plus tôt (entre 1921 et le printemps 1923, selon le compte rendu cité de D.N. Ušakov) R.O. Šor avait fait à la section de linguistique de l'Institut de la langue et de la littérature un exposé intitulé « Actualité et statisme dans la langue (à propos du livre de Saussure *Cours de linguistique générale*) ». Plus tard, deux autres participants à la séance du CLM consacrée au *Cours* ont fait, aussi, des exposés sur Saussure : M.M. Kenigsberg le 31 juillet 1923 au GAXN (cf. *Gosudarstvennaja Akademija Xudožestvennyx Nauk : Očēt 1921-1925* [Académie d'Etat des Sciences de l'Art : compte rendu d'activité 1921-1925], M. 1926, p. 20) et A.K. Solov'eva en 1925 au même endroit (*Bjulleten' GAXN* [Le bulletin du GAXN] vyp. 2, 1925, p. 27).

saient pas assez bien le livre. La position de M. N. Peterson est proche de celle du premier groupe ; cependant, de même que dans son compte rendu du *Cours*, il accentue la part des idées de son maître F. F. Fortunatov qui annoncent Saussure. Les partisans russes de Saussure sont critiques à son égard et se montrent, en outre, d'une certaine façon, plus « saussuriens » que Saussure lui-même (cf. les reproches de psychologisme adressés à Saussure qui semblent un peu exagérés aujourd'hui ; dans son exposé S. I. Bernštejn parle du « psychologisme limité par le primat du facteur social »). La thèse de Vinokur, que soutient R. O. Šor, sur l'approche de l'histoire de la langue comme une succession de systèmes statiques, ne relevait visiblement pas tant de la polémique avec Saussure que du désir de développer ses principes et d'élargir à l'histoire l'idée de système, d'universaliser la notion de système. C'est aussi dans cette direction que Romm voulait développer Saussure, tandis que R. O. Šor tempère les affirmations de Romm sur les sources internes des modifications du système, par l'indication du rôle des facteurs extérieurs à la langue. Dans les propos des linguistes de Moscou on peut voir rétrospectivement le mouvement de la pensée linguistique qui annonce l'apparition des idées mises en avant à la fin des années vingt par N. S. Trubeckoj, R. O. Jakobson, S. O. Karcevskij, consignées dans les thèses du Cercle linguistique de Prague et aussi dans les thèses de JU. N. Tynjanov et R. O. Jakobson, « Problèmes des études littéraires et linguistiques »³². En ce qui concerne le second groupe des linguistes qui ont pris part à cette discussion (N. I. Žinkin, L. I. Žirkov, M. M. Kenigsberg), leur attention se porte sur la catégorie même de système et ne sort pas de ses limites.

Les archives de Romm fournissent des matériaux qui éclairent la diffusion ultérieure en Russie de la première édition du *Cours* de Saussure et des comptes rendus de sa théorie, avant que ne paraisse la traduction russe (on pourrait définir la triade : « livre-manuscrit-exposé oral » qui aide à comprendre le problème de la diffusion d'un livre scientifique). Ces matériaux sont d'autant plus intéressants qu'ils montrent en même temps comment un contemporain appréhendait les idées d'un autre grand savant, M. M. Baxtin (redécouvertes à nouveau, comme on sait, dans les années soixante). Il s'agit de remarques écrites par Romm à propos du livre qui analyse sur un plan théorique général l'approche saussurienne de la langue, *Marxisme et Philosophie du Langage* de V. N. Vološinov. La tendance sociologisante de

³² Voir à ce sujet JU. N. Tynjanov. *Poëtika – Istorija Literatury – Kino* (Poétique – Histoire de la littérature – Cinéma), p. 530-535.

ces remarques dans lesquelles Romm soumet Saussure à une surprenante « resociologisation » a un intérêt propre, celui d'un témoignage sur les voies de l'intelligentsia russe et de ses conceptions idéologiques, à la charnière des années 20-30. Ces notes portent la date 18-19 décembre 1929. En voici des extraits :

Dans sa critique de Saussure, Vološinov en définitive ne part pas de la langue mais du locuteur, de sa psychologie ; ses arguments objectifs – ils se résument à un seul, la mutabilité de la langue – peuvent être facilement réfutés (un ensemble de systèmes et deux directions de variation : assimilation analogique et pénétration de barbarismes) – Le reste se ramène à l'affirmation selon laquelle le locuteur non plus n'a pas en face de lui un système mais un auditeur et la nécessité d'une mise en forme en fonction du contexte [...]. Cela revient à dire que deux personnes peuvent parler comme bon leur semble : or, leurs modes de parole sont déterminés par le peuple et pas de façon directe, mais par l'intermédiaire de la langue [...]. A l'inverse, dans la critique de Vossler, il ne fait qu'introduire un nouveau fondement philosophique. En réalité, transférer le centre de gravité du locuteur au dialogue n'est que la conclusion logique de tout le système de Vossler et ses partisans y étaient parvenus bien avant Vološinov³³. Il mène correctement à son terme la pensée de Vossler et pour cela il est nécessaire d'opérer une révision philosophique, allant de la psychologie du locuteur à l'idéologie sociale vitale, c'est-à-dire au milieu qui se trouve entre les locuteurs.

Mais ce milieu [...] n'est qu'un donné empirique. Il faut absolument le diviser en éléments. Pour cela il faut aller au bout de Saussure [...]. Vossler a raison de dire qu'il y a création dans le mouvement de la langue, qu'il y a « esprit, goût », ce même accord intérieur dont parle Saussure. Mais Saussure a lui aussi raison de dire que ce qui est pénétré et ce qui change de cette façon créatrice est objectif. Cela est objectif comme est objective une conjoncture économique ou une situation historique. Cela détermine le mot comme la conjoncture – une transaction, et la situation – une démarche historique. La résolution dialectique de l'antinomie (et Vološinov a montré totalement cette antinomie) suppose un examen équitable et complet permettant d'en dépasser les termes [...].

Le système de Saussure est fécond en ce que lui seul peut donner une grammaire et la grammaire est ce point où la linguistique est liée aux exigences de la vie.

Ensuite, c'est seulement par rapport à elle qu'on peut mettre en évidence les phénomènes stylistiques (dans un sens spécifique), c'est-à-dire mettre la linguistique au service de la critique littéraire. C'est seulement sur sa base que l'on peut donner, par exemple, une théorie normative de la traduction. La valeur pratique de Vossler n'est pas claire pour moi [...]. D'ailleurs il abandonne à la « parole » la possibilité des écarts, des créations [...] Rationalisme et romantisme ont joué chacun leur rôle dans la formation de la philosophie dialectique. Il ne faut pas nier le rôle positif de Descartes et de Spinoza, il faut les comprendre de façon dialectique. Le rationalisme était l'expression d'un centralisme absolutiste. Nous nous trouvons actuellement dans

³³ A propos de l'influence de Vossler sur Vološinov voir P. JA. Černyx, op. cité, p. 27.

une phase de dictature centraliste et nous nous dirigeons vers le centralisme démocratique de la société socialiste. L'absolutisme disparaît, le centralisme reste. C'est cela le rationalisme, le caractère planifié. Le gradualisme de Vološinov (de un à deux) est en réalité la théorie de l'absence de gestion organisée, l'expression d'une déviation de droite. Saussure vaut, en ce qu'il souligne les éléments de contrainte sociale, alors que Vossler crée l'illusion bourgeoise de la liberté des interlocuteurs. Dans la société socialiste, la contrainte disparaît (disparaît l'immobilité de Saussure) mais l'obligation demeure [...]. Cependant, avoir mis en évidence le lien avec le contexte de la communication demeure une découverte inestimable de Vološinov.

D'ailleurs, il faut dire aussi qu'un mot historique, détaché de son contexte, entre dans le contexte contemporain, en devient partie intégrante et y évolue comme un mot vivant (*živoe*). Seule, sa capacité à réaliser un tel passage détermine sa longévité. [...].

Le philologisme non seulement a été, mais demeure le fondement de la culture ou, si on veut, de l'idéologie. [...]. En même temps que le problème du « mot étranger »* Vološinov supprime³⁴ le problème du mot en général et ce, également, de façon injustifiée. Tant que l'activité et la pensée humaines se nourrissent du mot et tant que ce que dit un maître n'est pas indifférent pour les disciples, tant que ce que dit un ennemi a besoin d'être réfuté et ce que dit un ami, soutenu, les problèmes du mot, du mot pris dans sa totalité, les problèmes de l'interprétation non seulement transcendantale mais aussi immanente demeurent la problématique essentielle de toute idéologie. Et notre grande époque le confirme, elle qui a créé tout un matériau nouveau d'interprétation pour la philologie en laissant inchangées ses méthodes [...].³⁵

Romm indique bien le principe sur lequel repose, dans le livre de Vološinov, la critique de Saussure et sa vulnérabilité, précisément comme critique, indépendamment des idées prises en soi qui en constituent le fondement. C'est un fait que la « compréhension » contextuelle (active, dialogique) que l'auteur du livre oppose à la « reconnaissance » des signes linguistiques³⁶, conditionnée par le système de la langue est, elle aussi, conditionnée

* En russe « *čuzoe* » ; adjectif dont la traduction est délicate puisqu'il signifie « tout ce qui n'est pas sien ». Ici nous avons adopté la traduction « étranger », étant donné le passage du livre de Vološinov auquel semble faire allusion Romm. « *Čuzoe* » en effet y figure comme synonyme de « *inojazyčnoe* » qui veut dire précisément « d'une langue étrangère ». (*NdT*)

³⁴ Dans le livre de Vološinov le problème du « mot étranger » n'est pas éliminé mais posé. Romm a dans l'idée uniquement les pages 85-90 (Tr. fr. p. 104-110) du livre dans lesquelles l'objectivisme abstrait (le saussurisme) est critiqué comme résultat d'une pensée linguistique formée à partir de l'étude des langues mortes et ramenée par l'auteur à l'interprétation divinatoire des textes sacrés étrangers. Romm affirme la nécessité d'une philologie qui s'occupe de l'interprétation de textes « monologiques » vivants en train de se sacrifier.

³⁵ CGALL, F. 1495, op. 1, ed. xr. 77.

³⁶ Sur cette opposition dans la perspective du développement de la linguistique au 20^e s. et sur la place qu'elle occupe dans le système des idées de M.M. Baxtin, cf. Vjač. Vs. Ivanov, art. cité, p. 16-17 ; dans ce même article voir aussi sur la corrélation de certaines idées de Saussure et de Baxtin.

à son tour par cette « reconnaissance » même. Une autre critique de Romm, formulée dans l'expression « un ensemble de systèmes », nous ramène au procès-verbal du débat sur Saussure dans lequel apparaît cette idée des linguistes de Moscou sur l'histoire de la langue comme succession de systèmes.

Tournons-nous maintenant vers les projets d'édition du CLM. Comme il ressort du procès-verbal de la réunion du 21 mars 1922, la question s'est posée de l'organisation d'éditions spécifiques du CLM. Que les membres du Cercle n'aient pas été d'accord sur les collections à instaurer a eu une grande importance pour le destin de cette entreprise. Il y a eu, en particulier, discussion pour savoir s'il était nécessaire de créer des collections de critique littéraire et d'étude du vers. Celles-ci furent entérinées par un vote ; par là même se trouvait confirmée l'idée que la poétique faisait partie des sphères d'intérêt du Cercle³⁷. En outre, il y a eu discussion pour savoir si un philosophe de profession devait entrer au comité de rédaction des publications du Cercle envisagées, et discussion sur ce que devait être son rôle. Que ce soient les partisans de l'entrée d'un philosophe, A. A. Buslaev, M. M. Kenigsberg, B. V. Gornung (ils avaient proposé la candidature de leur maître G. G. Špet, un membre actif du CLM) ou ceux qui étaient contre (par principe, et non parce que le candidat était G. G. Špet), N. F. Jakovlev, S. JA. Maze, P. P. Svešnikov et A. I. Romm, tous étaient d'accord pour dire que le Cercle avait entrepris la révision des bases de la linguistique et que le recours à la philosophie et aux philosophes était pour cela nécessaire. Les divergences concernaient le rapport de la linguistique pratique à la linguistique théorique et la question de savoir dans quelle mesure celle-ci

³⁷ Au CLM (selon le compte rendu d'activité du 1.III.1921 au 1.III.1922, CGALI F. 2164, op. 1, ed. xr. 1) ont été faits en poétique les exposés suivants (le lecteur en connaît certains dans leur version imprimée) : P.G. Bogatyrev « Les répétitions dans les incantations », S.I. Bernštejn « La déclamation de Blok », S.M. Bondi « Les vers libres chez Blok », A.E. Kručenyx « Sur l'érotique anale dans la poésie russe », V.B. Šklovskij « Thème, image et sujet chez Rožanov », R.O. Šor « La technique narrative dans la nouvelle en vers du Moyen Age » et « A propos des travaux de Šklovskij dans le domaine de la poétique », S. JA. Maze « La structure littéraire du *Cantique des Cantiques* ». Le 9 juin 1922, O.M. Brik a fait un compte rendu oral du livre de V.M. Žirmunskij *La composition des poèmes lyriques* (le procès-verbal de la séance se trouve parmi les documents du CLM : Institut de la langue russe, F. 20). D'après le compte rendu qui se trouve dans la revue du CLM, *Hermès* (1, 1922) — un manuscrit (tapé à la machine, cette « revue », en effet, n'existait qu'en huit exemplaires (*NdT*)) — Brik avait critiqué le livre du point de vue de l'Opojaz, ses affirmations « avaient été énergiquement soutenues » par Vinokur. Ils avaient eu à affronter les objections des partisans « de l'étude herméneutique en poétique ». Dans ce compte rendu, il est question de « l'orthodoxie obstinée de certains membres du CLM par rapport à la thèse, mise en avant par le premier président du cercle : la poésie, c'est le langage dans sa fonction esthétique ». Les autres exposés faits au cercle sont énumérés dans les comptes rendus de Vinokur, Bogatyrev et Jakobson, cités notes 21 et 26.

devait s'orienter vers la connaissance philosophique. Le vote eut lieu sur des questions formulées de façon très diplomatique et donna les résultats suivants :

L'entrée d'un philosophe au comité de rédaction est-elle indispensable ?

Pas indispensable.

L'entrée d'un philosophe au comité de rédaction est-elle souhaitable ?

Pas souhaitable.

L'entrée d'un philosophe au comité de rédaction est-elle admissible ?

Admissible.

Ceux des membres du Cercle qui s'étaient prononcés contre l'entrée d'un philosophe préféraient

que les problèmes théoriques de la linguistique soient résolus par les linguistes eux-mêmes.³⁸

D'après le témoignage de B. V. Gornung (dans une conversation avec l'un des auteurs de la présente communication), les débats de ce genre étaient l'expression d'un état de crise du Cercle et ont compromis les accords avec le GIZ* où était déjà prévue l'organisation d'une série de linguistique. Toujours selon lui, si le CLM avait pu mettre sur pied ses éditions, Romm aurait pu faire paraître sa traduction du *Cours* de Saussure, malgré l'échec des tractations menées avec Bally et Sechehaye.

Comme on sait, la reconstitution des projets d'édition non réalisés est souvent importante tant pour l'histoire du livre que pour celle des sciences particulières. Voici deux des projets du CLM ; à chaque fois le nom du premier traducteur russe de Saussure figure dans les documents d'archives.

Visiblement, en 1922 ou 1923 le Cercle avait projeté un recueil sur « La langue et sa culture ». G. O. Vinokur, auteur d'un article puis d'un livre du même nom, avec ses idées de « technologie linguistique » n'était pas d'accord avec Saussure sur l'impossibilité d'une action consciente sur la langue³⁹, — d'autres membres du CLM étaient solidaires de Vinokur sur ce point. Le recueil devait être réalisé sous la direction de Vinokur. Dans la

³⁸ Institut de la langue russe, F. 20.

* GIZ : autre abréviation de Gosudarstvennoe Izdatel'stvo, Editions d'Etat. (NdT)

³⁹ Dans l'ensemble, cette polémique se développait sur un plan positif : on pensait fonder « une organisation rationnelle de la langue » grâce à des connaissances, puisées pour une part importante chez Saussure. La critique de Saussure avait un tout autre caractère dans l'article : L.P. Jakubinskij « F. de Sossjur o nevozmožnosti jazykovoï politiki » (F. de Saussure sur l'impossibilité d'une politique linguistique), *Jazykovedenie i materializm* (La linguistique et le matérialisme) vyp. 2, 1931.

lettre-annonce, adressée à N. N. Aseev, les auteurs Vinokur, Romm, Kenigsberg, B. A. Kušner, N. F. Jakovlev, V. I. Nejštadt (ce dernier s'occupait comme Romm de théorie de la traduction et devait donner pour le recueil un article sur ce sujet) exprimaient des positions proches de l'article de Vinokur cité note 4, – la possibilité et la nécessité d'une action sur les processus linguistiques au développement objectif « pour soumettre, en définitive, l'élément linguistique à l'homme »⁴⁰. Dans leurs déclarations, les linguistes de Moscou pouvaient, d'une part, s'appuyer sur Baudouin de Courtenay et, d'autre part, ils se rapprochaient des déclarations du LEF*. Romm devait écrire pour le recueil un article intitulé « L'enseignement de l'écriture à l'école ». Il n'était pas question ici d'orthographe : dans le programme de l'article, l'auteur indiquait la nécessité (dans un intérêt pratique) d'enseigner à énoncer par écrit ses pensées et proposait d'utiliser l'expérience pédagogique européenne et américaine.

Une édition spéciale en plusieurs fascicules devait être consacrée à l'étude de la langue poétique sur la base de la poésie contemporaine :

Fasc. 1 – Les classiques de Saint-Petersbourg

Fasc. 2 – Centrifuge** : 1. Exposé général
2. B. Pasternak
3. N. Aseev⁴¹

Fasc. 3 – Le Futurisme

⁴⁰ CGALI, F. 2164, op. 1, ed. xr. 11. Cf. dans le procès-verbal de la séance du CLM du 2 mai 1919 (cf. note 21) : « A propos de la remarque de Bogatyrev disant que la participation des linguistes n'était pas souhaitable, Jakobson répond que l'intervention consciente de forces préparées sur le plan scientifique ne pourrait qu'être utile » (il était question du processus actif de formation de mots-abréviations).

* LEF : Abréviation russe désignant le « Front gauche de l'art ». Mouvement artistique post-révolutionnaire et revue du même nom (1923-1925 ; de 1927 à 1929 paraît sous le titre *NOVYJ LEF*) dont le rédacteur en chef était V. Majakovskij et qui se voulait l'expression des forces d'avant-garde de l'art révolutionnaire. Ont collaboré au LEF des poètes « futuristes » (Aseev, Kamenskij, Kušner), des philologues du CLM comme Vinokur et de l'Opojaz comme Brik et Šklovskij, des artistes constructivistes, des cinéastes (D. Vertov, S. Ejzenštejn). Dans leur article manifeste « Notre travail verbal », Majakovskij et Brik écrivaient (*LEF* 1, 1923, p. 40-41) :

« Nous travaillons à l'organisation des sons de la langue, à la polyphonie du rythme, à la simplification des constructions verbales, à la précision de l'expressivité linguistique, à la mise en évidence de nouveaux procédés thématiques. Pour nous, tout ce travail n'est pas un but en soi esthétique, mais un laboratoire pour l'expression la plus adéquate des faits du contemporain. »

Dès 1924, Vinokur commence à se détacher du LEF, ce qui se manifeste chez lui par des jugements de plus en plus sévères à l'égard du Futurisme et du Formalisme (cf. plus bas dans le texte). (*NdT*)

** En russe Centrifuga : nom d'un groupement futuriste éphémère, constitué dans les années 1910 et auquel ont appartenu en particulier B. Pasternak et N. Aseev. (*NdT*)

⁴¹ Les deux poètes étaient considérés comme membres actifs du CLM. Pasternak avait été élu pour la période du 1^{er} mars 1921 au 1^{er} mars 1922, Aseev comme Mandel'stam dans le courant de l'année

L'auteur du fascicule 2 qui devait faire huit feuillets devait être Romm. Dans la revue de Kaluga liée au CLM, *Le vaisseau* (1923, N° 1-2), il fit paraître un compte rendu enthousiaste de *Ma sœur, la vie*.^{*} Le sujet de ce projet d'édition nous conduit aux débats philologiques mouvementés du début des années vingt. Indiquons, de ce point de vue, que Romm a eu (un peu plus tard, en tout cas) une position très nettement antiformaliste dont témoigne son compte rendu du livre de B. M. Ėjxenbaum, *Lermontov*⁴², et qui montre, entre autres, qu'il était proche des positions de Vinokur, postérieures à la période du LEF (cf. par exemple, le compte rendu de ce dernier sur l'article « Puškin » de Tynjanov)⁴³. Dans une de ses notes de travail de 1925, Romm caractérise la méthode de l'Opojaz d'empirique et dit même qu'elle « n'a rien de commun avec une véritable analyse formaliste et structurale du mot poétique concret »⁴⁴. Le chercheur qui veut reconstituer le panorama de la vie scientifique littéraire des années 1920 peut visiblement situer de façon conventionnelle la position à l'égard de l'Opojaz** des membres les plus actifs du CLM (après le départ de Jakobson de Moscou) entre les critiques de V. V. Vinogradov et celles de M. M. Baxtin dans leur polémique contre les formalistes. La mise en évidence de ce rapport est importante pour comprendre cette période de renouveau de la philologie russe. Ne faisant qu'effleurer un sujet particulier et intéressant, remarquons qu'à la lumière des soixante années écoulées, les divergences (même lorsqu'elles étaient tout à fait importantes) entre l'Opojaz et ses contradicteurs que l'on vient de citer (linguistes de Moscou inclus) semblent moins fondamentales que les aspirations qui les unissaient.

Parlant de l'état de la linguistique russe pendant la guerre et la révolution, R. O. Šor écrivait :

d'activité suivante (commençant au 1^{er} mars 1922. *NdT*). Jakobson mentionne les liens du cercle et des poètes dans l'article cité note 21.

* Recueil de vers de B. Pasternak, publié en 1922. (*NdT*)

⁴² *Čet i nečet: al'manax poezii i kritiki* (Pair et impair : almanach de poésie et de critique), M. 1925. Dans cet ouvrage, édité par Vinokur et F. Vermel', on trouve aussi un autre article de Romm intitulé : « Sur Esenin ».

⁴³ *Slavische Rundschau* 9, 1929.

⁴⁴ CGALI F. 1495, op. 1, ed. xr. 65. Sur les travaux d'étude du vers de Romm voir également le livre d'un de ses collègues du CLM : V.I. Nejštadt *Čužaja lira: perevody iz 11 sovremennyx nemeckix poetov* (La lyre étrangère : traduction de 11 poètes allemands contemporains), M.Pg. 1923, p. 151.

** OPOJAZ : Abréviation russe désignant la « Société d'étude du langage poétique » regroupant de 1915 à 1930 (datation conventionnelle) les philologues plus connus en Occident sous le nom de « formalistes russes » : V. Šklovskij, B. Ėjxenbaum, J.U. Tynjanov, B. Tomaševskij... (*NdT*)

Seule une petite partie de ce qui a été fait dans ces années est devenue accessible à de larges cercles de lecteurs ; une grande partie est enterrée pour toujours dans les archives des différentes sociétés scientifiques.⁴⁵

Les difficultés bien connues de l'édition, dans les premières années post-révolutionnaires, expliquent cette disproportion entre l'intensité de la vie scientifique de cette époque et ce qui en a été publié. Pourquoi la reconstitution des divers plans d'édition enfouis dans les archives, des premières étapes de la préparation des livres destinés à être publiés est-elle si importante ? – Elle nous aide à rétablir la richesse, encore méconnue, de la vie intellectuelle de cette époque.

APPENDICE.

Procès-verbal de la séance du Cercle Linguistique de Moscou du 5 mars 1923.
Discussion de l'exposé de G. O. Vinokur sur le *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure.

R. O. Šor, d'accord avec l'auteur de l'exposé pour dire que la façon naïve dont Saussure pose la question de la grammaire générale, la faisant tomber dans le statique, et son psychologisme non moins naïf s'éliminent facilement, fait cependant les quelques remarques qui suivent.

L'a[uteur] de l'exposé n'a pas mis suffisamment en relief ce point fondamental de la conception de Saussure, selon lequel la langue n'est pas une substance, mais une forme pure, un rapport qui se forme à la frontière de domaines hétérogènes, l'un par rapport à l'autre (la pensée et le son). La linguistique théorique allemande contemporaine arrive, d'une façon indépendante, à cette même conclusion.

Dans l'introduction ne sont pas développées jusqu'au bout les réflexions sur la mutabilité de la langue. Saussure met nettement en avant l'antinomie caractère héréditaire (immutabilité) / mutabilité de la langue et la résout grâce au principe fondamental de l'arbitraire et du non-fondé du signe. Il est vain de la part de l'a[uteur] de l'exposé de reprocher à Saussure le caractère injustifié de l'introduction de la notion de temps⁴⁶. Le temps

⁴⁵ R.O. Šor « Krizis sovremennoj lingvistiki » (La crise de la linguistique contemporaine) *Jafetičeskij sbornik* (Recueil japhétique) 5, 1927, p. 41.

⁴⁶ Il s'agit du § 2, chap. II, 1ère partie, « La mutabilité du signe ».

découle de façon tout à fait justifiée du caractère traditionnel et arbitraire. D'accord avec l'auteur de l'exposé pour considérer l'histoire de la langue comme le développement d'une succession de systèmes statiques, R. O. [Šor] pense que ce n'est pas un chapitre de peu d'importance de la linguistique. Ce point de vue permet de faire une histoire de la langue dans tous les domaines de la linguistique et pas seulement en phonétique comme c'était le cas jusqu'à présent.

M. N. Peterson voit chez Saussure une contradiction dans le fait que seules les modifications phonétiques sont rattachées à la diachronie, tout le reste n'étant que leur résultat alors que Saussure, lui-même, indique que, quelle que soit la *partie* du signe dans laquelle interviennent les changements, le lien entre signifiant et signifié, c'est-à-dire le signe lui-même, change forcément. Cette inconséquence est d'autant plus nette que les phénomènes d'analogie, visiblement fondés sur des relations systémiques, synchroniques, sont analysés chez Saussure dans la diachronie.

G. O. Vinokur pense qu'une contradiction de Saussure réside dans ce qu'il détache la phonétique de la linguistique synchronique et la rattache à la diachronie. Il suffit de mentionner les changements phonétiques conditionnés, impensables hors de relations synchroniques.

A. I. Romm soutient M. N. Peterson : si nous pouvons constater un changement des liens entre signifiant et signifié, nous pouvons aussi construire l'histoire de ces liens dans leur modification. Avoir exclu la phonétique de la linguistique statique est d'autant plus étrange que Saussure, lui-même, parle de l'existence des sons de la langue seulement sous l'aspect de liens associatifs et syntagmatiques, et non comme substance. Par là même, la nature du son est tout à fait analogue à celle de tout élément de la langue. Ensuite, A. I. Romm attire l'attention sur le chapitre du *Cours de linguistique générale** consacré à l'arbitraire relatif** 47. Il convient de considérer cet arbitraire relatif comme absolu. Les exemples cités par Saussure permettent nettement de rapprocher le concept d'arbitraire relatif de celui de forme intérieure ou plus exactement de forme intérieure figurée, selon Marty. Mais la forme intérieure ne s'appuie sur aucun fondement rationnel, elle est spécifique pour chaque langue et le choix de sa relation à l'objet désigné est absolument arbitraire. On peut facilement illustrer cette idée en comparant

* En français, dans l'original. (NdT)

** Traduit en russe par « otnositel'naja proizvol'nost' ». (NdT)

47 Il s'agit du § 3, chap. VI, 2^e partie.

différentes langues. Comp. le russe « spički » (spica) « allumettes » et le français « les allumettes » (allumer). Une traduction exacte du français allumette en russe donnerait « zažigalka » « ce qui veut dire briquet ». Comp. aussi le français « dix-neuf » que Saussure considère comme « fondé » et le latin « undeviginti » ; le français « quatre-vingts » et le russe « vosem'desjat » « c'est-à-dire mot à mot huit dizaines ».

A. A. Buslaev a émis à l'égard de Saussure les remarques critiques suivantes :

1. Selon Saussure, la langue est un système, quelque chose de fermé sur soi et d'immuable. En même temps il remarque dans la langue des changements historiques.
2. En outre, la langue est une norme que l'on ne peut changer de façon arbitraire. Et en même temps, elle change.
3. La langue est une norme mais elle n'est pas impérative.
4. La langue est une norme, la parole est sa mise en utilisation. Ici Saussure est proche de POS.

A. A. Buslaev pense que la solution de toutes ces contradictions serait pour Saussure de considérer comme un schéma historique ce qu'il donne comme système statique de la langue. Soumis aux modifications dans le temps, ce schéma en tant que formant un tout détermine la parole individuelle.

En réponse à la question de A. A. Buslaev sur les rapports du mot et de sa signification chez Saussure, A. I. Romm donne les explications détaillées suivantes : Saussure ne s'occupe pas de ces relations, car, selon lui, le mot, de même que tout fait de langue, est un rapport entre un concept amorphe et un son tout aussi amorphe. Chaque élément se construit uniquement dans le système de la langue. Chaque langue crée un système spécifique de valeurs (cf. l'exemple mouton-mutton-sheep)⁴⁸.

Il en est de même pour le côté sonore. D'où il est clair que le mot n'est pas quelque chose de supérieur (d'extérieur?) par rapport au concept et ne peut donc avoir de rapport avec lui, étant donné que le concept comme le côté sonore entrent dans sa composition.

Ensuite, A. I. Romm affirme qu'une partie importante des objections de A. A. Buslaev est non fondée étant donné que l'idée de la langue comme norme est en réalité étrangère à Saussure. On ne rencontre le mot « norme », appliqué à la langue, qu'une seule fois, au début du livre, et les analyses ultérieures de Saussure ne s'appuient pas sur le principe de la norme. Passant ensuite à la question de la mutabilité de la langue selon Saussure,

⁴⁸ cf. éd. 1977, p. 148. (CLG/M, p. 160).

A. I. Romm pense que des erreurs ont été dites à ce sujet. Saussure affirme que tout changement dans la langue est précédé d'un changement dans la parole qui s'étend et pénètre enfin dans la langue. Mais il convient de distinguer les lapsus du type «ich war» pour «ich was» quand on a la forme «wir waren»⁴⁹ des lapsus du type «enclitique du Pape» pour «encyclique du Pape». Alors que le type 2 est un pur phénomène relevant de la parole individuelle, le type 1 est conditionné par des relations systémiques. C'est pourquoi le type 1 est un phénomène relevant de la langue. Ce ne sont pas les individus qui, par leurs lapsus, changent le système ; mais c'est le changement du système qui se manifeste dans la réalisation individuelle de ses éléments. S'il en était autrement, il nous faudrait distinguer les faits de langue de ceux de la parole par le calcul «du plus grand nombre de voix», moyen grossièrement empirique et fondamentalement erroné.

R. O. Šor objecte à A. I. Romm qu'il est impossible de ramener à l'action du système tous les changements linguistiques. C'est précisément pour cela que les tentatives de reconstruction ne peuvent être menées complètement à terme. Il reste toujours un certain résidu à mettre sur le compte de la situation historique et culturelle qui favorise l'extension de tel ou tel lapsus, de telle ou telle innovation.

Répondant à A. A. Buslaev, R. O. Šor indique que, dans le refus de Saussure d'admettre le caractère impératif de la norme linguistique synchronique, il n'y a pas de contradiction. Cette norme est idéale et consécutivement, elle n'est réalisée qu'approximativement.

G. O. Vinokur indique que, pour Saussure, la norme linguistique est fluctuante.

L. I. Žirkov trouve que le point central de la théorie de Saussure, — la conception de la langue comme système, est faiblement fondé. Pourquoi la langue est-elle un système et non pas un «complexe» de faits?

R. O. Šor : la langue est un système parce que chacun de ses éléments est significatif et, de fait, n'existe pas seul, mais seulement comme résultat de ses relations avec les autres éléments du tout. Un complexe est une simple réunion d'objets, chacun d'entre eux étant indépendant.

L. I. Žirkov rétorque que la disposition des éléments dans un complexe (par exemple une corbeille de pommes) dépend aussi de leurs relations au tout. Le système se distingue du complexe par la présence d'un élément de volonté.

⁴⁹ Exemple de Saussure (éd. 1977, p. 130 ; CLG/M, p. 138).

A. I. Romm : Noter la disposition, la relation dans un complexe revient à constater le système. Saussure a montré précisément que pas un seul élément de la langue ne peut être pris autrement que dans son rapport aux autres, qu'il n'a pas d'autre existence. En d'autres termes, il a montré que la conception de la langue comme système est la seule possible.

Il est impossible de considérer la présence d'un élément de volonté comme une qualité spécifique du système – cf. le système au sens physique (le système solaire, etc.).

L. I. Žirkov avance la formulation suivante : la langue est un complexe de faits dans lequel on peut découvrir un système. Mais ce système n'existe que lorsqu'il a été découvert.

M. N. Peterson et A. I. Romm protestent contre cette formule.

N. I. Žinkin remarque que Saussure ne donne pas de définition ni de différenciation des systèmes. La signification des mots d'une terminologie scientifique est spécifique et stable. La signification de ces mêmes mots, dans un emploi poétique, se distingue par d'autres traits. La signification de ces mêmes mots dans la conversation sera aussi particulière. Ne faudrait-il pas considérer la langue comme le système des systèmes et mettre en évidence les particularités spécifiques des sens qui se cachent derrière les mots dans chaque système séparé ?

G. O. Vinokur et R. O. Šor indiquent que pour Saussure la signification des mots est déterminée dans chaque cas précis à partir des relations syntagmatiques dans un contexte donné.

N. I. Žinkin pense que, dans ce cas, Saussure met en évidence un élément extrêmement général, à savoir que derrière le mot se trouve quelque chose de significatif. Mais personne n'en doutait auparavant.

R. O. Šor : non, ce n'est pas si simple. Dire cela reviendrait à supposer un sens qui préexiste au son ; or, chez Saussure, le son est une relation systématique, une forme. Saussure excepté, on ne trouve une telle formulation que chez Marty et encore, pas sous une forme pure, étant donné que cette conception est, chez lui, contaminée par l'élément de la forme intérieure³⁰. L'école anglo-saxonne (Whitney et les autres) a mis en avant le principe de l'arbitraire mais il est tempéré par les idées de *contrat social**. Ainsi Saussure apporte beaucoup d'éléments neufs.

³⁰ Comp. sur A. Marty dans l'article de Šor cité et également dans ses commentaires à la traduction russe du *Cours* (éd. 1933, p. 229, 240).

* En français, dans le texte. (NdT)

A. K. Solov'eva indique qu'on trouve une différenciation des systèmes linguistiques chez un élève de Saussure, Bally, dans son *Traité de stylistique française**. Il est tout à fait possible que cette idée lui ait été suggérée par Saussure.

M. N. Peterson: l'indication par Saussure du caractère systémique de la langue dans laquelle tout a une valeur et vit de rapports, est extrêmement précieuse et importante. Mais Saussure n'a pas vu que ce trait avait déjà été découvert par F. F. Fortunatov et avait été utilisé par son école pour définir une série de catégories du russe et des autres langues slaves. En réponse à l'objection de G. O. Vinokur selon laquelle l'école de Fortunatov n'accordait pas d'attention aux relations syntagmatiques, mais seulement aux liens associatifs, M. N. Peterson répond que c'est précisément avec l'école de Fortunatov qu'on a une théorie des groupes de mots, c'est-à-dire des syntagmes⁵¹.

En réponse à une question de N. N. Volkov, N. F. Jakovlev indique que, selon Saussure, le système de chaque langue séparée est spécifique et R. O. Šor ajoute que la permanence d'un tel système est garantie par la tradition sociale inconsciente.

M. M. Kenigsberg pense que le concept de système chez Saussure est empirique et abstrait, ce qui constitue son erreur principale. Nous pouvons trouver à la pensée de Saussure un sens plus profond; mais si l'on développe ce sens, on doit aller plus loin que Saussure et même contre lui.

A. I. Romm réplique que, dans les théories de Saussure, il y a une contradiction profonde entre leur sens véritable et la façon empirique de les exposer. Saussure tombe plus d'une fois dans un empirisme grossier (voir ce qui concerne, par exemple, le développement du système par la parole), mais les principes qu'il a découverts, comme l'arbitraire, le caractère associatif et les liens syntagmatiques sont purement théoriques et généraux.

M. M. Kenigsberg: tout ceci n'est qu'une généralisation empirique de faits observés. Saussure, lui-même, relie le point de vue panchronique au point de vue des sciences naturelles. Par là même, il tombe dans le naturalisme et exclut la sémiologie.

* En français dans le texte. (NdT)

⁵¹ Comp. sur Fortunatov et Saussure dans le compte rendu de Vinokur à propos du livre de Peterson *Očerĭk sintaksisa russkogo jazyka* (Essai de syntaxe de la langue russe) (LEF, 3 1923). Sur la position de Peterson voir N. Sljusareva « Considérations des linguistes soviétiques à propos des idées de F. de Saussure », CFS 20, 1963, p. 31-32.

G. O. Vinokur note dans ses quelques mots de conclusion : peu importe la façon dont Saussure est arrivé à ses conclusions. Les principes qu'il a énoncés, – ne serait-ce que le principe de l'arbitraire, – sont exacts d'un point de vue théorique et nous pouvons les admettre comme principes théoriques. Nous avons le droit d'éliminer, des théories de Saussure, l'empirisme et le psychologisme.

Le président N. Jakovlev

Le secrétaire sc[ientifique] A. Romm ⁵²

LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

AN SSSR	Akademija Nauk SSSR (Académie des Sciences de l'URSS)
CFS	Cahiers Ferdinand de Saussure
C.L.M.	Cercle Linguistique de Moscou
C.G.A.L.I.	Central'nyj Gosudarstvennyj Arxiv Literatury i Iskusstva (Archives Centrales d'Etat de Littérature et d'Art de l'URSS)
ed. xr.	edinica xranenija (« unité de conservation » d'un document en archives)
éd. 1933	F. de Sossjur. <i>Kurs obščej lingvistiki</i> (Cours de linguistique générale) M. 1933 (trad. de A. M. Suxotin, notes de R. O. Šor et préface de D. N. Vvedenskij)
CLG/M	F. de Saussure. <i>Cours de linguistique générale</i> , édition critique préparée par T. de Mauro, Payot, Paris 1972
éd. 1977	F. de Sossjur. <i>Trudy po jazykoznaniju</i> (Travaux de linguistique générale) M. 1977. Dir. A. A. Xolodovič
F.	en russe « fond » (fonds d'archives)
G.A.X.N.	Gosudarstvennaja Akademija Xudožestvennyx Nauk (1921-1931) (Académie d'Etat des Sciences de l'Art)
G.B.L.	Gosudarstvennaja Biblioteka Imeni V. I. Lenina (Bibliothèque d'Etat V.I. Lenin), otdel rukopisej (Département des manuscrits)
L.	Leningrad
M.	Moscou
op.	opis' (descriptif d'un fonds d'archives)
vyp.	vypusk (fascicule)

⁵² Institut de la langue russe, F. 20.

RENZO RAGGIUNTI

DUE DIVERSE INTERPRETAZIONI DELLA *PAROLE*

La interpretazione che Luis Prieto dà della *parole* saussuriana è fondata essenzialmente sul concetto di comunicazione, intesa in un senso stretto, che prevede la compresenza di un parlante e di un ascoltatore, in una situazione spazialmente e temporalmente determinata. Il problema di una espressione, distinta dalla comunicazione, non viene preso in considerazione dal nostro autore. Si tratta, invece, di un problema non trascurabile che era già stato preso in serio esame, intorno al 1830, da un grande studioso, il quale aveva trasferito, nel campo delle forme linguistiche, da Kant quasi completamente ignorato, le funzioni apriori o trascendentali della conoscenza umana. Intendo riferirmi a Wilhelm von Humboldt che, nell'opera *Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues*, pone in chiara evidenza la funzione propriamente espressiva della lingua:

Quando nell'animo nasce davvero il sentimento che la lingua non è soltanto un mezzo di scambio per intendersi reciprocamente, ma è un vero mondo che lo spirito deve porre fra sè e gli oggetti in virtù del lavoro interiore della sua energia, allora l'uomo è sulla retta via per trovare nella lingua, e per deporre in essa, sempre nuove ricchezze¹.

Humboldt considerava come negativo il fatto che «una lingua fosse usata esclusivamente per le esigenze quotidiane della vita», ma concludeva che «per fortuna una lingua siffatta non può esistere fra uomini pur sempre pensanti e senzienti». Tuttavia era ben consapevole della necessità che una lingua sia usata anche nella comunicazione quotidiana, per le esigenze pratiche della collaborazione sociale. E della comunicazione aveva due concetti diversi, uno essenzialmente prammatico, ed è quello a cui abbiamo accen-

¹ W. v. Humboldt, *Gesammelte Schriften*, Akademie der Wissenschaften, vol VII, Berlin 1903, parag. 31, p. 178.

nato, della comunicazione che è in rapporto con l'azione e i bisogni immediati dell'esistenza, ed uno di carattere del tutto diverso, che potremmo definire teoretico, vale a dire di una comunicazione che è inseparabile dall'espressione, dall'esigenza di fissare nelle parole la propria concezione del mondo o il proprio sentimento poetico. Dopo aver definito l'attività produttiva della lingua «non soltanto come un'esigenza esterna mirante a rendere possibili i rapporti sociali, ma come un'esigenza insita nella natura dello uomo, e indispensabile per sviluppare le forze spirituali e formarsi una concezione del mondo»², precisa che a tale concezione l'uomo non può pervenire «se non portando a chiarezza e determinatezza il suo pensiero attraverso il pensiero comune con gli altri». Dunque un'espressione che è nello stesso tempo comunicazione, o, in altri termini, una comunicazione subordinata all'espressione.

E, sulla scia di Humboldt, troviamo concordi, nell'esigenza di distinguere la funzione espressiva da quella essenzialmente o prioritariamente comunicativa, non soltanto i maggiori rappresentanti della linguistica comparatistica dell'ottocento, ma filosofi e studiosi del linguaggio di questo secolo, come Cassirer, Husserl, Croce, Chomsky. E' quest'ultimo che nel suo volume *Reflections on Language*, polemizzando con Searle ed altri studiosi del circolo di Oxford, afferma decisamente che si può «usare il linguaggio in senso stretto senza avere alcuna intenzione di comunicare», e ne dà una testimonianza, ricordando un'esperienza personale, che presenta come un esempio concreto:

Quando ero studente ho impiegato due anni a redigere un lungo manoscritto, ben sapendo che non sarebbe mai stato pubblicato o letto da qualcuno. Ero convinto di ciò che scrivevo, senza curarmi di ciò che qualcuno avrebbe potuto credere che io pensassi, in effetti davo per scontato che non ci sarebbe stato alcun lettore.»³

A questo significativo esempio di Chomsky se ne potrebbero aggiungere altri, come quello di chi scrive un diario che deve rimanere personale e segreto, o quello di chi scrive una poesia con l'intenzione di non farla leggere a nessuno. Husserl ha parlato di un discorso solitario o interiore, che è soltanto espressione, espressione senza comunicazione.⁴

Ma il problema della distinzione di espressione e comunicazione e dei loro rapporti è un problema assai complesso che non può essere trattato in

² Op. cit., parag. 4, p. 22.

³ N. Chomsky, *Reflections on Language*, New York 1975, p. 61.

⁴ Il lettore può vedere il mio saggio *The Language Problem in Husserl's Phenomenology*, *Analecta Husserliana*, Vol. XI, pp. 225-277, Reidel, Dordrecht 1981.

questo articolo³, che si assume soltanto il compito di definire due diverse interpretazioni del concetto saussuriano di *parole*. Ho dovuto fare riferimento alla distinzione di espressione e comunicazione, poiché essa è connessa, in maniera diversa, con le due distinte interpretazioni della *parole*.

La interpretazione di Prieto, come abbiamo accennato, è fondata sul concetto di comunicazione, inglobato in una teoria semiologica ben determinata, dalla quale deriva il concetto di «senso» o «messaggio», che si identifica esattamente con il contenuto dell'atto di *parole*. E' ben nota a questo riguardo, la sua posizione. Il contenuto dell'atto di comunicazione, che è il senso che il parlante vuole trasmettere all'ascoltatore, è sempre uno dei membri della classe che si identifica con il significato dell'enunciato, che viene usato dal parlante, nel momento in cui produce la fonia corrispondente, che è uno dei membri del significante dello stesso enunciato. Ma l'atto di comunicazione si realizza, nello stesso tempo, in connessione con gli indizi, che sono dati dalla situazione nella quale il parlante e l'ascoltatore vengono a trovarsi nel momento in cui si compie l'atto di comunicazione. A questo riguardo la posizione del nostro autore non lascia alcun dubbio sul fatto che la «pertinenza» del senso o messaggio che il parlante intende comunicare è distinta ed ha una sua autonomia in rapporto agli indizi dati dalla situazione ed agli indizi prodotti dall'emittente a mezzo della fonia, che veicola il significato dell'enunciato, costituito, di norma, soltanto da una parte dei tratti che compongono il senso che l'emittente vuole trasmettere. Perciò, nel momento in cui si compie l'atto di comunicazione, il parlante e l'ascoltatore sono in rapporto diretto con una situazione, con un insieme di circostanze, che fornendo certi indizi, permettono al parlante di scegliere un enunciato, il cui significato, con i suoi tratti, può, insieme con gli indizi dati dalla situazione, realizzare la comunicazione del senso, vale a dire la sua comprensione da parte dell'ascoltatore. Il senso può essere compreso dall'ascoltatore anche se gli indizi dati dalla situazione e quelli prodotti a mezzo della fonia non esauriscono tutti i tratti che costituiscono il senso da comunicare. Perciò la soggettività e libertà del parlante, nell'atto linguistico, come atto di comunicazione, sta nella scelta che egli fa di un enunciato, ma tale libertà è sempre condizionata dalla necessità di un opportuno e intelligente adattamento dell'enunciato alle circostanze extralinguistiche. Un discorso analogo si può fare per l'ascoltatore. Per esso la compren-

³ L'argomento è trattato nel mio volume *Problemi filosofici nelle teorie linguistiche di Ferdinand de Saussure*, Ed. Armando, Roma 1982, Cap. 10.

sione del senso, che sorge dapprima nella mente del parlante, può realizzarsi sia mediante il significato dell'enunciato sia mediante il riferimento agli indizi dati dalla situazione. Ma solo in questa prospettiva, che è la prospettiva di una teoria dell'atto di comunicazione, inteso in un modo che impone certe rigorose delimitazioni, il senso di un atto linguistico, che costituisce un modo particolare di intendere il contenuto di un atto linguistico, più esattamente la realizzazione di questo contenuto, può essere definito come un membro o elemento di una classe, che è il significato di un enunciato. Si tenga presente che, in questa teoria, l'enunciato è considerato inequivocabilmente come l'unità fondamentale della *langue*. E' questa tesi di base, che, unitamente ad un concetto ben determinato di comunicazione – una comunicazione *hic et nunc* – nella quale il senso è inseparabile da una diretta interpretazione delle circostanze extralinguistiche, possono rendere formulabile la teoria che il senso di un atto linguistico è un membro o elemento di una classe che si identifica con il significato dell'enunciato usato nell'atto linguistico stesso.

Quando il parlante, in base ad un complesso eventuale di circostanze, che sono collegate all'atto semico, sceglie la frase che, mediante il significato, deve permettere all'ascoltatore di comprendere il senso che il parlante vuole comunicargli, tale scelta, propria del parlante, è ciò che – secondo la testuale affermazione di Prieto – « met la langue en contact avec la parole, représentée, sur le plan du contenu, par (la pensée personnelle du parlant) ou, plus précisément, par la parcelle qui en constitue la connaissance à communiquer »⁶.

E' abbastanza discutibile questa definizione della *parole*, sul piano della realizzazione del contenuto. La *parole*, sul piano del contenuto, sarebbe quella parte del « pensiero personale del parlante » che costituisce la « conoscenza da comunicare »; vale a dire quel senso o messaggio che pur mettendosi in contatto con la *langue*, attraverso l'enunciato scelto, come e in quanto *parole* non è assolutamente identificabile con l'atto di comunicazione, neppure, a rigore, se si intende l'atto di comunicazione come un atto, eterogeneo, in cui concorrono indizi costituiti dall'enunciato linguistico e indizi costituiti dalla situazione. La *parole* sul piano del contenuto, si realizzerebbe in un entità o contenuto mentale che, in certo senso, trascenderebbe l'atto di comunicazione vero e proprio. Una realizzazione del

⁶ *Langue et parole sur le plan du contenu. A propos de Renzo Raggiunti, Problemi filosofici nelle teorie linguistiche di Ferdinand de Saussure*, CFS 35, 1981, p. 140.

contenuto della *parole* al di fuori della *parole*, se si intende la *parole* come atto linguistico.

Ciò che Prieto non sembra prendere nella dovuta considerazione è il fatto – estremamente importante – che esistono degli atti linguistici, atti di *parole*, che hanno un contenuto che è determinato essenzialmente ed esclusivamente dal contesto puramente linguistico, che nasce e vive soltanto entro tale contesto. In un capitolo del mio volume su Saussure⁷, ho cercato di spiegare che il concetto di *contesto*, in rapporto all'atto linguistico ed alla interpretazione del suo contenuto, può essere inteso in tre modi diversi, come contesto extralinguistico, che si identifica, più o meno, con la « situazione » cui fa riferimento Prieto quando costruisce la sua teoria dell'atto di *parole* come atto di comunicazione; come contesto culturale, che è costituito, ad esempio, dalla conoscenza della lingua che viene usata in un atto linguistico, o dalle conoscenze filosofiche, religiose, politiche, scientifiche connesse allo stesso atto linguistico, – che presuppongono necessariamente esperienze essenzialmente linguistiche –; e, infine, come contesto propriamente e strettamente linguistico. E sono giunto alla conclusione che il contesto propriamente linguistico non può, ovviamente, non essere collegato al contesto culturale – basti pensare alla necessità di conoscere la lingua –, ma può non avere alcun rapporto con quel contesto extralinguistico, che è la « situazione » che coinvolge *hic et nunc* i due protagonisti dell'atto di comunicazione: quella situazione che permette, attraverso gli *indizi* che essa fornisce, di stabilire una teoria del « senso » dell'atto linguistico, che fa di esso un membro o elemento del « significato » dell'enunciato, usato dal parlante nell'atto di comunicazione.

Perciò vi è necessariamente un altro modo di definire il senso o significazione: un modo che esclude assolutamente che esso possa essere inteso come un membro o elemento del significato di un enunciato. E ciò avviene quando la *significazione* di un termine o di un'intera frase si realizza in un contesto puramente linguistico, per il quale non ha alcun senso la connessione con una « situazione » intesa come un insieme di circostanze extralinguistiche. Soltanto da questo punto di vista si può dare, a mio avviso, una interpretazione valida e coerente del punto 1) della definizione di *parole* che ci viene data nel *Cours*: « les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle »⁸, e del

⁷ R. Raggiunti, *Problemi filosofici nelle teorie linguistiche di Ferdinand de Saussure*, Cap. 8.

⁸ CLG, éd. Engler, Harrassowitz Wiesbaden 1968, p. 42.

concetto, su cui tanto insiste Saussure, della «libertà» di tali combinazioni, che fa sì che tali combinazioni abbiano un carattere soggettivo, personale e, oserei aggiungere, originale e singolare. E' quando tali «combinazioni» si realizzano in un contesto puramente linguistico che si può e si deve parlare di un concetto di *significazione* o *sensò*, che non ha alcuna somiglianza con il concetto di senso, definito da Prieto nella sua teoria dell'atto di comunicazione.

La «combinazione», che è combinazione di segni o più esattamente di concrete parole, cui fa riferimento la citata definizione, è la combinazione che si realizza sia sul piano dell'espressione — si pensi all'importanza che ha una determinata combinazione di suoni nella poesia —, sia sul piano del contenuto, quel contenuto ben determinato che io ho chiamato *significazione*, che può realizzarsi entro il puro contesto linguistico, quando non ha luogo, perché non pertinente, alcun riferimento a «circostanze» o «indizi» di carattere extralinguistico.

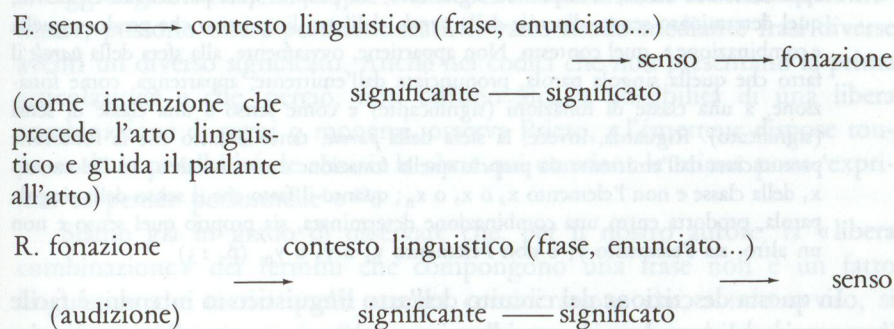
Non deve sfuggirci il carattere della libertà e singolarità delle «combinazioni» che è il carattere della *parole* nel suo significato più originale. Tali combinazioni sono o non sono un'operazione linguistica, che compie il soggetto parlante e che rivela il suo modo personale di comporre una frase, talvolta il suo modo originale e creativo di esprimere il suo pensiero o il suo mondo interiore di emozioni e di immagini? E tale modo personale o originale di comporre una frase, di esprimere i propri pensieri o emozioni o volizioni, non è tale proprio in virtù del contenuto che si realizza, dei singolari e imprevedibili accostamenti dei significati dei singoli termini che entrano in quelle inedite combinazioni?

Ho cercato di definire il carattere dei contenuti che si realizzano in una libera e singolare combinazione effettuata dal parlante. Nel contesto in cui li colloca la libera combinazione del parlante, i significati dei segni corrispondenti alle singole parole agiscono gli uni sugli altri, ed è da questa interazione che la *significazione* trae la sua origine, poichè in virtù di essa i significati si trasformano nelle significazioni o sensi. La «realizzazione» sul piano del contenuto è la conseguenza della combinazione delle singole parole nella frase. Questa realizzazione della *significazione*, nella sfera della *parole*, riguarda ciò che io chiamo un contesto puramente linguistico, che, ovviamente, può essere prodotto anche mediante segnali grafici. Ma questa descrizione di un determinato atto di *parole* e della corrispondente realizzazione del suo contenuto, mediante la *significazione* che sorge all'interno del contesto puramente linguistico, non esclude affatto la convinzione, da parte

dello scrivente, e in accordo con le teorie di Saussure, che in un atto di *parole*, di tipo diverso, il senso di una espressione linguistica si determini anche con il concorso delle circostanze extralinguistiche, di ciò che Prieto denomina «indizi» dati dalla situazione.

In base alla distinzione da me precisata, dei due tipi diversi di atti linguistici e delle corrispettive e diverse realizzazioni dei contenuti, appare ovvio che la significazione che viene considerata come il risultato della interazione dei significati dei segni che compongono la frase, in un contesto puramente linguistico, non è, in alcun modo, identificabile con il senso o messaggio che sorge dall'interpretazione delle circostanze extralinguistiche.

Nel primo capitolo del mio volume io ho cercato di descrivere lo schema del circuito dell'atto linguistico, sia correggendo l'interpretazione degli Editori, che mi è parsa arbitraria, sia integrando lo schema, a mio parere, provvisorio e incompleto, che ci è dato dalle fonti manoscritte. Lo schema da me proposto è questo:



E. ed R. significano, ovviamente, Emittente e Ricevente, in altri termini, parlante e ascoltatore. I termini significante e significato, che, congiunti da una linea, stanno sotto il contesto linguistico, sono da intendere come i significanti e i significati dei singoli termini che compongono la frase. Ognuno di questi significanti è associato al suo significato, e viceversa. In altri termini ognuna delle parole che compongono il contesto è riconoscibile, sul piano della fonazione, in quanto rinvia alla sua classe, che è il significante; e sul piano della significazione, in quanto rinvia alla sua classe, che è il significato. Il contesto linguistico, generato dall'atto linguistico, produce, nello stesso tempo, gli elementi delle classi che si identificano con i significanti, e gli elementi delle classi che si identificano con i significati. Possiamo, ora, chiaramente comprendere quale sia il posto occupato dalla

langue nel circuito dell'atto di *parole*, anche se non prendiamo in considerazione la funzione della regola sintattica che, essa pure, appartiene alla sfera della *langue*. Considerando soltanto l'aspetto lessicale, possiamo dire che il posto occupato dalla lingua, nel circuito, è nell'associazione di significante e significato con la quale ogni singola parola coincide. Possiamo cogliere le entità concrete prodotte dall'atto linguistico, fonazione e significazione, di ogni singola parola che compone il contesto, solo in quanto collochiamo l'una e l'altra nelle loro rispettive classi. La possibilità di comprendere il concreto, gli elementi, è nella nostra capacità di collocarli nelle loro classi: in altri termini il concreto si comprende mediante l'astratto. Vediamo, sul piano del contenuto, come si distinguono e come sono collegati i due aspetti, necessariamente connessi, dell'atto linguistico:

Nel contesto ogni singola parola assume un determinato senso, quello che deriva dal contesto stesso. Che quel senso sia elemento di una classe, il significato rispettivo, dipende dalla lingua — è cosa che riguarda la sfera della lingua —; che ciò che appartiene alla classe, al rispettivo significato, sia proprio quel particolare elemento, quel determinato senso, dipende dalla *parole*, dall'atto linguistico che produce quella « combinazione », quel contesto. Non appartiene, ovviamente, alla sfera della *parole* il fatto che quella singola parola, pronunciata dall'emittente, appartenga, come fonazione, a una classe di fonazioni (significante) e come senso a una classe di sensi (significato). Riguarda, invece, la sfera della *parole*, tanto il fatto che la fonazione pronunciata dall'emittente sia proprio quella fonazione e non un'altra, sia l'elemento x_1 della classe e non l'elemento x_2 o x_3 o x_n ; quanto il fatto che il senso della singola parola, prodotta entro una combinazione determinata, sia proprio quel senso e non un altro, sia l'elemento y_1 e non l'elemento y_2 o y_3 o y_n . (p. 13)

In questa descrizione del circuito dell'atto linguistico io intendo, è facile comprenderlo, prendere in considerazione soltanto un atto linguistico che si realizza mediante o entro un contesto puramente linguistico, in cui non è pertinente l'intervento di « indizi » dati da una situazione.

Nella parte del mio schema che riguarda il percorso dell'atto linguistico compiuto dal parlante, io ho voluto distinguere il senso come intenzione che precede l'atto linguistico, e che, a suo modo, è un'entità extralinguistica, anche se non ha nulla a che fare con le « circostanze », e che può essere considerato come un pensiero che non si è ancora realizzato linguisticamente, dal senso che si è realizzato mediante il contesto linguistico. Ed è evidente che quest'ultimo — il senso che si realizza, *interamente*, nel contesto linguistico —, non ha niente a che fare con il senso che, in un determinato tipo di atto di comunicazione, viene definito da Prieto come un elemento o membro di una classe, che è il significato dell'enunciato, usato dal par-

lante. Ebbene, a questo riguardo, debbo precisare che la significazione di un contesto puramente linguistico, intesa come significazione complessiva della frase — che, come vedremo, è da distinguere dalla significazione dei singoli termini che compongono la frase⁹ — tutto può essere meno che una classe di sensi o significazioni, proprio perchè è un'unica e irripetibile significazione: irripetibile nel senso che non può essere usata, assolutamente, in altri atti linguistici, a differenza degli enunciati di uso generale, che si adoperano negli atti di comunicazione presi in considerazione da Prieto e collegati a circostanze extralinguistiche.

La libertà e soggettività dell'atto di *parole*, nella posizione del semiologo argentino, consiste, soltanto, come abbiamo precedentemente accennato, nella sua facoltà di scelta della frase in una «situazione» determinata. Infatti, nell'atto di comunicazione, che è condizionato dalla situazione, il parlante può effettuare, con risultati positivi, la trasmissione del suo messaggio, avendo la possibilità di scelta, tra frasi diverse, tutte egualmente idonee al raggiungimento dello scopo. I tratti che costituiscono il senso da comunicare, possono essere pertinentizzati in vario modo mediante frasi diverse aventi un diverso significato. Anche nei codici che non presentano la prima articolazione e che, perciò, non offrono alcuna possibilità di una libera combinazione di segni o monemi, osserva Prieto, «l'émetteur dispose toujours de la possibilité de choisir le sème qui convient le mieux pour 'exprimer sa pensée personnelle'»¹⁰.

Siamo già in grado di osservare che, per il nostro autore, la «libera combinazione» dei termini che compongono una frase non è un fatto linguistico che meriti quella attenta considerazione che, a mio avviso, si manifesta chiaramente in Saussure, nella sua inequivocabile esigenza di determinare il carattere soggettivo e personale della *parole*.

Mi sembra che proprio il paragone fra il linguaggio e il codice che dispone di un insieme di semi privi della prima articolazione, metta completamente a nudo la radicale insufficienza del termine «scelta» per identificare l'atto linguistico che produce la frase. Certamente nel codice che dispone di un insieme finito di semi già pronti, l'emittente deve fare solo una scelta. E una scelta la può fare anche il parlante, quando si tratta di frasi comuni usate più volte, nella stessa forma e composizione, dalla maggioranza degli utenti appartenenti ad un gruppo linguistico. Se il parlante, in un semplice

⁹ La significazione dei singoli termini, che è un elemento del significato di essi, è quella che è stata presa in esame nella descrizione del circuito dell'atto linguistico, a cui precedentemente abbiamo fatto riferimento.

¹⁰ Luis Prieto, Art. cit., p. 140.

e banale atto di comunicazione, deve decidersi, dovendo trasmettere una informazione, fra i due enunciati, *E' arrivato* e *E' arrivato tuo fratello*, si può dire, senza tradire il senso delle parole, che fa una « scelta » fra i due enunciati che la lingua gli rende disponibili, quasi come il codice rende disponibili all'emittente i semi privi di articolazione. In questo caso si può dire in maniera plausibile che la scelta della frase è « *laissé à chacun* » e che questo non significa che la frase risulti propriamente da « una libera combinazione ». E posso essere d'accordo con Prieto, quando egli afferma che « anche quando il parlante giunge a scegliere 'una frase che, essendo di tipo cristallizzato [...] non gli offre la minima libertà combinatoria', 'l'individualità, la singolarità e l'originalità dell'atto linguistico' sono in ogni caso salvi. » Io ora non vorrei discutere sui gradi, sui livelli di originalità; penso che Prieto mi conceda che tali gradi e livelli ci siano. Ciò che voglio qui discutere è il fatto, a mio avviso difficilmente contestabile, che se, per alcune frasi e per gli atti linguistici che le usano, si può abbastanza plausibilmente parlare di « scelta », per altre frasi e per i corrispondenti atti linguistici, il termine « scelta » diventa inappropriato e deve essere sostituito dalle espressioni « produrre, creare, inventare una frase ». Vorrei ricordare al mio valoroso collega ed amico, che ha recato un contributo tanto originale alla semiologia, alcuni versi di Montale:

Libeccio sferza da anni le vecchie mura
 e il suono del tuo riso non è più lieto:
 la bussola va impazzita all'avventura
 e il calcolo dei dadi più non torna¹¹.

E' corretto dire — io mi domando — che il poeta ha « scelto » la frase « la bussola va impazzita all'avventura e il calcolo dei dadi più non torna » fra altre frasi disponibili della lingua? Il repertorio di frasi della lingua italiana è in grado di offrire solo frasi comuni, di largo e frequente uso. Montale non ha « scelto » quella frase, l'ha creata, in virtù di quella « libertà di combinazione », che non ha alcuna relazione con la semplice scelta di una frase standard da un repertorio standard. Da questo punto di vista, « l'espressione del proprio pensiero personale », l'individualità, soggettività e originalità della *parole* va molto al di là di una semplice *scelta* fra enunciati disponibili e di largo consumo e della correlativa capacità di adattare un enunciato all'insieme delle circostanze extralinguistiche. Senza contare che anche un

¹¹ Eugenio Montale, *La casa dei doganieri*, « Le occasioni », Mondadori editore, Milano.

semplice atto di comunicazione, alla cui riuscita concorrono le circostanze extralinguistiche, può compiersi nella piena «libertà di combinazione» mediante una frase originale. Posso dare un'informazione o impartire un ordine servendomi di espressioni singolari insolite e imprevedibili.

Ma è il significato stesso della libertà delle combinazioni ciò che viene messo in discussione da Prieto. Egli è convinto che il fatto stesso che una combinazione sia «libera», nel senso che ogni elemento che si trova in una combinazione potrebbe non trovarsi in essa, oppure trovarsi in una combinazione diversa, non ci autorizza a collocare una «combinazione», qualunque essa sia, fuori della sfera della *langue* e perciò in quella della *parole*. Quindi, secondo Prieto, non esiste una «combinazione libera» che possa essere attribuita alla sfera della *parole*, una combinazione che porti in se stessa il sigillo della personalità, individualità e originalità del soggetto parlante. Ed allora, che cosa intendeva Saussure, quando affermava, inequivocabilmente, che la frase appartiene alla sfera della *parole*, e, a questo riguardo, poneva nella massima evidenza due aspetti delle frasi, quello della loro diversità e quello della libertà delle combinazioni?

Il *Corso* dice «che bisogna attribuire alla *langue*, non alla *parole*, tutti i tipi di sintagmi costruiti su forme regolari». E questa affermazione è seguita dal celebre esempio del sintagma «indécorable». L'intenzione degli editori, che mi pare conforme a quella di Saussure, anche se la frase citata non ha una corrispondenza diretta e letterale con le fonti manoscritte, è quella di porre in evidenza il fatto che se un sintagma o una frase sono costruiti secondo forme e regole sintattiche contenute nella lingua, sintagma e frase sono potenzialmente contenuti nella lingua. Godel, a questo riguardo, cita un testo manoscritto importante del primo corso: «Ainsi le mot *indécorable* existe en puissance dans la langue, et sa réalisation est un fait insignifiant en comparaison de la possibilité qui existe de sa formation»¹². Per quanto il pensiero di Saussure possa apparire, in certo modo, oscillante e incerto su questo problema, mi sembra che l'interpretazione più ragionevole, più conforme ai testi, e, soprattutto, più conforme al criterio della coerenza complessiva di essi, sia quella che cerca di spiegare il concetto saussuriano della «libertà delle combinazioni» in una direzione che non è quella sintattica – tutte le frasi, più o meno, sono costruite su forme regolari – ma quella semantica. C'è un testo manoscritto di Dégallier, che mi sembra molto significativo in relazione a questo problema: «Ainsi une

¹² R. Godel, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale* de F. de Saussure, Genève – Paris 1957.

série grammaticale est bien dans la langue, mais il reste à l'individu la combinaison, laissée au choix de chacun, pour exprimer sa pensée dans la phrase. Cette combinaison est dans la *parole*». Io penso che l'espressione «une série grammaticale» debba essere interpretata come l'indicazione dell'insieme delle forme e delle regole grammaticali o sintattiche. Se la libertà della combinazione non è, non può essere, fondata sulle regole grammaticali o sintattiche, che debbono sempre più o meno essere applicate, su che cosa è fondata? L'espressione «la combinaison, laissée aux choix de chacun», deve essere interpretata, a mio avviso, nel senso che la combinazione, la sua libertà, dipende dalla scelta delle parole – e perciò dei significati – che compongono la combinazione, che sarà più o meno originale a seconda che quella scelta sarà più o meno libera, rispetto alle combinazioni più familiari in uso in un gruppo linguistico.

Prieto, nell'articolo citato¹³, riferendosi alla frase del *Corso*, che è stata citata, «bisogna attribuire alla *langue*, non alla *parole*, tutti i tipi di sintagmi costruiti su moduli regolari», ne estrae il sintagma «costruiti su moduli regolari» (che gli editori adoperano per dire ciò che appartiene alla *langue* e non per dire ciò che *non* appartiene ad essa), e lo usa, a mio parere, un po'arbitrariamente, per definire quello che considera l'unica maniera possibile di concepire la libertà dei sintagmi: «sarebbero liberi i sintagmi che non sono 'costruiti su moduli regolari'». Non c'è alcun testo edito e inedito che consenta di provare la validità di una tale definizione. Io suppongo, e l'ipotesi mi sembra in accordo con i testi, che l'idea di identificare «la libertà della combinazione» con la possibilità di violare le regole della sintassi non costituisca l'idea-guida della teoria saussuriana dell'atto di *parole*, in connessione con il principio della «libertà della combinazione». Non bisogna dimenticare che gli elementi di una combinazione linguistica sono i singoli segni, e che i segni hanno un *significante* e un *significato*. Vorrei ricordare a Prieto che, applicando le medesime regole grammaticali e sintattiche, si possono dire le cose più banali e le più originali e geniali, in tutti i campi dello scibile. Perciò, quando io affermo, nel mio volume su Saussure¹⁴, che «vi sono frasi che non hanno alcuna rassomiglianza con le frasi prodotte precedentemente», io non intendo riferirmi semplicemente all'aspetto grammaticale e sintattico di esse. E' ovvio che ogni frase, per quanto insolita, diversa e nuova rispetto alle frasi precedenti, per il solo

¹³ p. 141.

¹⁴ Vol. cit., p. 79.

fatto di essere prodotta mediante l'uso della stessa lingua e applicando le stesse regole grammaticali e sintattiche, deve – per essere comprensibile e comunicativa – necessariamente assomigliare, in qualche aspetto o carattere, alle frasi precedentemente realizzate da questo o quell'utente.

Ritornando alla mia tesi, secondo la quale «applicando le medesime regole grammaticali e sintattiche, si possono dire le cose più banali et le più originali e geniali», mi servirò ancora di due esempi appartenenti al dominio delle espressioni poetiche, ma per il medesimo scopo potrei utilizzare espressioni appartenenti a domini diversi, come il romanzo, la storiografia, la filosofia, l'oratoria, e qualsiasi altra disciplina. Ogni frase originale può essere messa a confronto, in rapporto alla sua struttura sintattica, con una frase banale, che non richiede alcuna libertà combinatoria e alcuna capacità creativa. Il verso di Ungaretti «M' illumino d'immenso»¹⁵, ha la stessa forma sintattica della frase «Mi vesto di grigio», e il verso di Verlaine «Les sanglots des violons de l'automne»¹⁶ ha la stessa forma sintattica della frase «Les branches longues des arbres du bois». Io ho insistito sulla originalità e libertà delle combinazioni, tenendo presente principalmente la combinazione dei significati dei singoli termini o segni, e, perciò, il piano del contenuto. Ma è evidente che, in modo particolare nel campo della espressione poetica in senso stretto, non può essere taciuta l'importanza che, nella libera e originale combinazione dei segni, assume la combinazione dei significanti e delle corrispondenti fonazioni. Nei versi di Verlaine, in modo particolare, la combinazione dei significati è inseparabile, nel suo contenuto, dai timbri, dai ritmi, dalle cadenze musicali delle realizzazioni foniche.

Queste considerazioni ci conducono, fortunatamente, ad una *interessante* interpretazione del concetto saussuriano della libertà di combinazione che si realizza nella frase, quella che chiama in causa, in primo luogo, i significati dei termini combinati. Tale libertà di combinazione non può essere messa in crisi dalla semplice e ovvia constatazione che ogni combinazione di monemi, qualunque essa sia, può rassomigliare ad un'altra, nella quale si trovino applicate, più o meno, le medesime forme grammaticali e sintattiche.

Ho denominato interessante tale interpretazione, sottolineando il termine, poichè ritengo che essa offra l'unica possibilità di dare un senso preciso e coerente ad un concetto di Saussure e, nello stesso tempo, riveli

¹⁵ Giuseppe Ungaretti, *Mattina*, «L'allegria», Mondadori Editori, Milano.

¹⁶ Paul Verlaine, *Chanson d'automne*, «Poèmes Saturniens», Bibliothèque de la Pléiade.

e renda trasparente un concetto di creazione linguistica che, altrimenti, rimarrebbe sconosciuto, un concetto diverso da quelli teorizzati, ad esempio da Humboldt, Croce e Chomsky¹⁷.

Il concetto di creazione linguistica, che è una creazione *di parole*, è tale solo in quanto la creazione di *parole* è interpretata come libertà, dell'atto linguistico, di determinare una insolita e originale combinazione di segni, intendendo tale combinazione, anzitutto, come combinazione di significati. E' principalmente l'aspetto semantico della libertà delle combinazioni, come negli esempi di Ungaretti, Montale e Verlaine (o come in una frase di Cartesio, di Kant o dello stesso Saussure), quello che ci consente di cogliere la caratterizzazione più importante della creazione di *parole*, un concetto che deriva, a mio avviso, direttamente dalla teoria di Saussure.

Ma si è parlato anche della cosiddetta creatività di «*langue*», quella che De Mauro ha definito «creatività chomskyana», e a cui lo stesso Chomsky ha dato il nome di *rule-governed creativity* (creatività governata da regole) distinguendola dalla *rule-changing creativity* (creatività che modifica le regole)¹⁸.

Sappiamo che Chomsky rifiutava il concetto di lingua come «sistema di segni» e, ispirandosi a Humboldt, definiva la lingua con una espressione discutibile, quella di «sistema di processi generativi». La lingua non può contenere dei *processi*, se si intende l'espressione in senso rigoroso, che è quello letterale; se mai la lingua, con il suo carattere di entità puramente virtuale – il concetto di virtualità è contenuto, a rigore di termini, anche in quello chomskyano di *competenza* – è il sistema di tutte le regole sintattiche per la formazione di qualsiasi frase, di estensione teoricamente indeterminata. E una delle caratteristiche di un certo insieme di regole sintattiche, di quelle regole che negli *Aspetti della teoria della sintassi*, costituiscono il «sottocomponente categoriale» della «base», è la proprietà della ricorsività, vale a dire quel principio che, in un significato generale e un po' approssimativo, possiamo definire come la possibilità di reiterare, nella formazione di una frase, più volte e, teoricamente, in maniera illimitata, uno stesso elemento o costituente.

Ma la successiva e meccanica applicazione di regole – delle regole sintattiche – rende la lingua, come codice, assai simile ad un calcolo. E come un

¹⁷ Sul concetto di creazione linguistica si veda *Minisemantica* di Tullio De Mauro, Laterza, Bari 1982, cap. 2, par. 6.

¹⁸ Op. cit., p. 49.

calcolo, anche la lingua, intesa nel senso di un dispositivo di regole sintattiche, non ha niente di creativo. La creazione, se mai, si trova alla base della costituzione degli elementi e delle regole, del calcolo come della lingua. Ma una volta costituiti gli elementi e le regole – segni o simboli, regole di formazione, regole di trasformazione, ecc. – l'applicazione, la semplice applicazione successiva e meccanica, delle regole, non può dar luogo a operazioni che abbiano un carattere propriamente creativo.

Giustamente Prieto, a prescindere dalla sua singolare posizione, nei riguardi della definizione della *parole* e del suo contenuto o senso, nega una libertà di combinazione, poichè si muove all'interno del concetto della cosiddetta creatività di *langue*, che De Mauro denomina creatività chomskyana. Se questa consiste nella semplice applicazione delle regole sintattiche, la vera libertà di combinazione e, perciò, la vera creatività, potrebbe realizzarsi solo contravvenendo alle regole sintattiche e, perciò, in una creatività che modifica le regole (*rule-changing creativity*). Se come accade generalmente e abitualmente, ci riferiamo a sintagmi «costruiti su moduli regolari» si deve affermare che nessuna combinazione di monemi è libera, e questa è la convinzione di Prieto. Ma, in realtà, egli non si preoccupa di definire il processo di formazione della frase, né a livello di *langue*, né a livello di *parole*. Se ne preoccupa invece, a suo modo, Chomsky, che tenta di determinare tale processo restando all'interno del concetto di competenza e ricorrendo ad un dispositivo di regole sintattiche – regole di riscrittura – che colloca, negli *Aspetti della teoria della sintassi*, in quel sottocomponente sintattico della base, che egli denomina sottocomponente categoriale, includente la proprietà della ricorsività, e che viene considerato dal linguista americano come specificamente *generativo* o *creativo*. Su tale «creatività», che presuppone l'automatica applicazione di un numero finito di regole sintattiche o, se vogliamo usare l'espressione di Saussure, di «combinazioni», certamente Prieto non può essere d'accordo, per il semplice fatto che nega ogni libertà a tutti i sintagmi, più o meno complessi, che sono «costruiti su moduli regolari». E moduli regolari debbono essere considerate le regole di riscrittura del sottocomponente categoriale, la cui applicazione permette ciò che Chomsky, all'interno della sfera della «competenza», denomina «derivazione di una frase».

Ma Prieto, considerando la «combinazione», cui fa riferimento Saussure, nella sua definizione della *parole*, unicamente dal punto di vista della applicazione delle regole sintattiche, che danno luogo a frasi «costruite su moduli regolari», viene a negare la *libertà* della combinazione e, nello stesso

tempo, il carattere inedito, originale e creativo di essa. In tal modo – e forse senza esserne pienamente consapevole – egli accoglie e avvalorando implicitamente la tesi chomskyana della priorità e indipendenza del componente sintattico, che il linguista americano definisce come «generativo» o «creativo», rispetto a quello semantico, considerato come puramente «interpretativo». A Prieto – come a Chomsky – sfugge il senso fondamentale della creatività dell'atto linguistico, che è, nello stesso tempo, il senso ultimo della «libertà» delle combinazioni, di cui parla Saussure, poichè essi sembrano voler ignorare che le combinazioni dei segni sono anzitutto combinazioni di significati, e che in esse l'aspetto sintattico è inseparabile da quello semantico, e che principalmente su quest'ultimo è fondata la libertà e creatività delle combinazioni prodotte dall'atto linguistico.

Non è certamente questo articolo, in cui sono poste a confronto due diverse interpretazioni della realizzazione della *parole* sul piano del contenuto, la sede più adatta per trattare delle difficoltà e dei problemi della tesi centrale della linguistica chomskyana, che investe nello stesso tempo il concetto rigoroso di *competenza* e il principio della priorità, indipendenza e creatività del «processo» generativo che dipende dal sottocomponente categoriale della base¹⁹. Posso solo qui accennare ad alcuni aspetti della complessa questione. Chomsky, per dimostrare la priorità e indipendenza del componente sintattico – rispetto a quello semantico – si serve dell'ambiguo concetto di derivazione (*derivation*), in cui vengono manipolati non segni o termini linguistici, ma astratte categorie grammaticali, F, SN, SV, Art, N ecc. All'ambiguità del termine «derivazione», riferita, come nozione, alla sfera della pura *competenza* fa riscontro un'espressione altrettanto ambigua, derivata dai testi humboldtiani, quella di «sistema di processi generativi», con la quale Chomsky intende definire la lingua, la competenza, in contrapposizione alla definizione saussuriana di «sistema di segni». E' difficile poter conciliare il carattere di pura virtualità, che il concetto rigoroso di competenza ha in comune con quello saussuriano di *langue*, con il significato letterale di «processo generativo».

Nel componente sintattico di base, in conformità alla teoria degli *Aspetti*, al termine della «derivazione», si fa intervenire il lessico, con le sue regole contestuali che determinano l'inserzione, sotto le categorie lessicali, delle cosiddette voci lessicali. La nozione di «voce lessicale», che è l'associa-

¹⁹ Mi riferisco al modello della G.G.T. che è stato denominato Teoria Standard, e, perciò, all'opera più significativa di Chomsky, *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge 1965. Ho trattato questo argomento nel mio volume *Presupposti filosofici della linguistica di Chomsky*, Editore Franco Angeli, Milano 1983.

zione di una matrice fonologica di tratti distintivi e di un simbolo complesso (insieme di tratti sintattici, come, ad esempio, + Numerabile, + Comune, + Animato, + Umano), è una nozione *ad hoc*, anch'essa ambigua quanto artificiosa, che ha, nella sfera della competenza, la funzione di segnare il limite, costituito dalla cosiddetta struttura profonda di una frase [che non è una vera frase, poichè la vera frase si realizza nella sfera dell'esecuzione] fra il componente sintattico e il componente semantico. Ma il lessico non è il *vocabolario*, che è un insieme di segni, con dei significanti e dei *significati*. E non è un puro caso che il vocabolario implichi quei tratti semantici che riguardano direttamente il componente semantico, il quale, se introduce i *significati*, non può essere definito come puramente interpretativo, ma creativo nei confronti del contenuto semantico della frase. E, qui, si presenta un'altra grossa difficoltà: i termini *interpretativo*, *interpretazione*, riferiti al componente semantico che, esso pure, deve essere considerato unicamente dal punto di vista della mera «competenza», e non da quello della effettiva produzione o esecuzione di una frase, hanno un significato la cui comprensione e definizione appare estremamente ardua. Ogni «interpretazione», nel suo concetto basilare o fondamentale, rinvia, necessariamente, ad un *testo* da interpretare, e privilegia, in qualche modo, il punto di vista dell'ascoltatore o lettore. Ma, se facciamo valere, rigorosamente, il punto di vista della pura competenza, della *langue*, scompare, assolutamente, la possibilità di ogni riferimento ad un *testo*, poichè la pura competenza non ci dà assolutamente alcun testo, ma, se mai, le regole per comporre, effettivamente, cioè nella sfera dell'*esecuzione*, qualsiasi testo, ed è soltanto in questa sfera che si presenta la possibilità di distinguere chi produce un testo e chi lo interpreta, anche se l'interpretare, in questo senso è, a suo modo, un produrre.

Ma Chomsky e i trasformazionalisti hanno pronta una obiezione. La «derivazione» con l'applicazione delle relative regole di riscrittura, e l'«interpretazione», con l'applicazione delle regole del componente semantico, costituiscono solo un modo di definire la «competenza» del parlante-ascoltatore. Non rappresentano il processo effettivo di formazione e interpretazione di una frase, che si verifica quando un parlante o un ascoltatore producono realmente una frase, poichè il processo effettivo di formazione e interpretazione di una frase appartiene alla sfera dell'esecuzione, e non a quella della competenza. E i suddetti concetti di derivazione e interpretazione non rappresentano tale processo neppure come processo puramente virtuale o possibile.

Ora, io non affronto la questione delle difficoltà e dei problemi che suscita il concetto di competenza definito da Chomsky, che si badi bene, dovrebbe essere una competenza puramente linguistica del parlante-ascoltatore, e non una competenza metalinguistica, del grammatico; mi limito semplicemente a porre a Chomsky ed agli assertori della priorità e indipendenza del componente sintattico e del suo carattere generativo o creativo, un quesito, che mi sembra giustificato per due ragioni, per ottenere una definizione chiara e univoca della *competenza* in rapporto all'*esecuzione*, e un'altrettanto chiara e univoca spiegazione della priorità e indipendenza del componente sintattico rispetto al componente semantico. La domanda è questa: la priorità e indipendenza del componente sintattico e il suo carattere generativo o creativo, con il conseguente carattere puramente interpretativo del componente semantico, che possono essere riferiti soltanto alla competenza del parlante-ascoltatore —, vengono smentiti oppure vengono confermati nella sfera dell'esecuzione, che è la sfera in cui effettivamente opera il parlante-ascoltatore? Se a questa domanda si risponde che tali principi e caratteri, riguardanti il componente sintattico e il componente semantico, vengono confermati e verificati nell'esecuzione — e la risposta sarebbe in accordo con una tesi di Chomsky, che l'esecuzione presuppone la competenza — bisognerebbe ammettere, nello stesso tempo, che la «derivazione» di una frase, che fa entrare in gioco il sottocomponente categoriale, il lessico, e, infine, il componente semantico puramente interpretativo, rifletta, in qualche modo, il processo effettivo di formazione di una frase, quale si determina nella mente del parlante, nella sfera dell'esecuzione. Se, invece, alla domanda si risponde che tali principi e caratteri non vengono affatto confermati e verificati nell'atto linguistico effettivo che compie il parlante, e che tale atto non riproduce, in alcun modo, la *derivazione*, con il connesso processo interpretativo, i suddetti principi e caratteri non hanno più una ragion d'essere, e la *competenza* appare come un'artificiosa e inconsistente costruzione del grammatico.

E' indubbiamente un grande merito di Chomsky quello di avere posta perentoriamente l'esigenza di una rigorosa distinzione del carattere sintattico e del carattere semantico di una frase. I due caratteri debbono essere nettamente distinti l'uno dall'altro, ma nessuno dei due può avere una priorità e indipendenza rispetto all'altro. Un determinato contenuto semantico, richiede, per essere espresso, una determinata struttura sintattica, ma una determinata struttura sintattica non può essere applicata a qualsiasi

contenuto semantico. Se abbiamo queste due diverse strutture sintattiche, nella lingua italiana:

$$\text{Art} \frown \text{N} \frown \text{V}$$

$$\text{Art} \frown \text{N} \frown \text{V} \frown \text{Art} \frown \text{N}$$

io posso esprimere il contenuto «Il ragazzo soffre» soltanto con la prima struttura sintattica e non con la seconda. E posso esprimere il contenuto «Il ragazzo prende il pallone» soltanto con la seconda struttura sintattica e non con la prima. Distinti nettamente, carattere sintattico e carattere semantico di una frase, sono, nello stesso tempo, *non* indipendenti, ma necessariamente e *reciprocamente* dipendenti l'uno dall'altro. Questo principio della distinzione, che non si identifica affatto con quello della indipendenza, di un carattere rispetto all'altro, costituisce una tesi che, come ho cercato di dimostrare in due diversi lavori²⁰, non è affatto in contrasto con le teorie linguistiche di Saussure e, in special modo, con il principio di quella «creatività di *parole*» che io identifico con il concetto della libertà delle «combinazioni», con l'implicito riferimento all'aspetto semantico di tali combinazioni.

Ed ora prendiamo in esame un problema che avevamo momentaneamente accantonato, che è stato sollevato da una obiezione che riguarda la *significazione* propriamente linguistica della frase, quella che si realizza, in un atto linguistico, attraverso la combinazione dei singoli segni o termini, i cui significati interagiscono gli uni sugli altri, determinando, appunto, quei particolari contenuti che io denomino significazioni o sensi. Tali particolari contenuti o significazioni, che si determinano entro un contesto puramente linguistico, possono realizzarsi quando non ha luogo – perchè non pertinente – alcun riferimento a circostanze o «indizi» di carattere extralinguistico. Si pensi alla sfera estremamente varia e ampia delle espressioni linguistiche, di cui ho trattato in special modo nei capitoli 8 et 10 del mio libro su Saussure. L'obiezione di Prieto riguarda il concetto, da me affermato, di una interazione che i significati delle parole esercitano gli uni sugli altri, producendo come risultato ciò che io denomino significazione. Premetto che si può e si deve distinguere fra due accezioni del termine significazione o senso. Nella prima accezione la significazione deve essere intesa come significazione dei singoli termini della combinazione: in virtù della combinazione ogni singolo termine assume una significazione, che è determinata

²⁰ Mi riferisco ai due volumi citati, quello su Saussure e quello su Chomsky.

dalla sua particolare collocazione nella combinazione. Nella seconda accezione la significazione deve essere intesa come significazione della combinazione nel suo complesso, cioè come significazione della frase. L'obiezione riguarda la seconda accezione del termine significazione, e pone il problema della natura della interazione che i significati esercitano gli uni sugli altri nella frase, e del risultato di essa. Prieto è convinto che l'interazione che i significati delle parole esercitano gli uni sugli altri nella frase, si identifica con quella che si determina fra le classi di cui si fa la moltiplicazione logica. Essendo i significati classi, il risultato della interazione dei significati sarebbe, come prodotto logico, una classe, e, perciò non potrebbe identificarsi con un *sensò* o, come io preferisco denominarla, con una significazione, poichè un senso o significazione non è una classe, ma un membro o elemento di essa. Sappiamo che Prieto adopera questa terminologia poichè prende in considerazione quel tipo di frase o enunciato che un parlante usa per trasmettere un senso o messaggio, in un atto di comunicazione in cui le circostanze extralinguistiche costituiscono un complesso di indizi importanti, affinchè possa realizzarsi la trasmissione di quel senso o messaggio e la comprensione di esso da parte dell'ascoltatore. Io sostengo, invece, e credo di averlo ampiamente chiarito, che esiste un tipo di significazione che non può essere identificato con un membro o elemento di una classe.

Ma ritorniamo, ora, alla tesi prietiana, secondo la quale ciò che io chiamo significazione sarebbe, invece, il prodotto logico dei significati delle parole che compongono una frase. Questa tesi la troviamo già in *Pertinence et pratique*, in cui, parlando dei codici in generale, egli afferma:

Si dice che un codice presenta la prima articolazione quando dato un sema di questo codice il suo significante è sempre il prodotto logico di più fattori trovantisi in rapporto logico di intersezione fra loro e costituenti ciascuno il significante di un segno. Questa particolarità dei significanti dei semi si riproduce necessariamente nei significati corrispondenti, vale a dire che il significato di un sema il cui significante è il prodotto logico dei significanti di più segni, è necessariamente il prodotto logico dei significati di questi segni²¹.

E ripete esattamente lo stesso concetto nell'articolo citato:

En effet, les signifiés des mots, Raggiunti en convient, sont des classes. Or, l'interaction que les signifiés des mots exercent les uns sur les autres dans la phrase n'est que celle qu'exercent, en général, les unes sur les autres, des classes dont on fait la *multiplication logique*²².

²¹ Luis Prieto, *Pertinence et pratique. Essai de sémiologie*, Paris 1975, p. 16.

²² Art. cit., p. 133.

Consideriamo, dapprima, il significante di una frase. Per semplificare, supponiamo che la frase «Il vecchio guarda la ragazza» sia composta di cinque segni, *il*, *vecchio*, *guarda*, *la*, *ragazza*. Così consideriamo i significanti dei cinque segni, che, adottando le convenzioni grafiche di Prieto, poniamo tra due sbarre:

/Il/

/vecchio/

/guarda/

/la/

/ragazza/

Adottando anche la terminologia di Prieto, diciamo che ognuno di questi significanti è una classe, e precisamente una classe di fonie, e che ogni fonia è un membro o elemento della classe. Se un parlante pronuncia più volte la parola *vecchio*, ognuna delle repliche è una fonia, e ognuna di tali fonie è un elemento della classe, che si identifica con il significante *vecchio*. Ora i significanti sopra indicati, /il/, /vecchio/, /guarda/, /la/, /ragazza/, sono classi che sono in rapporto di esclusione, e ciò significa, in termini logici, che nessun elemento (fonia) che è elemento di una qualsiasi di queste classi può essere anche elemento di una qualsiasi delle altre. Ad esempio una fonia di /vecchio/ non può essere anche elemento di uno qualsiasi degli altri significanti, /il/, /guarda/, /la/, /ragazza/. La stessa cosa si può dire di una fonia di /guarda/, di una fonia di /la/, di una fonia di /il/, di una fonia di /ragazza/. Ora, sappiamo che il prodotto logico di classi che sono, fra loro, in rapporto di esclusione, è una classe vuota. Un significante, che fosse il prodotto logico di classi che sono in rapporto di esclusione, sarebbe un significante vuoto, vale a dire un significante in rapporto al quale non sarebbe possibile alcuna fonia. Perciò il significante della frase «Il vecchio guarda la ragazza» non può essere il prodotto logico dei significanti dei singoli segni che lo compongono. Da questo punto di vista, il problema del significato, della natura del significato della frase, vale a dire la questione se il significato della frase sia, come sembra affermare Prieto, anch'esso un prodotto logico, e precisamente il prodotto logico di quelle classi che si identificano con i significati dei segni che compongono la frase, non si dovrebbe neppure porre. Se, sulla base di un concetto errato del significante, come prodotto logico, non è possibile una fonia, non si può

parlare, da un punto di vista linguistico, del significato, dal momento che esso può essere trasmesso soltanto dalla fonia.

Ma anche se – cosa ovviamente impossibile – il significato fosse trasmissibile, a mezzo di quel significante irrealizzabile, sarebbe, in quanto prodotto logico dei significati dei singoli segni della frase, esso stesso una classe vuota. Quello che abbiamo detto dei significanti dei singoli segni, che costituiscono delle classi in rapporto di esclusione, vale anche per i significati di essi: anche essi sono classi in rapporto di esclusione. Così, ad esempio, il significato «vecchio» non ammette nessun senso che possa appartenere anche al significato «ragazza»; il significato «il» non ammette nessun senso che possa appartenere anche al significato «vecchio». Essendo i significati dei singoli segni classi in rapporto di esclusione, il loro prodotto logico costituisce, dunque, una classe vuota.

Possiamo osservare, tuttavia, che, come classe vuota, il significato ottenuto dalla moltiplicazione logica avrebbe ancora una sua esistenza, costituirebbe un contenuto, ma non certamente il contenuto di una frase, poichè il contenuto di una frase, il suo significato, presuppone necessariamente un ordine in cui i singoli significati sono collocati. Basterebbe questa sola argomentazione per confutare la tesi di Prieto: un prodotto logico di classi non determina, in alcun modo, una *relazione ordinata* di tali classi. Per rendere molto chiaro e accessibile questo concetto, mi servirò di un esempio molto semplice. Prendiamo in considerazione due classi, quella degli uomini, e quella degli ammalati; tali classi sono in un rapporto di intersezione, nel senso che vi sono individui che appartengono alla prima classe e non alla seconda, vi sono individui che appartengono alla seconda e non alla prima, ma vi sono anche individui che appartengono nello stesso tempo alla prima e alla seconda classe, e sono gli uomini ammalati, che costituiscono una terza classe che è il prodotto logico delle prime due. La classe degli uomini ammalati, come prodotto logico della classe degli uomini e della classe degli ammalati, non stabilisce alcuna relazione di ordine delle due classi, nel senso che l'una abbia la precedenza sulla altra. «Uomini ammalati» è, come classe, identica ad «ammalati uomini»; più esattamente, nel caso di un prodotto logico di classi non ha senso parlare di un ordine delle classi che vengono moltiplicate.

Ma, al contrario, il valore di un termine, significante o significato, che ha una sua collocazione nella frase, è determinato anche dalla sua posizione nell'ordine di successione dei termini; non diversamente dal valore di una cifra numerica, come ad esempio 3, nel numero 3451, che è determinato

dalla posizione che occupa nell'ordine delle cifre. Si rifletta, dunque, sul fatto che il *significante* e il *significato* di una frase come «Il vecchio guarda la ragazza», non dipendono soltanto dalla presenza di certe classi, da una parte i significanti dei singoli segni e dall'altra i significati degli stessi, ma anche e soprattutto dall'ordine che queste classi assumono nella rispettiva combinazione, dei significanti e dei significati. Da ciò segue che, né il significante di una frase è il prodotto della moltiplicazione logica dei significanti dei singoli segni, né il significato (significazione) il prodotto logico della moltiplicazione dei significati dei singoli segni. Per semplificare, supponiamo ancora che la frase «Il vecchio guarda la ragazza» sia composta di cinque segni, il, vecchio, guarda, la, ragazza. Rappresentiamo di nuovo i significanti dei segni come termini chiusi da sbarre e i significati come termini chiusi da virgolette:

/vecchio/	« vecchio »
/guarda/	« guarda »
/il/	« il »
/ragazza/	« ragazza »
/la/	« la »

Si può facilmente comprendere perché abbiamo, intenzionalmente, elencato i significanti e i significati dei segni senza tener conto dell'ordine che essi assumono nella frase. Dalla parte dei significanti, come dalla parte dei significati, se tali classi venissero moltiplicate otterremmo un prodotto logico, anzi due prodotti logici, che non realizzerebbero, in alcun modo, l'ordine che i significanti e i significati dei segni assumono necessariamente nella frase.

Dunque ciò che io ho denominato *significazione*, e che, in una determinata accezione (la seconda), è il risultato complessivo della interazione dei significati dei singoli segni componenti la combinazione, non è un prodotto logico. Tale *significazione* deriva soltanto da un relazione ordinata di significati, esattamente come il *significante* della frase deriva da una relazione ordinata di significanti, che sono i significanti dei singoli segni.

Tuttavia, la frase, nel suo contenuto, è un tutto articolato, in cui si distinguono i singoli contenuti, che sono i contenuti dei singoli termini, dei segni intesi come unità combinabili. In questo insieme articolato e ordinato, i contenuti dei singoli segni, in quanto entrano in una relazione o combinazione con gli altri, vengono sottoposti a quella trasformazione, o, più esattamente, determinazione, in virtù della quale assumono una partico-

lare *significazione*: detto in termini più significativi e più esatti, diventano, sono realizzati, come elementi della classe, il significato del singolo segno, dalla quale sono inseparabili, come ho cercato di dimostrare nel capitolo 1, in cui, descrivendo il circuito dell'atto linguistico, ho stabilito la collocazione e la funzione della *langue* nell'atto di *parole*. Perciò ho inteso i termini *significazione* o *sensu* in due accezioni, che ritengo ugualmente valide, le quali si completano e si integrano, come *significazione della frase* e come *significazione dei singoli termini che compongono la frase*.

Per confutare la tesi della moltiplicazione logica delle classi, abbiamo preso come esempio una frase italiana, in cui è presente un verbo transitivo e la funzione del nome-soggetto e quella del nome-oggetto è determinata dall'ordine degli elementi, in cui consiste propriamente la caratteristica della corrispondente regola sintattica. Ma, per quanto riguarda il concetto della moltiplicazione logica delle classi, che abbiamo nettamente respinto sia in rapporto al significante della frase sia in rapporto al suo contenuto semantico, le nostre argomentazioni sarebbero altrettanto valide se assumessimo come esempio una frase latina in cui l'indicazione del nome-soggetto e del nome-oggetto non è costituita propriamente dall'ordine in cui vengono a trovarsi tali nomi rispetto al verbo. Nel caso della frase latina non possiamo ricorrere a semplificazioni, e i monemi che la compongono debbono essere tutti chiaramente indicati:

Mari-|-us|am-|-at|August-|-um

La frase presenta monemi lessicali e monemi grammaticali o sintattici e, perciò significati strettamente lessicali e significati sintattici. Ognuno di questi significati, come classe, deve avere una posizione precisa – in virtù della sua funzione lessicale e sintattica – nella frase. «Mari-» deve precedere «-us», «am-» deve precedere «-at», «August-» deve precedere «-um». Lo stesso concetto potrebbe essere definito in altro modo e più esattamente, affermando che i significati, lessicali e sintattici, che rappresentano le classi costituenti della frase, sul piano del contenuto, formano coppie di classi collegate. Una di queste coppie è costituita da «Mari-» e «-us», un'altra coppia da «August-» e «-um», ecc. Il collegamento ha un valore prioritario rispetto all'ordine: infatti, ad esempio, il nominativo e l'accusativo di un nome potrebbero essere, in teoria, rappresentati altrettanto bene da prefissi, anziché da desinenze. Ebbene questo collegamento di una classe con un'altra, di «Mari-» con «-us» anziché con «-um», e di «August-» con «-um» anziché con «-us», è in netto contrasto con il concetto di moltiplicazione

logica di classi, nella quale ogni classe è esattamente nello stesso rapporto con tutte le altre, al di fuori di ogni accoppiamento privilegiato, che pone una classe in rapporto con un'altra (a), e non con un'altra (b), ad esempio «Mari-» con «-us» e non con «-um», «am-» con «-at», e non con una qualsiasi delle rispettive desinenze nominali.

Via Silvio Pellico, 4
I-55049 Viareggio

PETER WUNDERLI

PROBLÈMES ET RÉSULTATS DE LA RECHERCHE SAUSSURIENNE¹

« Presque tout le monde le dit, le répète, le propage sans se rendre compte des conséquences et des implications: Ferdinand de Saussure est le «père de la linguistique moderne». S'il n'y avait que les Suisses à perpétuer ce titre de gloire, on pourrait se demander si ce n'est pas un certain chauvinisme patriotique qui les y pousse. La linguistique moderne n'est-elle pas un ensemble de courants tellement divergents, parfois même contradictoires qu'il semble impossible de lui attribuer un seul père? Mais loin de là: on trouve le même jugement dans la bouche de nombreux étrangers. Ce titre d'honneur contiendrait-il alors au moins une part de vérité? Saussure aurait-il joué dans le passé ou jouerait-il même actuellement un rôle décisif dans la pratique linguistique?

0.1. En ce qui concerne l'histoire de la linguistique, nous croyons dès maintenant pouvoir répondre par oui. Rappelons tout d'abord que la gloire de Saussure elle-même est double. De son vivant, il était connu comme indo-européaniste brillant, on l'admirait comme auteur du fameux *Mémoire* de 1878/79. Cette étude (un travail d'étudiant!) peut être considérée comme le premier essai de phonologie diachronique rétrospective qui montre sous un jour tout à fait inédit le système vocalique de l'indo-européen primitif. L'écho de ce travail, malgré certaines réserves de la part des néogrammatriciens, fut tel que lors de la soutenance de thèse en 1880, on demanda à Saussure si l'auteur du fameux *Mémoire* était son parent! Cette gloire accompagna Saussure pendant toute sa vie — et un certain nombre d'études récentes montre qu'on vient de la redécouvrir².

¹ Texte révisé d'une communication faite à l'Université de Montréal le 7 mars 1982.

² Cf. par ex. C. Nédélec, *Problèmes et succès de l'évolution de l'indo-européen primitif*, III, p. 196g, 2-62.

Mémoire révisé, sous le titre *Le système vocalique de l'indo-européen primitif*, sous la direction de Jeanne Haudry de Mettel, Paris, Klincksieck, 1981, 296 p.

PETER WUNDERLI

PROBLÈMES ET RÉSULTATS DE LA RECHERCHE SAUSSURIENNE¹

o. Presque tout le monde le dit, le répète, le propage sans se rendre compte des conséquences et des implications : Ferdinand de Saussure est le « père de la linguistique moderne ». S'il n'y avait que les Suisses à perpétuer ce titre de gloire, on pourrait se demander si ce n'est pas un certain chauvinisme patriotique qui les y pousse. La linguistique moderne n'est-elle pas un ensemble de courants tellement divergents, parfois même contradictoires qu'il semble impossible de lui attribuer un seul père ? Mais loin de là : on trouve le même jugement dans la bouche de nombreux étrangers. Ce titre d'honneur contiendrait-il alors au moins une part de vérité ? Saussure aurait-il joué dans le passé ou jouerait-il même actuellement un rôle décisif dans la pratique linguistique ?

o.1. En ce qui concerne l'histoire de la linguistique, nous croyons dès maintenant pouvoir répondre par oui. Rappelons tout d'abord que la gloire de Saussure elle-même est double. De son vivant, il était connu comme indo-européaniste brillant, on l'admirait comme auteur du fameux *Mémoire* de 1878/79. Cette étude (un travail d'étudiant !) peut être considérée comme le premier essai de phonologie diachronique rétrospective qui montre sous un jour tout à fait inattendu le système vocalique de l'indo-européen primitif. L'écho de ce travail, malgré certaines réserves de la part des néogrammairiens, fut tel que lors de la soutenance de thèse en 1880, on demanda à Saussure si l'auteur du fameux *Mémoire* était son parent ! Cette gloire accompagna Saussure pendant toute sa vie — et un certain nombre d'études récentes montre qu'on vient de la redécouvrir².

¹ Texte remanié d'une communication faite à l'Université de Neuchâtel le 7 mars 1983.

² Cf. p.ex. C. Vallini, *Problemi di metodo in Ferdinand de Saussure indoeuropeista*, SSL 9, 1969, 1-85 ; Manfred Mayrhofer, *Nach hundert Jahren. Ferdinand de Saussures Frühwerk und seine Rezeption durch die heutige Indogermanistik*, Heidelberg 1981 ; etc.

D'autre part, si nous parlons aujourd'hui de la gloire de Saussure, c'est celle qui remonte au *Cours de linguistique générale* à laquelle nous pensons – une gloire posthume, puisque l'œuvre ne fut publiée qu'après la mort de Saussure par ses collègues et « disciples ». Cette gloire ne s'imposa que très lentement et à des dates différentes selon les pays. Au début, la pensée saussurienne ne trouva de terrain fertile presque uniquement qu'en Suisse – mais peut-être était-ce sa chance. L'École genevoise (Bally, Sechehaye, Frei) déploya une propagande très intense, et elle fut bientôt rejointe par les Écoles de Prague et de Copenhague. Des chercheurs d'orientations fort diverses commencent alors à se rallier à Saussure. Pourquoi ? Tout d'abord, le *Cours* réunissait en lui toute sorte de traditions : linguistique systématique, idéaliste, schleicherienne, néogrammairienne, wundtienne ; géographie linguistique, phonétique et comparatisme ; etc. Il constitue un trésor qui permettait presque à tout le monde d'y trouver de quoi satisfaire ses propres appétits. Mais il y a plus. Après la première guerre mondiale le sentiment qu'on avait besoin d'un nouveau paradigme linguistique semble avoir été très répandu. Mais où le prendre dans une Europe déchirée de haines et de nationalisme ? L'hypothèse que dans une telle situation, l'œuvre d'un Suisse, du représentant d'un pays neutre offrait une solution idéale me semble être assez vraisemblable. Ainsi il y a aussi des raisons « politiques » qui ont contribué au succès de l'ouvrage.

o.2. Il semble donc hors de doute que le *Cours* a joué un rôle de tout premier ordre. Mais si, dans ce sens, le titre « père de la linguistique moderne » paraît justifié, cela implique-t-il que Saussure ait créé pour ainsi dire *ex nihilo* les théorèmes que nous rattachons aujourd'hui à son nom ? C'est sans aucun doute sous l'effet du *Cours* qu'on commence dans une large mesure à considérer la langue comme un système, comme un instrument de communication, qu'on distingue entre synchronie et diachronie, entre système et emploi du système, etc. Mais n'oublions pas que pour tous ces sujets, pour tous ces théorèmes, Saussure a des précurseurs, il ne les a pas « inventés ». Une reconstruction rationnelle de la situation de la linguistique autour de 1900 nous montre que ses sujets étaient pour ainsi dire « dans l'air ». Le mérite du *Cours* est surtout d'avoir réuni ces éléments dispersés dans une première synthèse, originale et brillante. C'est justement ce caractère synthétique de l'œuvre qui en a garanti le succès ; c'est grâce à lui que certaines vues (aujourd'hui lieux communs des sciences humaines !) se sont imposées : on a commencé à faire une distinction entre

synchronie et diachronie en littérature et en pédagogie ; les ethnologues se sont habitués à parler de système et emploi du système ; et puis, le modèle de communication a été repris un peu partout ; etc. C'est, dans une large mesure, au *Cours* que la linguistique doit son rôle de discipline-pilote parmi les sciences humaines après 1950.

0.3. Toutes nos réflexions, jusqu'ici, concernent l'importance rétrospective du *Cours* ; mais n'y a-t-il pas aussi une importance actuelle ou prospective, ne continue-t-il pas à jouer un rôle-clé ? J'ose dès maintenant répondre par oui, et j'essaierai de justifier ce jugement. C'est même, je le dis d'emblée, surtout ce deuxième aspect qui compte pour moi. Certains se contentent de se tourner vers le passé, de le scruter et de l'analyser (p. ex. en vue des précurseurs), et ils obtiennent, certes, souvent des résultats intéressants. Mais il ne faut pas s'arrêter là ; ces activités ne peuvent se justifier qu'au moment où elles nous permettent d'orienter notre propos pratique et nous aident à maîtriser l'avenir.

Le *Cours* n'est pas un pur fait historique : d'abord, sa gloire a survécu, ensuite il continue à nourrir les controverses ; Saussure reste donc au centre de la discussion. J'essaierai de montrer que ces controverses sont en partie conditionnées par les données spécifiques de la genèse de ce que j'appellerai la Vulgate, la version courante de cette œuvre, et qu'en partie elles reposent sur des interprétations insuffisantes ou erronées de ce texte.

1. Résumons l'essentiel de la genèse du *Cours*. Après la mort de Saussure le 22 février 1913, Bally et Secheyne étaient convaincus que les réflexions du maître sur la linguistique générale méritaient d'être rendues accessibles à un public plus large. On décida de publier une refonte des trois cours – et on se heurta tout de suite à de graves problèmes.

1.1. Les trois cours professés en 1907, 1908/09 et 1910/11 n'étaient pas destinés à la publication. Il existe bien un projet des années '90 pour un tel livre ; dans sa fameuse lettre à Antoine Meillet du 4 janvier 1894, Saussure parle de « la nécessité de la réforme, et de montrer (...) quelle espèce d'objet est la langue en général », et il déclare, plutôt ennuyé ou dégoûté par le sujet, que « cela finira malgré moi par un livre... »³. Au moment où Saussure donne ses cours de linguistique générale, il semble avoir complètement abandonné cette idée : dans des entretiens avec ses

³ Cf. E. Benveniste, CFS 21, 1964, 89-130, part. 95.

élèves Riedlinger et Gautier en 1909 et 1911 respectivement⁴, il déclare que les problèmes de linguistique générale l'ont surtout préoccupé avant 1900. Du livre, il n'existe que quelques notes dispersées et fort rudimentaires. Cela explique dans une large mesure le fait que dans les sources du *Cours* on trouve pas mal de formulations contradictoires ou approximatives, et en outre une terminologie souvent incertaine. C'est pourquoi la connaissance de la genèse de l'œuvre, des intentions de l'auteur et de sa situation socio-culturelle sont essentielles pour évaluer de façon adéquate le texte.

1.2. Le deuxième problème, c'est que ceux qu'on appelle communément les disciples de Saussure, Bally et Sechehaye, ne le sont pas au sens strict du terme. Tous deux ont reçu leur formation universitaire surtout en Allemagne. Rentrés à Genève, ils ont entretenu des contacts réguliers avec Saussure – mais ils étaient alors déjà engagés dans l'enseignement et ne purent suivre aucun des cours de linguistique générale professés par Saussure.

1.3. En décidant d'éditer le *Cours*, Bally et Sechehaye espéraient trouver des notes détaillées dans les papiers personnels de Saussure. Leur espoir fut rudement déçu : à part quelques fragments isolés, il ne restait rien. C'est que Saussure faisait normalement ses cours à l'aide de notes très sommaires ; pour les détails, il improvisait, et même admirablement. En outre, il semble qu'il ait détruit la plupart de ces notes après s'en être servi. Voulait-il prévenir toute publication (posthume) de ses réflexions ? Nous ne le savons pas. Il importe peu que les éditeurs aient fait tort aux intentions de Saussure ou non, leur problème était de savoir comment réaliser un projet de reconstruction aussi ambitieux.

1.4. Il ne leur restait qu'une solution : recourir aux notes des étudiants. Ils ont péniblement rassemblé ce qu'ils purent trouver : Pour le 1^{er} cours les notes de Riedlinger et de Caille, pour le 2^e cours celles de Riedlinger, Gautier et Bouchardy, pour le 3^e cours celles de Dégallier, M^{me} A. Sechehaye et Joseph. Dans ce corpus de qualité fort inégale, les cahiers de Riedlinger et Dégallier étaient de loin les meilleurs ; c'est surtout eux qui ont rendu possible l'élaboration du texte de la Vulgate. Mais hélas, ce n'était pas la base idéale. Nous connaissons aujourd'hui une autre source : les notes qu'Emile Constantin a prises des 2^e et 3^e cours. D'une qualité nettement supérieure à tout le reste, on sait qu'elles n'ont reparu qu'en

⁴ Cf. R. Godel, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Genève 1969, 29-30.

1957, lors de la soutenance de la thèse de Robert Godel sur *Les sources manuscrites*, où Constantin remit ce trésor caché.

La réalisation du projet semblait donc être garantie – mais presque exclusivement sur la base de notes d'étudiants ! Et c'est bien là le problème ! Si je pense à mes propres notes d'étudiant, si je feuillette ce qui reste des cours que j'ai suivis, des frissons me parcourent le dos : que de lacunes, de distorsions, de contresens ! Admettons que les étudiants de Saussure étaient plus consciencieux et plus intelligents que d'autres ; il reste que les éditeurs ont dû travailler sur une base assez chancelante.

2. C'est la charpente du 3^e cours qui leur a servi de squelette pour la Vulgate, sans qu'ils négligent les autres sources accessibles. Secheyaye a procédé à leur collation complète, ce qui a permis aux éditeurs de se pénétrer de la pensée saussurienne, de la reconstruire au moins approximativement et d'éliminer les discrédances flagrantes. En même temps, ce travail de Sysiphe les a obligés à ne suivre le modèle du 3^e cours que dans ses grandes lignes : pour les détails, ils ont refait le texte presque entièrement. En outre, on a procédé à une reformulation très poussée des sources, de sorte qu'à maint endroit n'est conservée que la terminologie, tandis que le reste est paraphrasé de façon plus ou moins serrée. Il est facile de montrer que de nombreux passages de la Vulgate radicalisent ou affaiblissent, selon le cas, la source directe ; certaines séquences ou réflexions sont retranchées, mais il existe aussi des adjonctions ; et il ne faut pas oublier tous les passages où une formulation ouverte à plusieurs interprétations est radicalement « dés-ambiguïsée » par les éditeurs. La Vulgate, en fin de compte, n'est ni une œuvre de Saussure ni une image fidèle de ses cours, c'est une interprétation de la pensée saussurienne par Bally et Secheyaye – une interprétation sans apparat philologique d'ailleurs. Ce qui fait particulièrement problème, c'est que dans les discussions ultérieures les deux éditeurs ont toujours défendu ce texte comme une sorte d'écriture sainte : pour eux, la Vulgate était le Saussure authentique.

3. Aujourd'hui, nous savons qu'il n'en est rien, et ceci surtout grâce aux travaux de Godel sur les sources manuscrites et de Engler (édition critique du CLG). Cette dernière présente les matériaux sur 6 colonnes. La première colonne donne le texte de la Vulgate d'après l'édition originale, avec les modifications des éditions ultérieures. J'insiste sur ce point parce qu'il est assez répandu (et même Gerold Hilty a pu s'y tromper³) de pren-

³ Cf. P. Wunderli, *Saussure-Studien*, Tübingen 1981, 10, n. 48.

dre cette colonne pour l'une des sources (et naturellement la meilleure!). La 6^e colonne est réservée aux (rares) notes personnelles de Saussure, la 5^e aux cahiers Constantin; les colonnes 2 à 4 contiennent les notes d'étudiants qui étaient à la disposition de Bally et de Secheyay dans l'ordre suivant: Riedlinger I – Caille pour le 1^{er} cours, Riedlinger II – Gautier – Bouchardy pour le 2^e cours, Dégaillier – M^{me} A. Secheyay – Joseph pour le 3^e cours.

L'instrument de travail que Engler a mis à notre disposition nous permet maintenant de mieux saisir la pensée authentique de Saussure. Une exégèse herméneutique serrée ainsi qu'une confrontation de ses résultats avec la Vulgate rendent aussi possible d'évaluer de façon critique les nombreuses et longues polémiques qui ont accompagné la marche triomphale du *Cours*. J'essaierai d'étayer ces affirmations à l'aide d'un certain nombre d'exemples.

3.1. Une des grandes innovations du *Cours*, c'est la distinction entre synchronie et diachronie. La synchronie est caractérisée, pour Saussure, par un système linguistique fonctionnant pendant un laps de temps limité, tandis que la diachronie suit l'évolution de ce système et de ses éléments à travers le temps. Or cette dichotomie a mainte fois été critiquée dès la parution du *Cours*, et la polémique continue. Parmi ceux qui ont pris part au débat, on pourrait citer un grand nombre de noms importants: Jaberg, Schuchardt, Jakobson, Trubetzkoy, Wartburg, Malmberg, Hockett, Coseriu, Chomsky, etc.,⁶ sans parler de Bally et Secheyay en tant que défenseurs de la position saussurienne. Les critiques peuvent se réunir sous deux chefs: pour les uns, cette distinction est trop radicale, pour les autres, elle est tout à fait superflue. Dans les deux cas, l'argument est plus ou moins le même: la réalité, l'objet *langue* lui-même contredirait une opposition aussi radicale.

Or les textes où Saussure insiste sur le caractère radical de cette dichotomie sont nombreux. Ne nous dit-il pas que «la classification (...) de la linguistique en synchronique et diachronique est nécessaire, est hors de notre choix, nous est imposée par la nature des choses»?⁷ N'affirme-t-il pas qu'«il faut séparer en deux la linguistique» parce que «il y a une dualité irrémédiable créée par la nature même des choses quand il s'agit de valeurs»?⁸ Mais on ne saurait citer ces passages sans renvoyer en même

⁶ Cf. Wunderli, *ibid.* 121 ss., 157-59, 175-79. – En outre K. Jaberg, *Sprachwissenschaftliche Forschungen und Erlebnisse*, I. Paris/Zürich/Leipzig 1937, 123-36; H. Schuchardt, *Lbl.* 38, 1917, 1-19; R. Jakobson, *Prinzipien der historischen Phonologie*: TCLP 4, 1931, 247-67, surtout 265-67, et *Remarques sur l'évolution phonologique du russe...*, Prague 1929, 13-14; etc.

⁷ CLG/E 1343 : II R 76.

⁸ CLG/E 1357 : D 229.

temps à d'autres où Saussure insiste sur le fait qu'il existe en même temps une certaine (inter-)dépendance entre les deux domaines : d'après lui, « la meilleure manière de faire voir à la fois la dépendance et l'indépendance où est le fait synchronique par rapport au fait diachronique, c'est peut-être d'appeler le fait synchronique une projection de l'autre », car « la projection n'est pas indépendante de l'objet ; elle en dépend directement »⁹. Cette argumentation permet finalement d'arriver à des affirmations au premier abord surprenantes dans sa bouche ; pour lui, la langue est un devenir permanent. « Nous posons (...) le principe de la transformation incessante des langues comme absolu »,¹⁰ nous dit-il, et « ce qui est absolu, c'est le principe du mouvement de la langue dans le temps »¹¹. Et il renchérit : « Le cas d'un idiome qui se trouverait en état d'immobilité et de repos ne se présente pas »¹². Les conséquences de ces réflexions mènent loin : elles conduisent Saussure à la conclusion que le phénomène *langue* est un phénomène purement historique : « Tout dans la langue est histoire », et : « (...) tout ce qui semble organique dans la langue est en réalité contingent et complètement accidentel »¹³.

Arrivé à ce point de nos réflexions, il nous faut nous demander s'il n'y a pas une contradiction flagrante entre les premiers et les derniers passages que nous venons de citer. Nous ne le pensons pas. Quand Saussure affirme que tout dans la langue est historique, qu'elle est un devenir permanent, il parle de la langue en tant qu'objet ; quand il postule une distinction radicale entre synchronie et diachronie, il se rapporte à la linguistique en tant que science de cet objet. Puisque « le phénomène synchronique est conditionné par le phénomène diachronique »¹⁴, puisque, en dernière analyse, ils ne sont qu'un, il peut arriver à la conclusion finale que « les forces statiques [c'est-à-dire : se rapportant à un état de langue] et diachroniques de la langue sont non seulement dans un contact et un rapport perpétuels, mais en conflit », que « leur jeu réciproque les unit de trop près pour que la théorie n'ait pas à les opposer »¹⁵. La fameuse dichotomie n'est donc pas fondée *in re*, il s'agit d'une opposition purement méthodique (et méthodologique).

⁹ CLG/E 1453-1454 : D 254.

¹⁰ CLG/E 3284 (fasc. 4) = N 1.2 (p. 5).

¹¹ CLG/E 2205 : N 23.1 [3334] p. 7.

¹² CLG/E 3284 (fasc. 4) = N 1.2 (p. 5).

¹³ CLG/E 3283 (fasc. 4) = N 1.1 (p. 15).

¹⁴ CLG/E 1626 (p. 221) : II C 49.

¹⁵ CLG/E 1336 (p. 180) : II R 60.

Tous les débats, toutes les longues polémiques que nous avons mentionnés étaient donc superflus, car ils n'ont fait que répéter ce qui se trouvait bien dans Saussure. Faut-il critiquer ceux qui ont participé à cette discussion ? Je crois que non, car la plupart de ces contributions précèdent la publication de l'édition critique. Leurs auteurs se fondaient donc sur la Vulgate, où les éditeurs n'ont pas seulement tendance à privilégier les passages qui exigent une distinction radicale entre les domaines synchronique et diachronique, mais masquent aussi presque complètement l'opposition entre objet et théorie.

3.2. Toute une série de débats dépendent plus ou moins directement de ce premier sujet. Je n'en citerai que quelques-uns.

Un premier reproche, répété mainte fois par Jakobson, Trubetzkoy et toute l'École de Prague, est celui de méconnaître complètement les possibilités d'une diachronie structurale¹⁶. Avouons dès maintenant que Saussure insiste en général sur le caractère isolé des faits évolutifs¹⁷. Mais on trouve dans le 3^e cours un passage qui postule aussi de façon très nette une vue structurale des faits diachroniques : dans le cadre de sa fameuse comparaison entre langue et économie politique, Saussure souligne que dans les deux domaines « on a dû distinguer le système de valeurs pris en soi, et système de valeurs pris selon le temps »¹⁸. Malheureusement les éditeurs ont harmonisé ce texte révélateur avec la masse des textes parlant des faits évolutifs isolés. Et pourtant il reste des exemples de diachronie structurale dans la Vulgate : ce sont les fameux « rectangles évolutifs » du type *fôt* – *fōti* > *fôt* – *fēt*¹⁹. Il ne s'agit certes que de microsystèmes qui sont analysés de cette façon, mais le point de vue n'en est pas moins de diachronie structurale. L'École de Prague aurait dû s'en apercevoir, ou aurait-elle été abusée par le fait que Saussure refuse tout déterminisme et toute téléologie dans le domaine diachronique ?²⁰ N'oublions pas que pour les « Pragoïses » ces deux aspects constituent justement les traits caractéristiques de toute diachronie structurale.

3.3. Un autre reproche à l'adresse de Saussure, lié plus ou moins directement au premier, est celui de privilégier de façon exagérée le domaine

¹⁶ Pour Jakobson, p.ex., cf. *loc.cit.* note 6 ci-dessus.

¹⁷ Cf. p.ex. CLG/E 1447, 1449 : D 234 ; 1401-1402 : III C 343.

¹⁸ CLG/E 1323 : D 228.

¹⁹ CLG/E 1395-1396 : III C 341-342 ; 1392 : III C 341.

²⁰ CLG/E 1401-1402 : III C 343 ; 1447, 1449 : D 234.

synchronique. Cette critique, avancée par Schuchardt dès la parution du *Cours*²¹, a été répétée mainte fois depuis et est devenue une sorte de lieu commun. Il est pourtant facile de montrer qu'elle manque de tout fondement. Prenons tout d'abord l'aspect quantitatif : dans la Vulgate, la partie proprement synchronique occupe 90 pages, la partie diachronique 115 pages. Comment parler alors d'une préférence exagérée pour le synchronique ? En deuxième lieu, dans la lettre à Antoine Meillet déjà citée, Saussure souligne que s'occuper des problèmes généraux « vient gâter mon plaisir historique, quoique je n'aie pas de plus cher vœu que de n'avoir pas à m'occuper de la langue en général »²².

Mais il y a plus. Pour Saussure, la perspective synchronique concerne « à la fois les sujets parlants et le linguiste » tandis que « la perspective (...) diachronique ne concerne que le linguiste »²³. Et il précise au sujet de la synchronie que « cette perspective (...) du linguiste a pour étalon la perspective des sujets parlants, et [qu']il n'y a pas d'autre méthode que de se demander quelle est l'impression des sujets parlants »²⁴. C'est surtout cette dernière remarque qui nous aide à résoudre un paradoxe apparent ; la priorité de la synchronie est affirmée pour la conscience des sujets parlants – et ceci est d'une grande modernité. Or cette conscience est une sorte de filtre, voire une approche « méthodique » – elle n'a rien à faire avec l'objet *langue* en tant que tel, avec la langue qui se transmet de génération en génération. En guise de conclusion provisoire, nous pouvons donc retenir que la langue en tant qu'objet est bien un devenir permanent, mais qu'au niveau opératoire de son saisissement, c'est l'aspect synchronique qui s'impose – pour le sujet parlant de façon absolue, pour le linguiste en tout cas du point de vue stratégique.

3.4. Une troisième critique qui dépend de la dichotomie initiale, concerne la notion d'*état de langue*. Coseriu, Gauger et d'autres ont insisté sur le fait qu'objectivement un état de langue n'est pas saisissable, qu'il s'agit là d'un phénomène fuyant et rebelle à toute définition²⁵. A leurs réserves, on peut répondre par une seule question : Saussure a-t-il jamais défendu une telle conception de l'état de langue ? A-t-il jamais affirmé qu'il s'agissait là

²¹ Cf. Wunderli, *Saussure-Studien*, 175 ss.

²² Cf. Benveniste, CFS 21, 1964, 95.

²³ CLG/E 1496-1497 : III C 371-372.

²⁴ CLG/E 1503 : II R 85.

²⁵ Cf. p.ex. E. Coseriu, *Sincronía, diacronía e historia*. El problema del cambio lingüístico, Montevideo 1958.

d'une réalité objective? C'est précisément le contraire que nous trouvons dans le *Cours* et ses sources. Dans une note personnelle, nous lisons, p.ex., qu'« il n'y a que des états de langue qui sont perpétuellement la transition entre l'état de la veille et celui du lendemain »²⁶, et dans le 3^e cours, Saussure affirme qu'« il y a une part de convention indéniable à accepter en parlant d'un *état*. Les limites (...) [d']un état seront forcément imprécises », et il conclut : « Nous ne disons donc pas qu'un état est dix ans ou cinquante ans, (...) mais un espace de temps pendant lequel aucune modification grave n'a changé la langue »²⁷. Variable, fuyante au niveau de l'objet, la notion d'*état de langue* est donc de nature purement heuristique : nous avons à faire à une construction méthodique, à une procédure de découverte dont l'introduction constitue une innovation de toute première importance. Mais encore une fois, le caractère essentiel de la langue, celui d'être un devenir permanent, n'est pas mis en cause.

3.5. Venons-en à une première conclusion. Toutes les critiques qui tournent autour de l'opposition synchronie/diachronie sont dans un certain sens injustifiées, car elles postulent des modifications pour lesquelles elles sont devancées par les sources du *Cours* même. Ainsi ces critiques passent à côté du problème essentiel qui est celui de l'accentuation de tel ou tel aspect – et dans ce domaine-là il y aurait pas mal de choses à dire.

Mais pour le moment, il nous importe de retenir que la linguistique saussurienne repose sur les trois axiomes que voici :

1^o Au niveau de l'objet, la langue n'est rien qu'un devenir permanent.

2^o Au premier méta-niveau (celui de l'analyse linguistique), la synchronie prime la diachronie en tant que stratégie de recherche et parce qu'elle seule se reflète dans la conscience linguistique des locuteurs.

3^o Au deuxième méta-niveau (celui de la réflexion méthodologique), la synchronie et la diachronie sont équivalentes en tant qu'approches méthodiques.

Ce qu'on peut reprocher aux critiques de la pensée saussurienne, c'est – outre une information souvent insuffisante – d'avoir continuellement confondu ces trois plans.

4. Un autre sujet central qui a provoqué un grand nombre de discussions est la dichotomie *langue/parole* ; comme dans le premier cas, il existe

²⁶ CLG/E 3285 (fasc. 4) = N 1.3 (p. 6).

²⁷ CLG/E 1673, 1675 : D 259-260.

un certain nombre de problèmes annexes qui sont reliés de façon plus ou moins directe au problème fondamental.

4.1. Pour Saussure, la *langue* est un inventaire virtuel d'outils linguistiques, de nature passive et résidant dans la collectivité (caractère social) ; la *parole* par contre serait active et individuelle, elle représenterait l'usage concret du code dans une situation donnée²⁸. Or cette dichotomie a été mise en question par de nombreux chercheurs. Pour Schuchardt, p. ex., elle est trop radicale, voire superflue, car il n'existerait qu'une seule forme de manifestation linguistique ; en outre Saussure commettrait une erreur de principe en partant des faits sociaux au lieu des faits individuels²⁹. Pour Coseriu, l'opposition entre *langue* et *parole* est surdéfinie : les traits *virtuel (formel) / concret (matériel)* et *individuel/social* donneraient lieu à quatre catégories et non seulement à deux : seraient possibles les combinaisons *virtuel – social, virtuel – individuel, concret – social* et *concret – individuel*, correspondant aux catégories *Sprachgebilde, Sprechakt, Sprachwerk* et *Sprechhandlung* de Karl Bühler³⁰.

Occupons-nous tout d'abord du premier reproche de Schuchardt, celui d'un radicalisme exagéré, d'une dichotomisation non justifiée par l'objet même. Encore une fois, il faut insister sur le fait que Saussure ne prétend jamais que cette distinction est fondée *in re* : comme dans le cas de la première dichotomie, une seule réalité constitue deux objets de la linguistique. « S'il est vrai », dit-il, « que les deux objets, langue et parole, se supposent l'un l'autre, en revanche, ils sont si peu semblables de nature, qu'ils appellent nécessairement chacun leur théorie séparée »³¹. Et naturellement, c'est sur le terme de *théorie* que j'aimerais insister. Dans un autre passage, Saussure souligne, au sujet de cette dichotomie, qu'il s'agit d'une « définition de choses (ou d'apparences) »³² – et là, c'est surtout le dernier terme qui compte. Pour Saussure, le phénomène linguistique est donc homogène en tant que tel, mais il connaît deux formes d'existence ou de manifestation qui exigent chacune un traitement spécifique. Nous avons donc de nouveau à faire à une opposition purement *méthodique* et *méthodologique*!

²⁸ Cf. p.ex. CLG/E 244, 255 : D 178.

²⁹ Cf. Schuchardt, *Lbl.* 38, 1917, 3-4.

³⁰ Cf. E. Coseriu, *Sistema, norma y habla*, in : *Teoría del lenguaje y lingüística general*, Madrid 1967, 11-113, part. 43 ss.

³¹ CLG/E 342 : D 209.

³² CLG/E 248 : D 178.

4.2. Le reproche de Coseriu (surdéfinition de la dichotomie) paraît au premier abord difficile à infirmer : dans la Vulgate il n'est normalement question que de la *langue* et de la *parole*, donc de deux des quatre catégories possibles. Mais en scrutant les sources, on constate que la conception de Saussure est bien plus nuancée.

Prenons tout d'abord le caractère purement social de la langue, rudement critiqué par Schuchardt pour qui le point de départ ne saurait être ailleurs que chez l'individu. Or Saussure semble bien savoir qu'il existe là une différence foncière, car dans le 2^e cours il essaie de distinguer (de façon éphémère, il faut l'avouer) entre une *langue* individuelle et une *langue* sociale, il affirme qu'il « faut faire la distinction entre *langage* (= langue considérée dans l'individu), (...) et langue qui est une chose éminemment sociale, [car] aucun fait n'existe linguistiquement qu'au moment où il est devenu le fait de tout le monde... »³³. Bien qu'il abandonne cette acception du terme *langage* dans le 3^e cours, il nous y fournit une précision intéressante quant à cette distinction : « Chaque individu, dit-il, a en lui ce produit social qu'est la langue. [La] langue est le trésor déposé dans notre cerveau, complet dans la masse, plus ou moins complet dans chaque individu »³⁴. La *langue* individuelle, le *langage* (dans le sens du 2^e cours) n'est donc rien d'autre que ce que nous appelons aujourd'hui l'idiolecte. Mais si la *langue* existe, quoique incomplète, dans chaque individu, peut-on alors affirmer son caractère exclusivement social ? Cette contradiction n'est qu'apparente. Elle disparaît dès que nous distinguons entre l'*institution* de la langue et le *trésor* de la langue – ou, si l'on veut, entre ses aspects qualitatif et quantitatif. Les affirmations catégoriques portent toujours sur l'aspect qualitatif : avant d'entrer dans le système, une unité doit être consacrée par la communauté. Cette consécration (qualitative) n'implique cependant pas que toute unité linguistique fasse partie du trésor de chacun des membres de la communauté ; les dépôts individuels ne sont jamais qu'un choix dans la totalité des unités acceptées par la société.

Ce phénomène de choix et de différenciation à l'intérieur d'une communauté linguistique ou d'une langue n'est d'ailleurs pas limité aux phénomènes idiolectaux. Saussure a l'intuition très sûre et très précise qu'il existe aussi des variations (synchroniques) d'une portée plus large, qu'il y a des sous-systèmes et des normes différenciées. Tout d'abord il faut mentionner la différenciation intralinguistique dans l'espace, « la pluralité des formes de

³³ CLG/E 155 : II R 5.

³⁴ CLG/E 235, 238, 240 : D 6.

langue (...) d'un district à un autre» qui est, pour Saussure «le premier fait qui s'impose (...) au linguiste»³⁵. Cette variation géographique peut se transmuier en variation sociale, car «la localisation n'est pas toujours nette»³⁶. Finalement, il existe encore des différences de style, car «la langue de beaucoup de pays est double (...) [par] la superposition d'une langue littéraire à la langue naturelle de même source»³⁷. Ces intuitions correspondent de façon surprenante aux variations diatopiques, diastratiques et diaphasiques de Coseriu³⁸. Qualitativement, elles sont consacrées par la communauté; quantitativement, elles constituent un choix dans l'inventaire des possibilités offertes par la langue totale, le diasystème.

Idiolectes et normes différenciées, voilà qui semble cadrer fort mal avec l'image reçue de Saussure. Mais il y a plus. Il y a quelques années, Klaus Heger a introduit une nouvelle notion dans la linguistique qu'il appelle Σ -parole et par laquelle il désigne la somme des actes de parole réalisés pendant un certain laps de temps³⁹. Ici encore, cette catégorie est préfigurée chez Saussure quand il se demande: «Dans [la] foule, de quelle manière est-elle présente?», et répond sans hésitation: «Somme de ce que ces gens se disent»⁴⁰. Il existe donc aussi un aspect social de la parole qu'on pourrait facilement rapprocher du *Sprachwerk* de Karl Bühler.

Je crois que nous pouvons affirmer maintenant que la dichotomie entre *langue* et *parole* n'est pas aussi nette qu'on l'a toujours prétendue: nous avons repéré déjà trois catégories intermédiaires.

4.3. Mais poursuivons encore un peu cette analyse riche en surprises. Schuchardt, Guillaume, Coseriu, Chomsky⁴¹ et d'autres ont toujours reproché à Saussure d'avoir une vue purement statique de la synchronie (et par là de la langue). Rien n'est plus erroné. Bien sûr, il emploie le terme de *statique* pour les phénomènes synchroniques – mais dans le sens (peu usuel) d'«un adjectif se rapportant à l'état de langue», et non dans celui de «non-dynamique»⁴². Il est facile de démontrer la justesse de cette vue. Rappelons tout d'abord que la *parole* est un phénomène qui se réalise à l'intérieur d'une

³⁵ CLG/E 2847, 2848 : N 23.1 (p. 2).

³⁶ CLG/E 2900 : III C 33.

³⁷ CLG/E 2909 : III C 75.

³⁸ Cf. E. Coseriu, *Einführung in die strukturelle Betrachtung des Wortschatzes*, Tübingen 1973, 32 ss.

³⁹ Cf. K. Heger, *Monem, Wort und Satz*, Tübingen 1971, 13 ss.

⁴⁰ CLG/E 355 : D 209.

⁴¹ Cf. Wunderli, *Saussure-Studien*, 50 ss.

⁴² Cf. p.ex. CLG/E 1386 : D 236.

synchronie – et, on l'a souvent répété, Saussure reconnaît la nécessité d'une linguistique de la parole bien qu'il ne l'aborde pas lui-même⁴³. Or la parole est un acte, et un acte est par définition dynamique: «... par la parole on désigne l'acte de l'individu réalisant sa faculté au moyen de la convention sociale qui est la langue»⁴⁴. Et il précise: «Est (...) de la Parole: (...) tout ce qui est combinaison. – Tout ce qui est Volonté»⁴⁵. Comment prétendre avec Guillaume que la *parole* saussurienne est un pur produit⁴⁶, donc quelque chose de statique? Et Saussure n'affirme-t-il pas que «le rudiment de tout changement dans la langue est dans la parole»?⁴⁷ Comment quelque chose d'adynamique pourrait-il être responsable des faits évolutifs, de ce devenir permanent qu'est la langue? Certes, la langue prise par elle-même n'est pas dynamique, elle est dynamisée par l'interaction permanente entre *parole* et *langue*. Et la *parole* en tant que phénomène linguistique ne l'est aussi qu'indirectement, car elle dépend de ce grand moteur psychologique qu'est pour Saussure la *faculté de langage*⁴⁸. A l'encontre de la *compétence* chomskyenne, Saussure sépare très nettement le système, l'inventaire des outils, et la faculté de créer, d'employer et de modifier un tel système – et ce n'est peut-être pas le moindre avantage de sa conception. Mais ce qui compte ici, c'est de pouvoir affirmer que la synchronie saussurienne est loin d'être quelque chose d'adynamique.

On peut l'établir jusque dans la conception saussurienne de la syntaxe⁴⁹. Malgré ce que Schuchardt, Coseriu, Chomsky et d'autres ont prétendu⁵⁰, la syntaxe n'appartient pas uniquement à la *parole*, elle a son fondement dans la langue sous forme de «types de syntagmes construits sur des formes régulières»⁵¹, donc sous forme de règles. Ces règles (statiques) sont dynamisées dans l'actualisation: «nous parlons uniquement par syntagmes, et le mécanisme probable est que nous avons ces types de syntagmes dans la tête, et qu'au moment de les employer, nous faisons intervenir le groupe d'associations»⁵². Le statut de la syntaxe ne diffère donc en rien de celui des autres

⁴³ Cf. CLG 36 ss. (CLG/E 321 ss.) et 197, n. 1.

⁴⁴ CLG/E 160 : II R 6.

⁴⁵ CLG/E 246 : N 22.1 [3331] p. 1.

⁴⁶ Cf. Wunderli, *Saussure-Studien*, 243-244.

⁴⁷ CLG/E 1641 : D 249.

⁴⁸ Cf. Wunderli, *Saussure-Studien*, 50-74.

⁴⁹ Cf. Wunderli, *Saussure-Studien*, 75-92.

⁵⁰ Cf. Wunderli, *Saussure-Studien*, 75-77.

⁵¹ CLG 173 (CLG/E 2018).

⁵² CLG/E 2070 : II R 93.

domaines : les modèles, les patrons appartiennent à la *langue*, les réalisations concrètes (phrases) à la *parole*, et tous les deux sont en interdépendance dynamique.

4.4. Venons-en à une conclusion intermédiaire. Le reproche d'une approche non suffisamment différenciée du phénomène linguistique avancé par Coseriu nous semble être injustifié. Pour les quatre catégories de Bühler, on trouve dans l'œuvre du grand Genevois des correspondances plus ou moins exactes. Les couples *Sprachwerk/langue* et *Sprechhandlung/parole* sont hors discussion. Du *Sprachwerk* on pourrait rapprocher la Σ -parole, de la catégorie du *Sprachakt* l'inventaire des patrons syntaxiques et interactionnels. Et n'oublions pas que les notions d'idiolecte, de sous-système et de norme sont aussi préfigurées chez Saussure. Mais ne soyons pas injuste à l'égard des critiques. Il est bien vrai que dans le *Cours* la préoccupation de la *langue* et de la *parole* domine de façon presque absolue, et ce sont d'ailleurs les seuls secteurs pour lesquels Saussure ait proposé de nouveaux termes. En outre, les éditeurs ont éliminé de façon plus ou moins systématique presque tous les passages dans lesquels il est question des catégories intermédiaires. Cette insistance sur les pôles extrêmes d'un champ de phénomènes très varié peut sans aucun doute se justifier d'un point de vue didactique – car n'oublions pas que l'innovation saussurienne est justement d'avoir saisi avec précision des positions antipodales ; dans la discussion scientifique en revanche, cette manière de procéder a provoqué une série de malentendus et a fait beaucoup de tort à une pensée de loin plus différenciée qu'on ne pourrait le croire d'après les apparences.

4.5. Avant de conclure, deux remarques encore. Le problème de l'arbitraire du signe a fait couler des flots d'encre (et fourni à Rudolf Engler un beau sujet de thèse³³). Contrairement aux cas précédents, cette discussion était sans fondement aucun, car la Vulgate est absolument claire et nette sur ce point : *arbitraire* ne veut pas dire que les correspondances entre signifié et signifiant sont fortuites et à la merci du tout le monde, mais tout simplement qu'elles sont *immotivées*. Et Saussure ne prétend nulle part que le lien entre les deux parties du signe institutionnalisé ne soit pas *nécessaire*, tout au contraire : le caractère obligatoire et conventionnel corrige le manque de motivation et garantit par là la continuité du signe. Les deux

³³ Cf. R. Engler, *Théorie et critique d'un principe saussurien : l'arbitraire du signe* : CFS 19, 1962, 5-66 ; id., *Compléments à l'arbitraire* : CFS 21, 1964, 25-32.

principes (arbitraire et conventionnel) sont donc en relation d'interdépendance. — Un deuxième aspect de l'arbitraire qu'Amacker appelle l'*arbitraire radical*, est curieusement passé sous silence, et ceci quoiqu'il soit lourd de conséquences⁵⁴. Pour Saussure, la langue n'est pas une nomenclature, mais un système de valeurs, ce qui ne signifie rien d'autre que les catégories référentielles ne sont pas préfigurées, mais se constituent seulement dans l'interaction entre mode extérieur et langue. Saussure illustre ce phénomène à l'aide d'exemples bien connus telles les oppositions entre angl. *mutton/sheep* — fr. *mouton*, all. *lieb/teuer* — fr. *cher*, etc.⁵⁵. Il a donc une intuition sûre de ce que Weisgerber appellera plus tard « l'image linguistique du monde », du relativisme linguistique de Whorf, de la forme du contenu dans la terminologie de Hjelmslev.

Un autre problème très débattu est celui de la linéarité des phénomènes linguistiques⁵⁶. Pour Jakobson et Lepschy, Saussure postulerait ce phénomène dans le *Cours* uniquement pour les phonèmes, d'après Godel et De Mauro, c'est aux monèmes qu'il attribuerait cette caractéristique, et d'après Martinet, le principe serait valable pour les deux domaines. Une analyse serrée a montré qu'en principe Martinet a raison, mais il faut nuancer cette affirmation : dans le *Cours*, Saussure parle en premier lieu des monèmes (sans pourtant négliger les phonèmes), tandis que dans les études sur les anagrammes, ce sont les phonèmes qui l'intéressent de manière exclusive. Or ce principe est radicalement mis en question par Jakobson qui croit pouvoir démontrer qu'il est sans fondement. Partant de son analyse des phonèmes en traits distinctifs, il affirme qu'il n'y a aucune impossibilité de réaliser plusieurs de ces unités à la fois, que leur simultanéité est même constitutive des unités plus complexes ; un /p/ n'exige-t-il pas la superposition des traits 'occlusif', 'oral', 'sourde', 'bilabial' ? Dans un certain sens Jakobson a raison, mais il commet une erreur foncière, car il met en corrélation deux plans hiérarchiques différents : celui du phonème et celui de ses constituants directs. Saussure par contre mentionne des unités d'un seul et même niveau : phonème et phonème, monème et monème. De fait, ces unités, dans la réalisation concrète, ne peuvent être disposées que de manière successive. On peut même élargir ce principe à toutes les figures linéaires et à tous les signes : lexies, syntagmes, phrases sont, dans la chaîne parlée, toujours disposés de façon linéaire entre eux, et il en va de même pour le

⁵⁴ Cf. R. Amacker, *Linguistique saussurienne*, Genève/Paris 1975, part. 79 ss.

⁵⁵ Cf. CLG 160-161 ; CLG/E 1878 ss.

⁵⁶ Cf. à ce sujet et pour ce qui suit, Wunderli, *Saussure-Studien*, 93 ss.

domaine suprasegmental : schémas accentuels, intonèmes, emphasèmes, affectèmes, etc. sont toujours disposés successivement⁵⁷. Il en va tout différemment quand on met en corrélation des niveaux hiérarchiques différents : patron lexical et monèmes dans le cadre d'une lexie sont simultanés, patron syntaxique et lexies dans le cadre d'un syntagme le sont aussi, et naturellement ceci est également valable pour la phrase, qui se constitue par la réalisation simultanée d'un patron syntaxique et des syntagmes constitutifs. Et n'oublions pas que le domaine suprasegmental obéit aux mêmes lois : schémas accentuels et intonèmes, intonèmes et phrasèmes, phrasèmes et affectèmes, etc. se superposent dans la chaîne parlée, bien que les unités du même rang restent toujours successives. Enfin on peut étendre ce principe même à l'interaction des deux domaines majeurs, le segmental et le suprasegmental.

Ces réflexions nous ont éloigné de Saussure et du *Cours* – mais c'est toujours Saussure, les controverses autour de sa pensée qui nous ont fourni le point de départ.

5. On pourrait allonger cette liste des points controversés du *Cours*, car la source est presque inépuisable. Mais nous nous en tenons là pour conclure.

5.1. Partons de la fameuse phrase finale de la Vulgate d'après laquelle « la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même »⁵⁸. Cette phrase ne se trouve pas, comme on sait, dans les sources, et pourtant nous croyons que les éditeurs y ont parfaitement caractérisé la conception saussurienne de la linguistique. Il s'agit là d'une définition très personnelle, très spécifique du domaine de cette science : elle ne doit s'occuper que des signes qui ont un caractère de valeur et qui forment un système – que ce soit du point de vue synchronique ou historique. Saussure exclut par elle un grand nombre de domaines annexes et les renvoie à d'autres disciplines. Ceci est tout d'abord valable – chose fort curieuse – pour les phonèmes et les syllabes qui « n'ont de valeur qu'en phonologie » ; « la suite de sons... n'est plus que la matière d'une étude physiologique »⁵⁹. Il en va de même pour les parties du signe, car « l'entité linguistique n'existe que par l'association du signifiant et du

⁵⁷ Cf. Wunderli, *Französische Intonationsforschung*, Tübingen 1978, part. 885-95 ; id., *Saussure und die Anagramme*, Tübingen 1972, 92-95.

⁵⁸ CLG 324.

⁵⁹ CLG 144 et CLG/E 1693 : III C 287-288.

signifié... ; dès qu'on ne retient qu'un de ces éléments, elle s'évanouit». Saussure procède de même pour les données panchroniques, qui précisément parce qu'elles le sont, ne peuvent jamais être des valeurs, car «c'est justement ce qui marquera ce qui est linguistique et ce qui ne l'est pas, c'est-à-dire qui peut être considéré panchroniquement»⁶⁰. N'appartiennent pas non plus à la linguistique proprement dite les disciplines que Saussure classe sous l'en-tête de la *linguistique externe*, à savoir celles qui s'occupent des relations entre la langue d'une part, l'ethnologie, l'histoire politique, les institutions socio-culturelles (église, école, littérature, etc.), la géographie, l'économie, la technique, etc. d'autre part⁶¹. Finalement, il a tendance même à exclure la linguistique de la parole, à laquelle «on peut à la rigueur conserver le nom de linguistique... Mais il ne faudra pas la confondre avec la linguistique proprement dite, celle dont la langue est l'unique objet»⁶².

Nous avons là une acception extrêmement étroite du terme 'linguistique' – mais puisqu'il s'agit d'un terme technique et par là définissable, elle n'est pas illégitime.

5.2. Malgré cette définition restrictive de la *linguistique*, la conception saussurienne est ouverte à tous les égards : Saussure n'emploie le terme que dans le sens que nous venons de dégager, mais il ne niera jamais l'intérêt, voire la nécessité de tous les aspects et de toutes les disciplines qui, au premier abord, sont relégués en marge avec désinvolture. Or c'est par ce procédé que Saussure sauvegarde la flexibilité de sa conception et c'est pour cette raison qu'aujourd'hui même elle est loin d'être dépassée : elle n'est pas un objet de pure analyse historique, comme le prétendent certains (p. ex. Gauger), elle constitue un élément dynamique dans le développement actuel et futur de notre discipline. De fait, la linguistique en tant que science des systèmes de signes est subordonnée à la sémiologie et celle-ci (y compris la linguistique) participe elle-même de la psychologie et de la sociologie⁶³. À côté de la linguistique proprement dite, les disciplines modernes de la sémiotique, de la psycholinguistique et de la sociolinguistique sont donc préfigurées. Mais il y a beaucoup plus. Le fait que Saussure reconnaisse le besoin d'une linguistique de la parole nous ouvre des perspectives sur la théorie des actes de langage et sur la pragmatique. La question

⁶⁰ CLG/E 1590 : II R 62.

⁶¹ Cf. CLG/E 389-391 : II R 45, et surtout CLG 39-40.

⁶² CLG 39-40.

⁶³ Cf. Wunderli, *Saussure-Studien*, 167-68.

de l'arbitraire radical et, partant, du domaine référentiel, nous permet d'intégrer les préoccupations de la grammaire générative et surtout de la sémantique générative, ainsi que de la grammaire des cas. Et la notion de linguistique externe sert finalement de cadre à toute sorte d'activités interdisciplinaires, comme l'ethnolinguistique et d'autres.

La linguistique au sens saussurien, la science du système, n'est donc pas quelque chose d'absolu qui pourrait prétendre à une existence indépendante. Tout au contraire: la langue est une hypostase de la pratique sociale – un produit social du point de vue historique, un fait social du point de vue synchronique. La langue étant portée, utilisée et modifiée par l'homme et par la société, la linguistique (dans le sens large du terme) s'avère donc être une science humaine en corrélation et en interaction avec toutes les autres sciences humaines. Telle est pour nous, et de façon presque paradoxale, l'importance particulière du modèle saussurien⁶⁴.

*Romanisches Seminar
Universitätstrasse 1
D-4 Düsseldorf 1*

⁶⁴ Je remercie M. Pierre Berrut d'avoir revu cette étude du point de vue stylistique.

FUCHS, CATHÉRINE – *La paraphrase*. Paris, Presses Universitaires de France, 1982, (Linguistique nouvelle) 184 p.

Cathérine Fuchs, maître de recherche au CNRS, legt mit diesem Buch eine stark verkürzte Fassung ihrer Thèse de doctorat d'Etat von 1980 („Paraphrase et théories du langage ; contribution à une histoire des théories linguistiques contemporaines et à la construction d'une théorie énonciative de la paraphrase“) vor. Die Kürzung hat – das sei vorweg gesagt – dem Buch nicht unbedingt gut getan ; Fuchs diskutiert allzuvielen Theorien nur sehr ansatzweise, sodass stellenweise eine Art Flickenteppich entsteht.

Die Einleitung („Bref aperçu historique“, p. 7-19) gibt einen sehr kurzen Ueberblick zur Theorie und Praxis der Paraphrase, die Fuchs vor allem im Bereich der Rhetorik und der Logik sieht ; für die französische Tradition des 17. und 18. Jahrhunderts wird die Frage reduziert auf das Problem des „mot juste“ ; Paraphrase wird hier letztlich unmöglich. Die Grammatik, sagt Fuchs, hätte sich mit der Paraphrase nicht befasst ; hier wären allerdings Grammatiker wie Sanctius anzuführen, die in ihren Werken der Paraphrase sehr wohl breiten Raum gewähren.

Das erste Kapitel beschäftigt sich mit methodologischen Problemen der Paraphrase („Problèmes méthodologiques“, p. 21-48), das zweite mit theoretischen Problemen („Problèmes théoriques“, p. 49-88), wie sie in den verschiedenen Theorien aufscheinen. Im dritten („La paraphrase comme jugement métalinguistique d'identification“, p. 89-124) und vierten Kapitel („Les conditions du jugement de paraphrase“, p. 125-177) legt Fuchs ihren eigenen Ansatz zusammen mit einigen empirischen Untersuchungen vor.

Die theoretische Hauptfrage, die sich Fuchs stellt, lässt sich wie folgt formulieren : wie ist es möglich, das „Gleiche“ „anders“ zu sagen ?

Das methodologische Problem ist entsprechend das folgende : wer entscheidet darüber, ob zwei Formulierungen „dasselbe“ aussagen oder nicht ? Die Linguisten sind hier meist introspektiv vorgegangen : als *native speakers* haben sie über die Paraphrasen entschieden. Aber dies setzt voraus, dass alle Sprecher einer Sprache immer gleich über Paraphrasen entscheiden würden,

dass also die Paraphrasenrelation zum System gehören würde. Diese Ansicht lehnt Fuchs ab. Die Methodologie muss daher geändert werden: es sind sprechende Subjekte über ihr Urteil zu befragen. Nun ist aber eine direkte Frage (z. B. „Bedeutung X und Y das Gleiche?“) nicht sinnvoll, weil die Situation für den Sprecher nicht angemessen ist; eine empirische Untersuchung muss daher indirekte Wege der Paraphrasenbildung suchen. So referiert etwa Fuchs p. 153 s. ein Experiment, in welchem sie Studenten einen Satz vorlegte und um Paraphrasierungen bat, welche das lexikalische Material beibehalten sollten (um die syntaktischen Prozeduren herauszufinden, die möglich waren). (Ob dieses Vorgehen angemessen ist, sei dahingestellt.) Schon in der Methodologie wird hier eine Grundauffassung Fuchs' deutlich: es ist das sprechende Subjekt (und nicht der Linguist), welches über die Gleichheit von zwei Ausdrücken in einer Situation entscheidet. Die gängigen linguistischen Theorien tragen dieser Auffassung nicht Rechnung; sie müssen entweder eine vom Ausdruck unabhängige sprachliche Bedeutung postulieren, die je verschieden ausgedrückt werden kann, wobei die verschiedenen Ausdrücke Paraphrasen voneinander sind, oder sie sind gezwungen, den Begriff der Paraphrase aufzugeben, ähnlich wie den der vollen Synonymie von Wörtern. Letzteres gilt insbesondere für jede dem Saussureschen Zeichenbegriff entsprechende Theorie. Als schwächerer Begriff bietet sich dann die semantische Äquivalenz an, die Gleiches und Nicht-gleiches miteinander verbindet.

Damit stellt sich die Frage, was das Gleiche sei; Fuchs unterscheidet zuerst einmal (p. 58 ss.) die innersprachliche Bedeutung (*sens linguistique*) der sprachlichen Paraphrase, die referentielle Bedeutung (*signification référentielle*) der referentiellen Paraphrase und die pragmatischen Werte (*valeurs pragmatiques*) der pragmatischen Paraphrase. Die traditionelle Paraphrasentheorie beschäftigt sich fast nur mit der sprachlichen Paraphrase. Fuchs dagegen versucht diese drei Formen als einheitliches Phänomen zu begreifen; Voraussetzung dafür ist, was sie die „*perspective énonciative*“ (p. 81) nennt: das Paraphrasieren eines Ausdrucks X durch einen Ausdruck Y in einer Situation durch einen Sprecher gilt als Ausgangspunkt. Dabei wird der *sens linguistique*, also die Bedeutung, wie sie sich aus dem Sprachsystem ergibt, zurückgedrängt. Fuchs geht vielmehr von einer Dreiteilung *séman-tisme produit* („Bedeutung“), *séman-tisme reconstruit* („Deutung (des Empfängers)“), *séman-tisme visé* („Meinung (des Senders)“) (so p. 126) aus. Die Bedeutung (*séman-tisme produit*) ist als solche immer multipel und multivok; Sprecher und Hörer aber stellen in der Situation univoke und einfache

Deutungen her; die Paraphrase liegt im Bereich dieser Deutungen. Deutungen können auf vier Ebenen stattfinden (p. 128 s.): auf der lokutiven Ebene („ce que la séquence veut dire littéralement“ (p. 128), was natürlich in das Problem der wörtlichen Bedeutung hineinführt, die ja wohl vom Typ *sémantisme produit* wäre), auf der referentiellen Ebene (die einerseits kodiert ist im Bereich des ich-hier-jetzt, anderseits nicht kodiert ist bei Referenzidentität), auf der pragmatischen Ebene (Illokution und Perlokution), auf der symbolischen Ebene („qui se fonde sur tout ce à quoi la séquence peut renvoyer symboliquement“ (p. 130)), die Metaphern, stilistischen Figuren, psychoanalytische Interpretationen und manches andere umfasst. Die vier Ebenen fasst Fuchs als eine Art von Kontinuum auf, womit die Unterscheidung von sprachlicher und nichtsprachlicher Paraphrase hinfällig wird.

Man erkennt sofort, dass diese Theorie zu einem sehr weiten Paraphrasenverständnis führt: jede Interpretation einer Äußerung eines Sprechers ist dann eine Paraphrase; das erkennt man, wenn man etwa Fuchs Beispiele von Paraphrasen auf p. 104 ansieht, wo sie Predigten zu Allerheiligen im Hinblick auf Paraphrasen untersucht. Diese empirische Untersuchung dient dem primären Zweck, mögliche metasprachliche Ausdrücke bei dem Urteil des Sprechers über die Paraphrasen herauszufinden, also Ausdrücke wie „cela veut dire“, „autrement dit“ usw. Die Identifikation kann Bezug nehmen auf zwei sprachliche Zeichen, oder ein Ding und ein Zeichen, oder ein Zeichen und eine Person: die Ebenen vermischen sich (p. 107). Neben den metalinguistischen Ausdrücken zur Herstellung einer Paraphrasenrelation finden sich weniger explizite Formen wie die Verwendung von Zitaten in direkter und indirekter Rede, Exemplifikationen, die Ausnützung von Implikationen usw.

Die Fähigkeit der Identifikation von Paraphrasen gehört mit zur Beherrschung einer Sprache. Bei Fuchs' weiter Paraphrasenauffassung ist dies selbstverständlich: wenn die Interpretation eines sprachlichen Ausdrucks durch den Hörer in der Situation im wesentlichen die Herstellung einer Paraphrase ist, kann die Paraphrasierungsfähigkeit verstanden werden als Fähigkeit, eine Sprache überhaupt zu verstehen. Umgekehrt spielt dann bei der Herstellung des Gemeinten (*sémantisme visé*) durch den Sprecher die Paraphrasierungsfähigkeit ebenfalls eine Rolle, wie Fuchs am Beispiel von brouillons von Proust zeigt (p. 140 ss.)

Das Urteil über die Paraphrasenrelation von zwei Elementen X und Y lässt sich nun auffassen als die Vergleichen zweier *sémantismes reconstruits*, wobei der Sprecher die Gleichheiten in der jeweiligen Situation

betont und die Verschiedenheiten ausradiert. Die Gleichheit ist dabei auf zwei verschiedenen Ebenen zu sehen: die Aequivalenz der Prädikation ist zu unterscheiden von der Sprechakt-Aequivalenz (*énonciation*); nur wenn beide Aequivalenzen gegeben sind, wird eine Paraphrase als Paraphrase betrachtet.

Fuchs fasst das Ergebnis ihres Ansatzes wie folgt zusammen: „Nous avons donc étudié successivement les *trois séries d'annulations* qu'induit nécessairement le jugement de la paraphrase: annulation de la distance entre sémantismes produits et sémantisme reconstruit, annulation de la distance entre sémantismes produits et sémantisme visé, et annulation de la distance entre sémantisme de X et sémantisme de Y.“ (p. 165).

Fuchs' Bemühen um eine pragmatische Paraphrasentheorie ist motiviert von der Auffassung, das sprachliche System sei nicht unabhängig von den Sprechern zu betrachten („l'inscription des sujets au sein même de ce système“ (p. 86)). Man ist schnell geneigt, dieser Auffassung zuzustimmen, muss dann aber in Kauf nehmen, dass einem unter der Hand das sprachliche System verschwindet. Bei Fuchs führt das zur Unterschätzung der sémantismes produits, also der systematischen Bedeutung von sprachlichen Zeichen, die ja dem sprechenden Subjekt nicht zu vollständig freier Verfügung stehen. Der Zwang, den das System dem Individuum nun einmal auferlegt, muss ins Kalkül einbezogen werden. Was die Pragmatik dann zu erklären hätte, ist das Spiel, das Sprecher und Hörer in einer bestimmten Situation mit sprachlichen Mitteln treiben; Ansätze dazu finden sich in den vielen Arbeiten zu den sog. indirekten Sprechakten und zur Konversationsanalyse. Die meisten dieser Ansätze vertreten heute eine Inferenzsemantik in irgendeiner Form, wobei die wörtliche Bedeutung der Äußerung jeweils als Ausgangspunkt eines Schlussprozesses gilt. Will man nun, wie Fuchs, ein Urteil über die situationale Aequivalenz von zwei Ausdrücken X und Y zur Basis der Paraphrasenauffassung machen, dann wird das Ergebnis des Schlussprozesses, der auf der wörtlichen Bedeutung beruht, zur Voraussetzung der Beurteilung von Bedeutungsgleichheit (und damit die Folge zur Begründung der Ursache).

Neben diesem theoretischen Problem, das bei Fuchs doch zu wenig ausführlich reflektiert zu sein scheint, ergibt sich ein methodologisches Problem. Fuchs formuliert in den Kapiteln drei und vier ihres Buches eine sehr ausführliche Theorie des „jugement de paraphrase“ durch den Sprecher, ohne irgendwo zu versuchen, diese Theorie empirisch festzumachen. Sie tut damit genau das, was sie der traditionellen Paraphrasenforschung vorwirft, nämlich aprioristisch über die Fakten entscheiden. Das wird besonders deut-

lich in den drei empirischen Untersuchungen, die sie referiert (Predigten zu Allerheiligen, Paraphrasen durch Studenten, Proust-Manuskript). In allen Fällen ist es letztlich Fuchs, die bestimmt, was sie als Paraphrase ansieht. Ich glaube allerdings aus hermeneutischen Gründen nicht, dass dieses methodologische Problem lösbar ist. Einen Weg, der eventuell etwas weiterführen könnte, und der in der Forschung dokumentiert ist, zieht Fuchs nicht in Betracht; das sind Umformulierungen in Dialogen, die Paraphrasencharakter haben. Innerhalb eines Dialogs werden Paraphrasen von verschiedenen Partnern mit durchaus verschiedenen Funktionen verwendet; von besonderem Interesse sind dabei Aushandlungen über Paraphrasen (z. B. Rath 1975, Wenzel 1981).¹

Störend wirken, obwohl das Buch im allgemeinen sorgfältig gemacht ist, einige Flüchtigkeiten in der Bibliographie: z. B. p. 183 CLG ohne Angabe von Erscheinungsjahr und Auflage (CLG/E ist nicht erwähnt); ähnlich p. 183 die Angabe „*Rhetores Graeci (1853-1856)*, édition L. Spengel“ ohne Ort (Leipzig), Verlag (Teubner) und Anzahl Bände (3). Ein Aufsatz von Wunderlich (p. 184) erschien nicht 1975, sondern 1976; zum zugehörigen Sammelband fehlen die Angaben über Herausgeber und Verlag.

Insgesamt gesehen bietet Fuchs' Arbeit interessante Anregungen zu einem Thema, das in der Linguistik bisher mehr praktische als theoretische Aufmerksamkeit gefunden hat, und das in wesentliche Bereiche des Verhältnisses von sprachlichem Zeichen und seinem Gebrauch führt.

Iwar Werlen

Brückfeldstr. 26
3012 Bern

¹ Rainer Rath: „Kommunikative Paraphrasen“. In: *Linguistik und Didaktik* 22, 1975, pp. 103-118; Angelika Wenzel: „Funktionen kommunikativer Paraphrasen“. In: *Dialogforschung*. Hg. v. P. Schröder und H. Steger. Düsseldorf, Schwann, 1981, pp. 385-401.

GARDIN, J.-Cl., LAGRANGE M.-S., MARTIN J.-M., MOLINO J. et NATALI J., *La logique du plausible, Essais d'épistémologie pratique*, Paris, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1981, 14, 331 p.

La réunion de ces *Essais* est due à un homme qui ne cesse, depuis des années, de mettre ses lecteurs hors des arçons et de les confondre à plaisir. Sa bibliographie nous mène de l'archéologie à l'ordinateur, de l'inventaire conceptuel du Coran aux analyses du discours ou à l'irrigation en Bactriane¹. En réalité, il y a chez J.-Cl. Gardin, sous-jacente à cette diversité, une extraordinaire constance dans le propos : les sciences « humaines » (linguistique comprise) brillent, on ne le sait que trop bien, par l'extrême liberté des arguments utilisés dans une production dont l'étendue n'est plus qu'à peine mesurable – on écrit toujours davantage, n'importe comment et sur n'importe quoi. Or J.-Cl. Gardin nous rappelle à l'ordre et souscirait, je pense, à la conclusion qu'Albert Jacquard donnait récemment à un article sur « Les gènes et l'intelligence » : « Le rôle du scientifique n'est pas de camoufler par des mots apparemment savants et des formules apparemment mathématiques l'imprécision de sa vision ou l'imperfection de sa compréhension du réel. Il doit d'abord être clair »².

Le présent ouvrage est né d'une série d'exposés faits en 1979-80 à l'École des Hautes Etudes en sciences sociales sur le thème de l'épistémologie pratique. « Mon intention était de montrer que certaines méthodes d'analyse de textes développées depuis plusieurs années sous le signe d'une certaine formalisation peuvent être appliquées non seulement aux textes que l'on étudie dans les sciences humaines (...), mais aussi bien aux textes que l'on y produit » (Avant-propos, 1). En d'autres termes, si la littérature peut

¹ On trouvera une bibliographie partielle dans *Une archéologie théorique*, Paris, Hachette, 1979, 312-315, qui est loin d'être close, cf. p. ex. « L'archéologie du paysage bactrien », *CRAI* 1980, février 1981, 480-501, ou « Lectures plurielles et sciences singulières de la littérature », *Diogène* 118, avril-juin 1982, 3-14, etc.

² *Le Monde* du 28.12, 1982, p. 2.

être l'objet d'une analyse que l'on prétend formelle, objective, pourquoi cette analyse ne serait-elle pas appliquée, de façon « seconde », à la littérature que provoque la première ? Une introduction (« Vers une épistémologie pratique en sciences humaines » 3-91) et un « Epilogue » (307-331) de J.-Cl. G. encadrent trois études de cas particuliers menées par des jeunes chercheurs de son groupe et destinées à exemplifier cette épistémologie « pratique » (par opposition à l'épistémologie spéculative traditionnelle).

Johanna Natali analyse d'abord (95-145) les 28 interprétations proposées jusqu'en 1977 des *Chats* de Baudelaire (1847, 14 lignes!)³, à commencer, bien entendu, par celle, célèbre, de R. Jakobson et Cl. Lévi-Strauss (1962) qui a donné le branle aux autres et fait l'objet d'un chapitre fouillé (108-129). La démonstration ne réjouira pas tous les « structuralistes » ou « sémioticiens », mais la conclusion en est sans appel : les batteries d'interprétations sont toutes plausibles, l'évaluation est menée selon des critères dont chaque auteur prétend montrer le strict appareil logique et sémantique, et pourtant rien de tout cela ne mérite l'étiquette de « scientifique » ; dès qu'on cherche à déterminer une à une les étapes de validation, à justifier de manière univoque les procédés mis en œuvre, on aboutit au constat, implacable, de la plus pénible des confusions. Chaque exégète s'appuie sur les autres ou les renie, les démarque ou leur reproche de coupables ignorances, ne faisant par là même que démontrer la pauvreté cognitive de sa propre explication.

Le cas étudié par Marie-Salomé Lagrange (« La systématisation du discours archéologique » 239-303) paraît très différent, mais est, de fait, parallèle et n'aboutit pas à des conclusions plus flatteuses. Qu'il s'agisse de la typologie des statues grecques archaïques ou de la céramique des Indiens Owasco, de la classification de plans d'églises cisterciennes, du classement d'amphores romaines d'un certain type, les mécanismes de l'interprétation archéologique sont nébuleux. Bref, nous sommes, là encore, fort éloignés d'une *science* de l'explication des objets matériels.

Dernier cas – le second dans l'ordre du livre –, l'« Introduction à l'analyse sémiologique des *Maximes* de La Rochefoucauld » que nous proposent Jean-Maurice Martin et Jean Molino (147-238). Il s'agit cette fois d'une étude « au premier degré » qui porte directement sur 651 maximes, dont ils cherchent à expliciter les propriétés singulières. A première vue, il n'y a rien

³ Cette « limitation » à 28 est naturellement toute provisoire. Ainsi l'étude « à paraître » (140) de M. Delcroix et W. Geerts a été publiée à Paris, PUF, 1981.

là d'original puisque, de G. Lanson à R. Barthes, on s'y est maintes fois essayé. Mais cette fois encore le bilan est négatif à cause de « la multiplicité de modèles irréductibles, l'ésotérisme des formulations, l'absence de progrès cumulatifs et de procédures de validation » (147). L'analyse est ici essentiellement grammaticale, « conçue comme une première étape dans l'exégèse, mais où l'on mesure déjà ce qu'il en coûte [au sens propre du rapport coût : résultat] de prendre certaines exigences de la méthode scientifique au sérieux » (J.-Cl. G., 2). Bien qu'ils n'aillent pas au delà des prémisses – ce travail n'est qu'un « fragment d'une étude plus ample » (147) et l'ambition des auteurs n'était pas de construire un modèle génératif –, Martin et Molino dépassent tous leurs devanciers, montrant la valeur fondamentale de la classification qui permet de savoir de quoi l'on parle et, par conséquent, si ce que l'on en dit est vrai.

Partout il apparaît que les sciences humaines ne sont pas encore des disciplines accoutumées aux exigences de la validation empirique; leurs exigences à elles sont « inexistantes sur le plan de l'efficacité » (107), et le linguiste, dont J.-Cl. G. connaît parfaitement les problèmes⁴, est bien placé pour le savoir.

On objectera la complexité des faits humains qui échappent à *un* modèle irréductible, ou encore le « péril technocratique » auquel les expose le recours au « traitement automatique ». Cela n'a pas échappé aux auteurs, pour qui l'ordinateur n'est qu'un outil plus commode et avantageux que d'autres. Et si les sciences humaines trébuchent ainsi dans leur quête d'articulations formelles, de critères de pertinence, ce n'est pas la conséquence d'une sorte d'infirmité congénitale. J.-Cl. G. est optimiste : « cet état de choses n'est point obligé » (309), mais il se défend aussi de formuler une recette miracle. Son propos, et celui de ses collaborateurs, était de débayer le terrain, de déminer les voies piégées et, plus encore, de dénoncer la facilité pseudo-scientifique, les « articles de variété ». La réussite est indéniable, et même si, pour nous, le cahier des charges demeure très lourd, l'objectif n'est pas hors de portée. Ainsi, ce livre courageux, qui se veut inquiétant, oblige à une saine réflexion et ressemble à la loi : nul ne sera censé l'ignorer.

Jetzkofenstrasse 4
CH-3038 Kirchlindach

G. Redard

⁴ On lira avec un profit particulier tout ce qu'il dit des « Langages des sciences humaines et langage naturel » (16-25), de l'analyse linguistique (45-59) et surtout des mirages d'une certaine « sémiotique » ou « sémiologie » (77-85).

KLEIN, FRANZ-JOSEF. — *Lexematische Untersuchungen zum französischen Verbalwortschatz im Sinnbezirk von Wahrnehmung und Einschätzung*, Genève, Droz (Kölner Romanistische Arbeiten) 1981, 247 p.

L'auteur de cette thèse de doctorat de l'Université de Cologne s'est proposé de décrire une partie du lexique verbal français en se basant sur la lexématique d'Eugenio Coseriu.

Pour son travail il a choisi les verbes de la perception externe (« Verben der sinnlichen Wahrnehmung ») ainsi que les verbes qui désignent l'enregistrement et l'appréciation d'informations (« Verben der registrierenden Informationsaufnahme und der Einschätzung »). Le matériel dépouillé comprend, d'une part, des documents écrits des années 1900 à 1970 environ (29 œuvres, avant tout littéraires, parmi lesquelles celles de Camus, Gide, Malraux, Sagan, Saint-Exupéry, Sartre et Simenon figurent avec plus d'un titre), d'autre part des documents oraux d'après 1945 (c'est-à-dire des matériaux non publiés du *Trésor de la Langue Française* de l'Institut de Nancy et sept interviews de *l'Etude sociolinguistique sur Orléans*). Pour compléter ses dépouillements, l'auteur a également utilisé les indications de certains dictionnaires tout en prenant soin de faire contrôler celles-ci par des francophones afin que les matériaux utilisés soient à peu près homogènes du point de vue chronologique, géographique, sociologique et stylistique. Il remarque d'ailleurs, avec raison, que pour le choix des matériaux utilisés il est impossible d'éviter complètement l'arbitraire (p. 56).

Comme base théorique de son enquête l'auteur a adopté la sémantique structurale, en particulier la lexématique d'E. Coseriu. Il semble, en effet, que celle-ci n'ait encore jamais servi de fondement à la description du lexique verbal d'une langue. Dans les trois premiers chapitres de son livre, F.-J. Klein expose les thèses les plus importantes de la sémantique structurale et les soumet à un examen critique : la définition relationnelle du signe linguistique, les problèmes concernant la description structurale du vocabulaire ainsi que le concept de la « langue fonctionnelle ». Le troisième chapitre

nous paraît le plus intéressant : l'auteur y présente la méthodologie qu'il utilise pour repérer les traits pertinents et les structures fonctionnels. En particulier il se sert des méthodes de l'analyse componentielle, notamment des tests de tautologie et de contradiction, qu'il complète et vérifie par d'autres méthodes (pp. 65-72).

Les chapitres 4 et 5 contiennent l'analyse sémantique des groupes de verbes envisagés. En ce qui concerne les verbes de la perception externe, l'enquête sur les verbes de la vue est évidemment plus riche que celles qui se rapportent aux verbes de l'ouïe ou aux verbes de l'odorat, du goût ou du toucher. L'auteur montre, et il est conscient qu'il ne fait que reprendre une division bien connue, que l'opposition déterminante pour ces verbes est constituée par la simple réception d'informations (⟨erkennende Informationsaufnahme⟩) d'une part (*voir, apercevoir, aviser*, etc. ; *entendre; sentir*), et par l'enregistrement actif d'informations (⟨handelnde Informationsaufnahme⟩) d'autre part (*regarder, considérer, contempler, observer*, etc. ; *écouter; humer, savourer, palper*, etc.). Quelques verbes, toutefois, n'appartenant ni au groupe de la vue ni à celui de l'ouïe, se déroberont à cette opposition (*flairer, goûter et tâter*). Celle-ci peut être neutralisée dans tous les cas au niveau de la parole.

L'auteur tient à démontrer, et cela nous semble plus méritoire, que les oppositions sémantiques analysées ne déterminent pas seulement la dimension lexicale des verbes en question, mais aussi leur appartenance à telle ou telle catégorie syntaxique. Il le fait en étudiant le groupe des verbes de l'appréciation et, de façon plutôt marginale, également ceux de l'enregistrement d'informations (par exemple *constater, analyser, étudier, vérifier*, etc.). Pour ce groupe, l'opposition mentionnée entre ⟨la simple réception d'informations et ce qui en résulte⟩ (pour les verbes *croire, présumer, supposer*, etc.) d'un côté, et ⟨l'enregistrement actif d'informations⟩ (pour le verbe *déguster*, par exemple) reste déterminante. Toutefois elle est bien moins nette que dans le groupe des verbes de la perception externe, puisque des verbes tels que *apprécier, considérer, évaluer* et d'autres recouvrent le domaine sémantique des deux composantes de cette opposition. A celle-ci se superpose une deuxième opposition, caractérisée par les composantes ⟨pourvu d'une appréciation positive ou négative⟩ (*admirer, mépriser, respecter*) et ⟨dépourvu d'appréciation⟩ (*croire, considérer, évaluer*, etc.). Certains verbes d'appréciation (comme *apprécier* et *estimer*) ne sont pas marqués par rapport à cette opposition.

Le chapitre 6 résume les résultats de façon claire et concise. Le mérite du travail de F.-J. Klein est d'avoir démontré que la méthode lexématique, développée par E. Coseriu et ses élèves, est applicable en pratique et permet d'expliquer certains phénomènes linguistiques complexes. En analysant les divers emplois syntagmatiques de verbes appartenant à certains groupes à l'aide des tests de tautologie et de contradiction, l'auteur arrive à déterminer des oppositions sémantiques de façon convaincante. Si les résultats ayant trait à la division bien connue des verbes de la perception externe ne sont pas originaux, ceux qui concernent les verbes d'appréciation dans le chapitre 5.2.1. nous semblent par contre d'un intérêt évident. L'auteur est conscient des limites de sa méthode qui ne pourra guère être adoptée, comme il le dit lui-même, à des substantifs abstraits par exemple. Vouloir expliquer de façon satisfaisante tous les phénomènes sémantiques avec la méthode lexématique est une chose impossible.¹

Avant de terminer nous nous permettons de formuler quelques remarques :

1. Du point de vue méthodologique il nous semble dangereux que l'auteur construise des exemples lui-même, là où ses matériaux présentent des lacunes (pp. 99, 120 ss.), bien qu'il ait pris soin de les faire contrôler par des francophones. Est-il vraiment sûr de ne jamais choisir ses exemples en faveur de ses conclusions ?

2. Il nous semble que l'auteur aurait pu, dans le chapitre 1.3., tirer profit des œuvres de G.-G. Granger (*Essai d'une philosophie du style*, Paris, Colin, 1968 et *La Théorie aristotélicienne de la science*, Aubier, Editions Montaigne, 1976), encore que l'inspiration de celui-ci soit plutôt tirée du domaine anthropologique.

3. A la page 164 l'auteur parle de l'opposition *entendre* – *écouter*, neutralisée dans l'acception juridique («(ils) seraient entendus comme témoins...»). Il conviendrait d'ajouter d'autres exemples comme ceux qui figurent dans le *Larousse du XX^e siècle* (éd. 1930) : «Ne plus vouloir entendre parler de quelqu'un» ou «Celui qui prie espère que Dieu entendra ses prières». A force d'insister sur l'opposition des lexèmes *entendre* et *écouter*, l'auteur est tenté de passer un peu vite sur les cas qui ne se conforment pas à cette opposition, quoiqu'il postule, avec raison, à la page 167, l'existence d'un lexème *entendre* distinct du champ sémantique des verbes de l'ouïe.

¹ Cf. Claude Germain dans *La Sémantique fonctionnelle* (Paris, PUF, 1981) : «... la typologie de Coseriu cesse d'être opératoire au moment où il est question des zones ouvertes du lexique...» (p. 115).

4. A la page 117 il est question du lexème *voir* utilisé avec un verbe de l'ouïe (ex. : « Répète un peu voir ce que t'as dit... »). L'auteur a raison de remarquer que cet emploi appartient au niveau de la « parole » ; mais nous pensons que cet emploi n'est pas aussi exceptionnel (« sehr selten ») que l'auteur semble l'admettre (p. ex. : « Ecoute voir ... » dans la langue familière). — A la même page Klein dit : « Das Lexem *voir* (ist) gelegentlich sogar mit Verben der auditiven Wahrnehmung kommutierbar » et il semble admettre qu'une expression telle que « répète voir » ou « regardez voir » remonte à « répéter afin de voir ». Pourtant ce *voir*, « mot d'exhortation qu'on ajoute à un impératif », est à rattacher au pluriel neutre de *verus* (cf. FEW). Dans ces expressions, *voir* est à considérer comme le résultat d'une convergence entre *videre* > *voir* et *vera* > *voire*, convergence qui engendre une réinterprétation des homonymes. Il n'est donc pas correct de dire, comme le fait Klein (p. 117), qu'il s'agit, indubitablement, dans ces cas, d'une variation sémantique au niveau de la parole.

5. Parfois l'auteur, avec des formules par trop tranchées, cède à la tentation de généraliser et de simplifier, par exemple à la page 181 : « Die Verben *palper*, *tâter* und *tâtonner* bezeichnen allesamt nicht einen Prozess des (über den Tastsinn zustandekommenden) Erkennens, sondern willentlich abzielende Tätigkeiten (eben die Handlung des « Tastens ») ». Il aurait dû indiquer, comme il le fait dans une annotation pour le verbe *tâter*, que *palper* et *tâtonner* également peuvent être employés au sens figuré (p. ex. *palper* dans le sens de « recevoir de l'argent » ; *tâtonner* avec l'acception de « hésiter, faute de compréhension suffisante »).

L'étude a le mérite d'être écrite en un allemand parfaitement correct et agréable à lire ; l'auteur évite de tomber dans les pièges du jargon trop technique. Il a veillé à une présentation exemplaire ; une lecture superficielle ne suffit pas pour détecter les quelques fautes de détail qui ont échappé à sa vigilance :

— fautes d'impression : p. 55, l. 25 ; p. 167, l. 24 ; p. 168, l. 3 ; p. 182, l. 7 et l. 24 ; p. 185, l. 34 ; p. 191 (le verbe *ressentir* ne figure pas sur le tableau) ;

— citations et bibliographie : p. 141, l. 5 ; p. 169, l. 3 (d'un œil neuf) ; p. 178, l. 28 (...Colin se sentait l'envie) ; p. 242, l. 11 (ajouter les pages : 17-24).

Daniel Koenig

LAMBERZ, THOMAS — *Ausbaumodell zu Lucien Tesnière's « Eléments de syntaxe structurale »*, Gerbrunn bei Würzburg, Wissenschaftlicher Verlag A. Lehmann, 1982, XIX + 609 p., 2 tomes (Romania Occidentalis 13).

La grammaire de dépendance développée par Tesnière et présentée dans ses *Eléments de syntaxe structurale* (Paris, Klincksieck, 1959) offre de nombreuses analogies avec des modèles syntaxiques plus récents: représentation explicite des relations entre constituants, distinction entre syntaxe et sémantique, description systématique des rapports entre types de phrases, reconnaissance d'un niveau d'analyse abstrait distinct de la structure observable. Toutes ces caractéristiques font de la grammaire de Tesnière un modèle structural, fort éloigné de la grammaire traditionnelle, à laquelle il se réfère pourtant souvent en raison de la visée didactique de son œuvre, qu'il faut d'ailleurs situer dans son contexte historique: publication posthume, les *Eléments* ont été rédigés avant 1939.

Cependant, il serait abusif de prendre Tesnière pour un continuateur direct de Saussure et pour un membre de l'École de Genève comme le fait Lambertz (p. 1): la notion de chaîne parlée est saussurienne, celle de translation est presque identique à celle de transposition chez Bally, mais Tesnière s'inspire de bien d'autres sources encore, à commencer par Humboldt et son approche rationaliste et universaliste du langage. Il serait aussi erroné de voir en Tesnière un précurseur de la grammaire générative transformationnelle, car son modèle syntaxique n'est ni génératif ni formalisé. Et c'est en quoi l'approche générale du livre de L. est décevante: il n'y a pas à proprement parler d'élaboration du modèle de Tesnière, mais simplement application à des structures quelque peu négligées par ce dernier (ce que L. écrit d'ailleurs explicitement, p. 7: « Die im folgenden dargebotene Untersuchung liefert somit keinen « Ausbau » der nachtesnièreschen Dependenz- und Valenzforschung (besonders auf deutschsprachigem Gebiet), sondern zieht diese nur zur Klärung bzw. Lösung von Einzelproblemen heran. Dergleichen greift sie auf Erklärungsmöglichkeiten und Lösungsvorschläge anderer Grammatikmodelle, in erster Linie der generativen Transformationsgrammatik nur dort zurück, wo es unbedingt erforderlich ist »). L.

renonce ainsi délibérément à une formalisation du modèle, qui est en principe possible, comme l'ont montré Hays et Gaifman¹. L'analogie esquissée entre la grammaire de dépendance et la grammaire générative transformationnelle peut également être précisée². L. ne cite malheureusement aucun de ces titres et semble considérer la formalisation comme un mal nécessaire imposé par la mode mais auquel on peut renoncer sans préjudice sérieux. Tesnière lui-même, si soucieux qu'il fût de l'aspect didactique de sa grammaire, aurait-il dédaigné une explicitation qui va précisément dans le sens du rationalisme auquel il était attaché?

Laissant de côté les modèles structuraux récents, L. confronte la grammaire de dépendance avec les grammaires traditionnelles des langues auxquelles il emprunte ses exemples, le français, l'allemand, le latin, le grec et, accessoirement, l'anglais.

En fait, les trois premiers chapitres du livre de L. sont un résumé des *Éléments* de Tesnière, articulé autour des notions fondamentales de la grammaire de dépendance : la connexion, la jonction et la translation. Le chapitre 4 est consacré à une définition plus précise de ces concepts et vise à clarifier, voire à dépasser le modèle de Tesnière. Le cinquième et dernier chapitre traite des divers types de propositions subordonnées.

Parmi les notions discutées au chapitre 4 figurent la connexion, la valence et la dépendance, dont la définition permet aussi de tracer la limite entre syntaxe et sémantique : la catégorie syntaxique des compléments possibles d'un nœud (le plus souvent verbal, mais aussi nominal ou adjectival) fait partie de la description de sa valence ; en revanche, les sous-catégories sémantiques ou restrictions de sélection ne sont pas prises en considération. On retrouve la distinction familière en grammaire générative entre les phrases agrammaticales et les phrases grammaticales mais sémantiquement déviantes telles que **Paul mange une voiture* (p. 305).

Une autre notion fondamentale de la grammaire de Tesnière est celle de translation, que L. compare à plusieurs reprises à celle de transformation en grammaire générative. Bien que ces deux opérations servent à décrire des relations entre types de phrases, elles sont en fait radicalement différentes :

¹ D. G. HAYS: «Dependency Theory: A Formalism and Some Observations», *Language* 40, 1964, 511-525.

H. GAIFMAN: «Dependency Systems and Phrase Structure Systems», *Information and Control* 8, 1965, 304-337.

² J. J. ROBINSON: «Dependency Structures and Transformational Rules», *Language* 46, 1970, 259-285.

alors qu'une transformation convertit une structure syntaxique en une autre structure sans changer l'appartenance catégorielle de ses éléments, une translation a pour effet principal de modifier le statut catégoriel des éléments affectés. Ainsi, une translation permet de dériver l'adverbe *lisiblement* de l'adjectif *lisible* (p. 67). Par ailleurs, les transformations de la grammaire générative s'appliquent à des structures syntaxiques profondes abstraites, alors que les translations de Tesnière s'appliquent à des stemmas de phrases, même si l'on peut à l'occasion recourir à des structures non attestées – par exemple pour expliciter la relation sujet-verbe dans les subordinées au moyen d'une translation du second degré dont l'effet s'apparente à celui d'une transformation d'effacement par identité : *Alfred espère réussir facilement* est « dérivée » d'une structure abstraite *Alfred espère Alfred réussir facilement* (p. 79). Une telle structure ne saurait cependant être identifiée à une structure profonde, puisque, comme le souligne L., le modèle de Tesnière est une syntaxe de surface (p. 2). Le pouvoir descriptif des translations recouvre en grande partie celui des transformations, mais formellement il s'agit plutôt de règles lexicales, qui changent l'appartenance catégorielle des éléments affectés.

Ce dernier point aurait mérité une discussion plus approfondie, et un essai de formalisation n'aurait pas manqué de mettre en évidence un problème central de la grammaire de dépendance : celui du rapport entre catégories et fonctions grammaticales. En effet, dans le système de Tesnière, les fonctions grammaticales sont exprimées au moyen d'étiquettes catégorielles. La catégorie du nom étant désignée par O, le sujet est appelé O₁, l'objet direct O₂, etc. Les fonctions sont identifiées à des marques de surface, éventuellement nulles, d'où des étiquettes sans généralité comme O₃ pour les compléments à l'ablatif en latin. L'expression des fonctions grammaticales au moyen de changements catégoriels est encore plus évidente lorsqu'il y a translation multiple, par exemple dans le syntagme *transport par avion* (p. 397), où *avion*, qui est un nom, est transféré à la catégorie de l'adverbe (avec adjonction de *par*), puis à celle de l'adjectif (sans marque morphologique). Si L. décrit en détail la classification des fonctions grammaticales et apporte une réelle amélioration au modèle de Tesnière en y ajoutant des critères opératoires (p. 310-424), il ne s'attache pas aux implications théoriques du pouvoir descriptif presque illimité de la translation et en particulier de la translation multiple.

Cette problématique joue pourtant un rôle important dans le chapitre 5, où L. étudie la syntaxe des phrases subordinées complétives, relatives,

infinitives et participiales. Pour toutes ces structures, diverses analyses sont possibles dans le cadre de la grammaire de dépendance, et aucun principe théorique ne permet de départager les solutions concurrentes, sinon, implicitement, un principe de simplicité qui conduit au rejet de translations en nombre excessif. Le problème du gérondif et de l'adjectif verbal latins (p. 510-532) illustre bien les difficultés que présente un modèle trop peu restrictif.

L'ouvrage de L. s'achève abruptement sur le chapitre 5, sans conclusion ni résumé. Une vue d'ensemble aurait pu remplacer avantageusement des listes parfois fastidieuses d'exemples et des redites, notamment entre les chapitres 2 et 4. Comme on l'a déjà relevé, l'élaboration que laisse attendre le titre ne va guère au-delà d'une systématisation, mais L. donne des analyses détaillées de structures du français et surtout du latin qui n'étaient qu'esquissées dans les *Eléments* de Tesnière.

Christian Rubattel

Université de Genève

Unité de linguistique française

1211 Genève 4

PIKE, KENNETH L.: *Tagmemics, discourse, and verbal art*. Edited and with a preface by Richard W. Bailey. Ann Arbor, Michigan University 1981. (Michigan studies in the humanities; no. 3), xvi, 67 S.

Im vorliegenden Band 3 der *Michigan studies in the humanities*, einer Reihe, die interdisziplinäre Beiträge im Rahmen der Humanwissenschaften veröffentlicht – als Band 1 erschien übrigens Roman Jakobsons *The framework of language* (1980) – hat Richard W. Bailey drei neuere Aufsätze von Kenneth L. Pike, emeritiertem Professor an der University of Michigan und Begründer der Tagmemik, herausgegeben. Sie sollen, wie Bailey im Vorwort *Tagmemics and the universe of discourse* (VII-XVI) schreibt, in die heutige Gestalt der Tagmemik einführen. Die Titel der Aufsätze *Linguistic complexity in a two-page instruction sheet* (9-21), *Levels of observer relationship in verbal art* (23-46) und *Grammar versus reference in the analysis of discourse* (47-64), denen eine kleine Bibliographie (65-67) folgt, deuten an, dass es Pike um die Darstellung der Anwendung der Tagmemik in Bereichen geht, denen sich andere Linguisten in den letzten Jahren vermehrt zugewandt haben: Instruktionstexte, story-telling und literarische Texte.

Im Vorwort hebt Bailey hervor, dass neben Sapir vor allem zwei Gesichtspunkte aus de Saussures *Cours de linguistique générale* Pike beeinflusst haben: zum einen Saussures Konzeption der Semiologie und zum andern der Gedanke, dass es der Standpunkt des Betrachters sei, der den Gegenstand bestimme: « c'est le point de vue qui crée l'objet » (Nr. 130 der CLG/E). Von der Semiologieauffassung her entwickelt Pike den Gedanken, der in seinem Hauptwerk *Language in relation to a unified theory of the structure of human behavior* (The Hague, Mouton 2. Aufl. 1968) dargelegt ist: Sprache und Verhalten lassen sich nach dem selben Muster beschreiben,

eine Konzeption, die u.E. allerdings nicht der Saussureschen Intention entspricht (vgl. allgemein zur Tagmemik Eddy Roulet: *Linguistique et comportement humain*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé 1974). Die moderne Diskussion über den Zusammenhang von Handeln und Sprechen geht den umgekehrten Weg: sie begreift Sprechen als eine Form des Handelns. Diese Differenz lässt sich unter anderem darin begründen, dass Pike nicht eigentlich eine Theorie entwickelt, sondern – ganz im Stil der amerikanischen Sprachwissenschaft nach Bloomfield – eine Methode oder, wie er S. 46 sagt, eine Technik. Diese Technik besteht im wesentlichen darin, «units-in-context» (früher *Tagmeme* genannt) in vierfacher Hinsicht zu betrachten: als *slot*, *role*, *class* und *cohesion*. Pike formuliert die vier Gesichtspunkte S. 24 als Fragen:

- *wo* kommt eine unit-in-context vor? (*slot*)
- *was* oder *wer* kommt als unit-in-context vor? (*class*)
- *warum* kommt die unit-in-context hier vor? (*role*)
- *wie* ist die unit-in-context *verbunden* mit anderen Elementen? (*cohesion*);

slot bezeichnet also den syntagmatischen, *class* den paradigmatischen, *role* den funktionellen und *cohesion* den relationalen Aspekt einer unit-in-context. Die Beobachterperspektiven (früher als *emic* und *etic* bezeichnet) führen zu unterschiedlichen Bestimmungen der vier Aspekte einer unit-in-context; Pike führt das im zweiten Aufsatz am Beispiel eines Gedichtes aus, das einen Autor und verschiedene Leser hat, für die ganz unterschiedliche Interpretationen möglich sind. Die Einheiten unterscheiden sich weiter je nach ihrer Stellung in einer Hierarchie von Teilen und Ganzem, wobei wiederum drei Arten von Hierarchien zu unterscheiden sind: phonologische, grammatische und referentielle. Das wird insbesondere im dritten Aufsatz dargelegt, wo Pike den Unterschied von grammatischer und referentieller Hierarchie am Beispiel der Unterscheidung von Geschehen und der Erzählung des Geschehens darlegt. Die Geschichte, auf die sich die Erzählung bezieht (daher referentielle Hierarchie), ist eine in Raum und Zeit ablaufende, nicht-lineare, komplexe Grösse. Die Erzählung dagegen ist linear, sprachlich verfasst und nicht isomorph mit der Geschichte: man kann am Ende oder in der Mitte oder sonstwo anfangen. Pike gibt einige Beispiele für unterschiedliche Erzählungen der gleichen Geschichte. Das Interessante ist nun, dass Pike auch die referentielle Hierarchie als gegliedert in units-of-context auffasst, wodurch wiederum Sprache, Handlung und Dinge mit der gleichen Beschreibung erfasst werden können. Pike selbst sieht diesen Ansatz sehr optimistisch; er schreibt:

In this article I have moved from the discussion of general principles of unit, hierarchy, context, and perspective, to a presentation of the tagmeme: a unit-in-context which utilizes well-known elements, but combines them in such a way that the notation can be applied to pun and poem, to words and pitch, to participants and event, to purpose and grammar. This synthesis is to me an exciting one since it opens the door to further attempts to unify science and literature. (S. 46).

Hier scheint uns eine gewisse Vorsicht angebracht. Pikes Technik bietet zwar den Vorteil einer schnellen und leichten Anwendbarkeit, doch wiegt das nicht die Problematik einer auf Technik reduzierten Theorie auf, die kaum etwas erklärt, weil sie alles erfassen will. Gewiss, es lassen sich alle Dinge – sprachliche und nichtsprachliche – betrachten als Einheiten in verschiedener Hinsicht, statisch wie dynamisch, aber es wird dann nicht mehr deutlich, was eigentlich die verschiedenen Dinge unterscheidet und warum es sinnvoll ist, sie alle gleich zu behandeln.

Ein zweiter Kritikpunkt sei erlaubt: wenn Bailey im Vorwort bedauert, dass die Tagmemik unter den nichttagmemischen Sprachwissenschaftlern kaum ein Echo finde, trotz ihrer weiten Anwendung im Rahmen der Wycliffe-Bibelgesellschaft und des Summer Institute of Linguistics, dann hängt das wohl auch ein wenig damit zusammen, dass Pike – zumindest im vorliegenden Band – von den Diskussionen anderer Linguisten über die gleichen Themen kaum Notiz nimmt. So hat etwa die Erforschung konversationeller Erzählungen in den letzten Jahren ganz andere Wege eingeschlagen (vgl. Uta Quasthoff: *Erzählen in Gesprächen*. Tübingen, Narr 1980), die uns fruchtbarer erscheinen als der Pikesche Ansatz; Instruktionstexte wurden im Rahmen von Sprechakttheorie und Fachsprachenforschung diskutiert; von der linguistischen Beschäftigung mit literarischen Texten ganz zu schweigen.

Diese Kritikpunkte sollen aber kein Alibi sein für das vielerorts fehlende Interesse an Pikes Ueberlegungen, die ihrerseits vor allem dem empirisch arbeitenden Linguisten manche Anregungen geben können.

Iwar Werlen

Brückfeldstrasse 26

3012 Bern

PUBLICATIONS ROMANES
ET FRANÇAISES

Publiées sous le patronage de l'Association française pour l'étude du français moderne, dirigées par Alexandre Micha

TABLE DES MATIÈRES

I. CONFÉRENCE CHARLES BALLY

George REDARD, Charles Bally disciple de Ferdinand de Saussure	3
Bibliographie chronologique des publications de Charles Bally	25
Claire-A. FOREL, Les papiers Charles Bally	43
†Jean MARTEAU, Charles Bally, l'homme	49
Robert GODEL, Le souvenir de Charles Bally	55

II. ARTICLES

M. O. ČUDAKOVA, E. A. TODDES, La première traduction russe du <i>Cours de linguistique générale</i> de F. de Saussure et l'activité du Cercle linguistique de Moscou	63
Renzo RAGGIUNTI, Due diverse interpretazioni della <i>parole</i>	93
Peter WUNDERLI, Problèmes et résultats de la recherche saussurienne	119

III. COMPTES RENDUS

Cathérine FUCHS, La paraphrase (I. WERLEN)	139
J.-Cl. GARDIN, M.-S. LAGRANGE, J.-M. MARTIN, J. MOLINEAU, J. NATALI, La logique du plausible (G. REDARD)	144
Franz-Joseph KLEIN, Lexematische Untersuchungen zum französisch- en Verbalwortschatz im Sinnbezirk von Wahrnehmung und Einschätzung (D. KOENIG)	147
Thomas LAMBERZ, Ausbaumodell zu Lucien Tesnière's «Éléments de syntaxe structurale» (Chr. RUBATTEL)	151
Kenneth L. PIKE, Tagmemics, discourse and verbal art (I. WERLEN)	155

PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

Collection fondée par Mario Roques, dirigée par Alexandre Micha

	Fr.s.
131. DUMONCEAUX, P., <i>Langue et sensibilité au XVII^e siècle. L'évolution du vocabulaire affectif</i> , 1975, x-512 p.	62.—
136. FENNEL, T. G., <i>La morphologie du futur en moyen français</i> , 1975, 180 p.	45.—
145. BURGER, A., <i>Turold, poète de la fidélité. Essai d'explication de la Chanson de Roland</i> , 1977, 174 p.	45.—
149. WOLEDGE, B., <i>La syntaxe des substantifs dans Chrétien de Troyes</i> , 1979, 204 p.	40.—
153. BADEL, P.-Y., <i>Le Roman de la Rose au XIV^e siècle</i> , 1980, XIV-536 p.	75.—
154. VET, C., <i>Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain. Essai de sémantique formelle</i> , 1980, 188 p.	48.—
159. ZUFFEREY, F., <i>Bibliographie des poètes provençaux des XIV^e et XV^e siècles</i> , 1981, XLVI-94 p.	22.—

LANGUE ET CULTURES Etudes et documents

5. L. J. PRIETO, <i>Etudes de linguistique et de sémiologie générales</i> , 1974, 196 p.	30.—
6. R. AMACKER, <i>Linguistique saussurienne. Pour une interprétation de la pensée de Ferdinand de Saussure, sur la base des documents manuscrits publiés</i> , 1975, 256 p.	45.—
7. G. VIGNAUX, <i>L'argumentation. Essai d'une logique discursive</i> , 1976, 348 p.	80.—
8. J.-P. BOONS, A. GUILLET et Ch. LECLERE, <i>La structure des phrases simples en français (constructives non complétives). I.: Les verbes intransitifs</i> , 1976, 378 p.	45.—
9. G. GIRY, <i>Les nominalisations en français. L'opérateur «faire» dans le lexique</i> , 1978, 356 p.	40.—
10. D. DROIXHE, <i>La linguistique et l'appel de l'histoire (1600-1800). Rationalisme et révolutions positivistes</i> , 1978, 460 p.	75.—
11. L. PICABIA, <i>Les constructions adjectivales en français. Systématique transformationnelle</i> , 1978, 200 p.	45.—
12. H. HUOT, <i>Constructions infinitives du français. Le subordonnant «de»</i> , 1981, 552 p.	84.—
13. J. BASTUJI-DERVILLEZ, <i>Structures des relations spatiales dans quelques langues naturelles</i> , 1982, 464 p.	75.—
14. Abbé G. GIRARD, <i>Les vrais principes de la langue française. Fac-sim. avec introd. et notes de P. SWIGGERS</i> , 1982, 992 p.	100.—

DROZ

Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue de linguistique générale

Numéros 1 à 36
1941-1982

			Fr.s.				Fr.s.
N° 1, 1941	104 p.	15.-	N° 19, 1962	124 p.	20.-		
N° 2, 1942	64 p.	15.-	N° 20, 1963	84 p.	20.-		
N° 3, 1943	72 p.	15.-	N° 21, 1964	164 p.	20.-		
N° 4, 1944	72 p.	15.-	N° 22, 1966	74 p.	20.-		
N° 5, 1945	56 p.	15.-	N° 23, 1966	188 p.	20.-		
N° 6, 1946-47	80 p.	15.-	N° 24, 1968	120 p.	25.-		
N° 7, 1948	56 p.	15.-	N° 25, 1969	152 p.	25.-		
N° 8, 1949	84 p.	15.-	N° 26, 1969	192 p.	28.-		
N° 9, 1950	104 p.	15.-	N° 27, 1970-72	132 p.	25.-		
N° 10, 1952	64 p.	15.-	N° 28, 1973	80 p.	20.-		
N° 11, 1953	60 p.	15.-	N° 29, 1974-75	220 p.	38.-		
N° 12, 1954	88 p.	15.-	N° 30, 1976	198 p.	34.-		
N° 13, 1955	72 p.	15.-	N° 31, 1977	316 p.	53.-		
N° 14, 1956,	64 p.	15.-	N° 32, 1978	162 p.	35.-		
N° 15, 1957,	138 p.	15.-	N° 33, 1979	62 p.	40.-		
N° 16, 1958-59	100 p.	15.-	N° 34, 1980	160 p.	40.-		
N° 17, 1960	74 p.	15.-	N° 35, 1981	160 p.	45.-		
N° 18, 1961	96 p.	15.-	N° 36, 1982	160 p.	45.-		

Des Index des articles et des documents publiés
figurent dans les Cahiers 11, 24 et 35